

UNESCO

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL  
BUREAU DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

25ème session extraordinaire  
(7 – 8 décembre 2001)  
Helsinki (Finlande)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

Préparées par le  
Conseil International des Monuments et des Sites  
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.  
Merci



2001

# ***LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL***

## ***Propositions d'inscription 2001***

### **INTRODUCTION**

## **I. PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS CULTURELS**

### **Biens que le Bureau a renvoyés**

#### ***B.1 Villes historiques***

##### *Géorgie*

- Quartier historique de Tbilissi 93

##### *Israël*

- La vieille ville d'Acre 98

#### ***B.2 Biens religieux***

##### *Chypre*

- Églises peintes de la région de Troodos – Palaichori, église Agia Sotira (église de la Transfiguration du Sauveur) – (Extension) 105

##### *Espagne*

- Mudéjar d'Aragon (Extension de l'Architecture mudéjare de Teruel) 108

#### ***B.3 Monuments et ensembles architecturaux***

##### *Fédération de Russie*

- L'ensemble historique et architectural de Bolgar 112

#### ***B.4 Ensembles technologiques***

##### *Allemagne*

- Le paysage industriel et culturel de la mine de Zollverein 117

##### *Suède*

- Le paysage culturel historique de la grande montagne de cuivre de Falun 122

#### ***B.5 Paysages culturels***

##### *Espagne*

- Paysage culturel d'Aranjuez 127

##### *Italie*

- Le cours moyen de l'Adda (Extension de « Crespi d'Adda ») 133

<i>Portugal</i>	
- Région viticole du Haut-Douro	136

## **II. PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS MIXTES**

### **Biens que le Bureau a renvoyés**

<i>Autriche-Hongrie</i>	
- Site naturel et paysage culturel du lac de Neusiedl-Fertö	152

<i>Fédération de Russie</i>	
- Ensemble naturel du Sikhote-Aline central	157

## Tbilissi (Géorgie)

No 1020

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Quartier historique de Tbilissi
<i>Lieu</i>	Région du Kartli, Géorgie centrale
<i>État partie</i>	Géorgie
<i>Date</i>	9 décembre 1999

### Justification émanant de l'État partie

Tbilissi, site de patrimoine urbain, peut être considéré comme un lieu de rencontre de diverses nations et cultures, où les influences étrangères, passées par le filtre des traditions nationales, ont été fixées sous une forme spécifique à Tbilissi, qui les a interprétées et intégrées à sa culture. Capitale et résidence des envahisseurs successifs, Tbilissi a connu des changements continus qui l'ont enrichie sans jamais lui faire perdre son identité. Les bâtiments historiques, d'influences occidentale et orientale, les églises, les synagogues, les mosquées, sont un témoignage vivant des échanges culturels et spirituels intenses qui ont contribué à la diversité architecturale et urbanistique de la ville qui a intégré des traditions séculaires de différentes origines à la culture locale.

### Critère ii

Tbilissi a toujours été une ville multiculturelle et cosmopolite, où les immigrants ont pu conserver leur propre religion, leur propre langue et leurs propres particularités ethno-culturelles, et contribuer au développement d'un mode de vie propre à Tbilissi. Cette unité a, dans une certaine mesure, aidé à contenir la pression des confrontations ethniques, particulièrement importantes durant la période soviétique.

### Critère iii

Le mode de vie des habitants de Tbilissi et leurs activités quotidiennes ont modelé une organisation spatiale typique des quartiers résidentiels. L'intérieur et l'extérieur des maisons sont connectés par des balcons. Les cours, qui sont des lieux-clés de convivialité et d'activités, souvent ouvertes sur la rue, créent des liens entre les différentes parties de la maison et font communiquer les escaliers. Les maisons ont donc un aspect particulier, avec leurs multiples circulations qui se font par les balcons, les escaliers et les cours, en adéquation avec le fonctionnement de la ville et le mode de vie des habitants.

### Critère iv

Tbilissi appartient à la catégorie des villes qui ont subi d'importants changements au cours de leur histoire et qui, avant de devenir une capitale, ont été un premier établissement humain, une forteresse et une ville fortifiée. Devenue capitale, la ville a rempli des fonctions culturelles, administratives et commerciales qu'elle conserve à ce jour, non seulement pour le pays mais pour la totalité de la région. Aujourd'hui, Tbilissi risque de perdre son identité à cause des bouleversements importants qui menacent son quartier historique.

### Critère v

Les traditions culturelles fertiles et l'importance croissante de la capitale ont encouragé les courants de création et favorisé le travail de nombreux artistes brillants. Tbilissi a été célébrée par des chants et des poèmes, elle a été le témoin des débuts ou des grands moments de la carrière de chanteurs célèbres (Théodore Shalyapin), de poètes (Alexandre Griboïedov), d'écrivains (Boris Pasternak, George Gurijiev) et de peintres (Niko Pirosmachvili). La vie de la cité s'est épanouie, surtout au XIXe siècle, avec ses ateliers et ses marchés, ses bains et ses jardins. Tbilissi est directement liée à la vie et à l'activité créatrice du romantisme géorgien, associé à Alexandre Tchatchavadze, Gregory Orbeliani, Nikoloz Baratachvili, et à la littérature avec Ilia Tchatchavadze et Akaki Tsereteli. Tbilissi inspira des poètes d'avant-garde géorgiens, le groupe « Tsisperkantslebi » et Galaktion Tabidze, symboles de la poésie moderne géorgienne, et attira de nombreux poètes et peintres étrangers.

### Critère vi

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

### Histoire et description

#### Histoire

La vie de groupes humains est attestée dans la zone de Tbilissi depuis le Ve millénaire avant notre ère par des fouilles archéologiques. Le premier centre urbain semble remonter à la fin du premier millénaire av. J.-C., et la première preuve de construction date du IVe siècle de notre ère, un fragment intégré dans la forteresse de Narikala qui date de l'occupation des Perses. Selon la légende, la capitale fut déplacée de Mskheta à Tbilissi par le roi Vakhtang Gorgassali et son fils Dachi Ujarmeli à la fin du Ve siècle et au début du VIe siècle. L'activité de construction est attestée par plusieurs églises édifiées au début du Moyen Âge (l'église d'Antchiskhati, la cathédrale de Sion).

Tbilissi fut détruite par Buga Turk en 853, mais un siècle plus tard, les écrivains arméniens et arabes la mentionnent comme une ville florissante. Tel semble être le destin de cette ville, détruite et renaissant de ses cendres une vingtaine de fois. En 1121, après une bataille victorieuse, Tbilissi se libéra de la domination arabe et devint la capitale du royaume uni de Géorgie. Le règne du roi David le Constructeur (1089-1125) marque l'apogée de la plus grande et la plus opulente des villes du Proche-Orient, l'époque de la fondation du

monastère Lurji, la rénovation de la cathédrale de Sion et la construction de l'église de Metekhi. De 1226 à 1230, le pays fut attaqué plusieurs fois puis envahi par les Mongols. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le roi Demeter ordonna la restauration et la reconstruction de la ville. L'église à dôme Saint-Nicholas fut construite dans la forteresse de Narikala et des écrits mentionnent l'existence de plus de 65 bains de sources chaudes.

À partir du XV<sup>e</sup> siècle, le pays est marqué par les invasions de Tamerlan et des troupes perses Safavides, jusqu'au traité signé entre les Perses et les Ottomans en 1639. Profitant de la paix relative, les habitants de Tbilissi reconstruisirent leur ville, multiplièrent les lieux de cultes de différentes religions, édifièrent des palais et des caravansérails. Toutefois, en 1795, Tbilissi fut à nouveau brûlée, cette fois par Aga-Mohammed-Khan. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la Géorgie fut annexée à la Russie et Tbilissi devint le centre de la Transcaucasie. Il y eut alors une nouvelle vague de constructions, donnant à la ville son caractère actuel.

Les nouvelles constructions furent érigées sur les anciennes fondations et respectaient le tracé urbain dans la zone de la forteresse de Narikala et le plateau de Metekhi. Les anciens quartiers résidentiels, Kala, Issani, Kharpukhi et Avlabar ont été complétés par les nouveaux quartiers de Gare Avlabar, Salalaki, Mtatsminda et Vera ainsi que ceux de la rive gauche du Mtkvari. Le caractère architectural des vieux quartiers a été modifié. Ainsi, les anciens types de maisons « darbazi » ont disparu. De nombreux éléments ont été préservés, tels que les églises et la forteresse, mais les anciens murs de la ville et les tours ont été démolis au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les rues des quartiers résidentiels ont été élargies et tracées selon un plan quadrillé. L'architecture européenne a inspiré la construction traditionnelle, en particulier à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La ville n'a donc pas d'équivalent ailleurs en Russie. La période soviétique apporta de nombreux changements au paysage urbain, notamment la construction des berges et de places publiques. Dans les années 1960, le quartier Rike près du plateau de Metekhi a été démoli, laissant un vide en pleine ville.

Avec la prise de conscience progressive de l'importance du patrimoine dans les années 1970, Tbilissi fut soumise à des campagnes de réhabilitation et de reconstruction. Les vestiges des vieilles maisons du quartier de Metekhi furent restaurés, et de nouvelles stratégies furent élaborées sur la base des nouveaux principes internationaux, conduisant progressivement à une politique de conservation cohérente. La première étape se limitait souvent à l'amélioration des façades, suivi de la restauration du reste du bâtiment. Plusieurs quartiers historiques ont bénéficié d'une politique de rénovation ou de reconstruction, notamment la rue Baratachvili (1979), la colline Kibalchich (1980), la rue Lesselidze (1983), le quartier des berges de la rive droite (1983), le quartier Abanotubani (1984). Ces travaux attirèrent l'attention du public sur le centre historique, mais il y a eu aussi des pertes, en particulier dans le quartier Vera dans les années 1980, qui a subi des dommages pendant la guerre en 1991-1992 et pendant la période de reconstruction qui a suivi.

### Description

Le quartier historique de Tbilissi proposé pour inscription est situé au centre de la ville, sur la rive ouest du Mtkvari. La zone centrale comporte environ 138 000 habitants, et la zone tampon, environ 118 000.

Le site se caractérise par un relief accentué, marqué par le plateau Isani, le mont Salaki et la rivière Mtkvari, une structure urbaine pittoresque, d'une complexité inhabituelle, à plusieurs niveaux de lecture. Le caractère ouvert et fluide du plan de la ville, associé aux caractéristiques naturelles du site, contribue au sentiment de transparence, en harmonie avec l'atmosphère générale du lieu qui se reflète dans le tissu urbain.

Bien que Tbilissi ait connu une longue série de destructions, elle conserve l'aspect d'une cité médiévale et féodale. De nombreux monuments sont intégrés au tissu urbain des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Autour de la citadelle, dans la gorge étroite du Mtkvari, les monuments architecturaux importants sont la forteresse de Narikala et les églises de Metekhi, de Sion et d'Antchiskhati. La plus ancienne partie de la ville se trouve dans le quartier Kala, qui a conservé son tracé médiéval ainsi que plusieurs maisons d'habitation typiques de Tbilissi. La zone est divisée en deux parties : Zemo Kala (haut Kala) et Kvemo Kala (bas Kala). Ce quartier, conserve un tracé irrégulier, des ruelles étroites, des impasses, des maisons qui reflètent la fantaisie de leurs constructeurs.

Le quartier Abanotubani, au sud de Kala, tient son nom de l'abondance des maisons de bains. Le quartier autour de la forteresse de Narikala a moins bien conservé son tissu médiéval, tandis que celui de Gareoubani, sur la rive droite du fleuve, abrite de nombreux bâtiments publics importants. Salalaki est un quartier au tracé régulier, construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement des anciens jardins royaux. Au nord, le quartier Mtatsminda, qui s'étend sur les pentes de la montagne Mtatsminda, conserve le caractère typique de Tbilissi, tout comme le quartier plus récent de Vera. Au XX<sup>e</sup> siècle, une série de grands bâtiments publics ont été construits sur deux axes principaux qui ont été ouverts dans le tissu urbain historique.

Un certain nombre de bâtiments d'habitation présentent une architecture intéressante, typique de Tbilissi, en particulier dans le quartier de Kala. Les maisons sont construites en brique ou en terre, utilisent des parements de bois et se caractérisent par des balcons ouverts, des cours intérieures et autres détails décoratifs. Les façades sur rue des bâtiments les plus récents sont souvent de style *Revival* international. Tbilissi est connue pour l'originalité de son style Art Nouveau qui s'est développé en même temps que dans le reste de l'Europe, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'architecture de Tbilissi présente des similitudes avec celle des villes du Caucase, des Balkans et de Perse, mais elle se distingue par divers aspects importants liés aux spécificités de la culture géorgienne et au caractère multiculturel de cette société. L'architecture de Tbilissi se différencie par son système de balcons, ouverts et fermés, qui structure l'espace. Ainsi, dans les maisons bulgares typiques (de ladite Renaissance bulgare) les balcons en encorbellement et les fenêtres en saillie sont toujours des espaces privés et fermés. Il en va ainsi de l'architecture dans les sociétés musulmanes. À l'inverse, dans le modèle géorgien, les balcons et les cours

intérieures prolongent les espaces privés mais font aussi partie intégrante de l'espace urbain. Le réseau des balcons, des galeries, des passages et des escaliers ouverts relie les maisons et la rue. Ce système confère à l'architecture un caractère de transparence que l'on ne rencontre dans aucune autre culture et qui est abondamment illustré dans la littérature, le cinéma et les arts plastiques.

Il reste certains anciens palais, tels que le palais Sachino construit par la reine Darejan et le roi Erekle II, en 1719, et plusieurs maisons de bains, dont la plus ancienne date du XVIIe siècle. Les nombreux caravansérails ont malheureusement disparu.

Le quartier historique comporte un grand nombre d'ensembles religieux, tel que l'église d'Antchiskhati du XVIe siècle, la plus ancienne préservée à Tbilissi, rénovée au XVIIe siècle et exemple typique des basiliques géorgiennes. L'église Subgevor, acquise par la communauté arménienne à la fin du Moyen Âge, possède un grand dôme érigé au XVIIe siècle. Les autres bâtiments sont l'église catholique romaine du XIXe siècle, la synagogue de 1904-1913 et la mosquée du Chah Ismail du XVIIe siècle, transformée au XIXe siècle et endommagée dans les années 1930. Les restes d'un temple dédié au feu, Ateshgha, transformé en mosquée au XVIIIe siècle, sont actuellement en ruines.

Les fortifications ont été démolies au XIXe siècle, mais il reste des vestiges tels que les ruines de la forteresse de Narikala, qui domine le paysage urbain de la vieille ville.

Nombre des bâtiments publics datent du XIXe siècle, parmi lesquels le palais du Vice-Roi (actuellement Palais des écoliers) avec son « hall persan » et ses ornements en stuc, le Bureau central et l'Opéra de style pseudo-mauresque. Le Théâtre Roustaveli, de style éclectique tardif, a été construit en 1901 ; l'Hôtel Majestic (Hôtel Tbilissi) a été construit en 1911-1914, de style néo-Renaissance avec force détails, et la Banque nationale de Géorgie est un bon exemple du style Art Nouveau que l'on trouve à Tbilissi. Enfin, la maison du Gouvernement, de style soviétique, construit entre 1938 et 1953, domine l'avenue Roustaveli.

## **Gestion et protection**

### *Statut juridique*

Le centre historique de Tbilissi est protégé par des dispositions juridiques de la législation nationale : le décret n°141 du 25.02.1975, pris par le conseil des ministres de la République Socialiste Soviétique de Géorgie (Établissement de la zone de protection de l'État du centre historique de Tbilissi), le décret n°76 du 29.01.1985 pour l'agrandissement de la zone de protection de l'État et un complément de mesures de protection. Une première liste de monuments historiques et culturels classés de Tbilissi a été adoptée en 1976, une liste complémentaire en 1986.

Jusqu'en 1992 tous les biens étaient la propriété de l'État. Après l'adoption de la loi sur la privatisation des habitations, la plupart des bâtiments d'habitation ont été remis à des propriétaires privés. Une partie des bâtiments appartiennent à diverses institutions, telles que les banques et les sociétés commerciales. Depuis 1997, un décret du Parlement de Géorgie a interdit la privatisation des monuments classés.

Les bâtiments résidentiels classés qui n'ont pas été privatisés restent donc la propriété de la commune.

La zone dispose d'une protection juridique mais on note que l'administration ne possède pas les réglementations nécessaires à son application. Néanmoins, la Commission du patrimoine culturel du Parlement prépare actuellement une loi spéciale pour le Vieux Tbilissi, qui devrait améliorer la situation et fournir les instruments requis pour contrôler les changements nécessaires.

### *Gestion*

La zone de protection de l'État est classée et protégée en terme d'urbanisme, de tissu et de paysage urbain. La reconstruction des éléments perdus y est autorisée.

Le plan de gestion mis au point par le conseil d'urbanisme du centre historique de Tbilissi (services d'architecture de la municipalité) envisage les actions suivantes : mise à jour du plan directeur, inventaire des quartiers historiques, préparation de projets pour la reconstruction, investissements, construction d'infrastructures, organisation de concours pour des secteurs principaux et projets d'architecture pour des sites particuliers.

La gestion du centre historique de Tbilissi est du ressort des services d'architecture de la ville de Tbilissi et du conseil d'urbanisme du centre historique de Tbilissi. Le contrôle scientifique des projets de conservation est assuré par la direction du patrimoine culturel de la Géorgie.

L'état actuel des quartiers historiques de Tbilissi, tant physique qu'administratif, est très précaire. Une grande partie du parc immobilier nécessite des travaux urgents de réfection et de consolidation. Nombre d'interventions récentes et de constructions neuves ne correspondent pas à l'esprit de la zone historique et les quelques rares restaurations ne respectent pas les normes. Parallèlement, les responsabilités de gestion ne sont pas clairement établies, ce qui provoque des conflits entre les différents propriétaires et les différentes autorités, l'État, l'église et les propriétaires privés.

Depuis la préparation de la proposition d'inscription, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour promouvoir une prise de conscience de l'importance de la ville historique et pour améliorer la gestion de la zone. En mars 2000, ICOMOS Géorgie a organisé une exposition, « Sauver le Vieux Tbilissi », qui a été bien reçue par la presse et les médias et a provoqué une série de réactions positives. Le Syndicat des architectes de Géorgie a lancé un appel à la municipalité pour améliorer la protection de la vieille ville, et le Parlement a créé un Comité extraordinaire pour la Conservation du Vieux Tbilissi, conjointement avec la Commission du patrimoine culturel du Parlement en mars 2001. Le Comité prépare actuellement une loi spéciale visant à renforcer la protection du Vieux Tbilissi et à procurer des orientations favorables au développement culturel durable. Une priorité est accordée à l'amélioration de la coordination des activités de gestion.

Le soutien apporté par la Fondation Kress, dans le contexte du Vieux Tbilissi inscrit sur la Liste des 100 sites les plus menacés, a permis à ICOMOS Géorgie et à « Sauver le Vieux Tbilissi » de mener des études approfondies dans le

quartier Betlemi de la ville historique. Le Fonds du Conseil de l'Europe pour la préservation du patrimoine culturel en Géorgie a financé des études similaires dans les quartiers de Kvemo Kala et Zemo Kala (typologie, chronologie, définitions, caractéristiques, état des structures et de l'architecture, etc.). Ces études ont été conduites par le bureau créé dans la Vieille Ville dans le cadre du programme de la Banque mondiale. Ce bureau a été fondé en 1998 avec un fonds de quelque 5 millions de dollars. Il emploie 20 professionnels qui interviennent sur 50 projets de restauration d'urgence des bâtiments historiques de la Vieille Ville. Il s'agit d'une série d'initiatives pilotes dont le but est d'apporter les compétences professionnelles et d'encourager les interventions. À l'issue du programme, le bureau devrait disposer d'une base institutionnelle au sein de l'administration municipale.

La mission de l'ICOMOS a noté que les institutions chargées du patrimoine mises en place au niveau local et national à l'époque soviétique manquent de ressources et de pouvoir de gestion dans une économie de marché, mais que néanmoins des mécanismes novateurs et positifs émergent pour réorienter les activités de ce domaine. À cet égard, la situation semble bien plus saine en Géorgie que dans bien d'autres pays connaissant des situations comparables. Il faudra toutefois consacrer plus de temps et d'efforts si l'on veut plus complètement relever les défis.

## **Conservation et authenticité**

### *Historique de la conservation*

L'histoire de Tbilissi est parcourue d'une longue série de destructions et de reconstructions successives. La dernière grande destruction date de 1795. Depuis, la ville a été reconstruite, mais elle a souffert d'autres démolitions et d'autres dommages, tels que ceux de la guerre de 1991-1992. Actuellement, la ville conserve une partie de son tissu urbain médiéval, quelques-uns de ses monuments anciens, en particulier les églises, et des quartiers résidentiels aux constructions typiques de Tbilissi. Malheureusement, une grande partie du tissu historique n'est pas en bon état et la zone est soumise aux pressions du développement, de la construction illégale, de la pollution de l'air, du manque de personnel qualifié, du manque de matériel de qualité et du manque de financement. La ville est située dans une zone à risques sismiques et le séisme qui a touché l'Arménie en 1989 a fragilisé les constructions anciennes. Il n'existe pas de programmes de préparation aux risques pour le patrimoine culturel. Il y a de plus une pression accrue du tourisme, le nombre de visiteurs était de 85 000 personnes en 1996 et de plus de 300 000 en 1997.

### *Authenticité et intégrité*

Le centre historique de Tbilissi possède sans aucun doute de nombreuses qualités, liées à sa société multiculturelle, à son tissu bâti et au caractère ouvert et transparent de ses quartiers résidentiels. Ces qualités ont été abondamment décrites par les écrivains et les poètes, et illustrées par les peintres. À l'exclusion des nombreuses destructions qui se sont produites ces dernières années, la zone se caractérise par son habitat traditionnel, datant principalement du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

L'intégrité de la zone historique est diminuée dans une certaine mesure. Il existe relativement peu de structures antérieures au XIXe siècle et beaucoup de bâtiments existants sont en mauvais état. Néanmoins, les destructions passées n'ont généralement été que partielles et la ville a connu une continuité à la fois du point de vue culturel et dans la forme des bâtiments. La mission de l'ICOMOS a souligné l'importance qu'il y a à maintenir les zones proposées pour inscription en une seule entité, étant donné que les différentes parties sont étroitement liées et contribuent à l'intégrité globale du district. À cet égard, le jardin botanique, créé en 1636, fait aussi partie de l'ensemble, même si ses riches collections ont subi de graves dommages lors des récents conflits et du fait de la pénurie d'énergie.

## **Évaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Tbilissi en avril-mai 2001. Le comité scientifique international de l'ICOMOS sur les Villes et Villages Historiques (CIVVIH) a été consulté, de même que plusieurs autres experts des pays voisins.

### *Caractéristiques*

L'ICOMOS note la valeur culturelle de Tbilissi, reconnue à plusieurs époques, et surtout le fait qu'elle a favorisé la naissance de talents littéraires et artistiques d'une grande importance pour la Géorgie et pour cette région du monde.

Les bâtiments existants, qui datent essentiellement des XIXe et XXe siècles, représentent une intégration des influences de l'Orient et de l'Europe, ce qui en soi est d'un grand intérêt. Il s'agit d'une intégration particulière, réalisée dans le contexte culturel géorgien qui a ses propres spécificités, distinctes du reste de la région. Concernant l'architecture, il faut noter que, bien que les façades sur rue épousent souvent les styles *revival* du contexte européen, les constructeurs locaux ont utilisé des solutions innovantes. Celles-ci s'inscrivent dans la tradition locale et s'expriment dans les structures de plusieurs manières, en particulier par le continuum des cours intérieures, des balcons, des galeries et des escaliers avec la rue et le tissu urbain en général. L'esprit d'une « société ouverte » se traduit clairement dans les quartiers anciens autant que dans les constructions plus récentes, donnant à la ville un caractère de transparence à multiples facettes.

L'ICOMOS considère comme satisfaisante la valeur universelle exceptionnelle de Tbilissi en terme d'importance culturelle et architecturale telle qu'elle se reflète dans le tissu urbain actuel. Cette ville historique résulte de la rencontre de différentes cultures et de l'échange de valeurs considérables au cours d'une longue période (critère ii). Tbilissi apporte un témoignage unique sur des traditions culturelles qui se concrétisent dans le tissu urbain (critère iii). Enfin, les bâtiments à cours caractéristiques et leur rôle dans la constitution du tissu urbain de Tbilissi représentent un développement urbain et architectural intéressant et reflètent simultanément une vaste gamme d'influences (critère iv).

L'ICOMOS reconnaît que les bâtiments de la zone proposée pour inscription ne sont pas en bon état, sauf ceux qui ont déjà été restaurés. Néanmoins, la mission de l'ICOMOS confirme que l'évolution actuelle donne des garanties pour la possibilité d'établir des structures de gestion adéquates. Les récentes enquêtes sociologiques sur la population ont montré qu'il existe une bonne volonté de contribuer à restaurer les maisons d'habitation. La mission de l'ICOMOS a également constaté que les bâtiments, bien qu'ils soient actuellement en mauvais état, peuvent être restaurés et que le pays produit un effort sérieux pour mettre sur pied les ressources nécessaires à cet effet.

#### *Analyse comparative*

Le développement de la culture géorgienne se retrouve dans la région depuis Vardzia-Khertvisi jusqu'à Mtskheta et Tbilissi, les capitales successives du royaume, coïncidant avec la vallée de la Kura (Mtkvari), du sud-ouest jusqu'à la mer Caspienne à l'est. Cette culture possède sa propre identité et reflète des influences de l'orient et de l'occident. La culture géorgienne donne un aspect particulier au tissu urbain de Tbilissi et se trouve à l'origine des structures typiques ouvertes et transparentes, tandis que, dans le détail, le style architectural appartient à une région bien plus vaste qui va des Balkans et de la mer Noire jusqu'en Iran et en Turquie.

L'État partie a fourni une analyse comparative avec d'autres villes d'importance culturelle similaire qui participent à un intéressant phénomène culturel, à savoir celui des villes qui ont reçu des influences européennes et asiatiques. Cette comparaison a été vérifiée par l'ICOMOS, par consultation d'experts dans d'autres pays de la région. Culturellement, la plus proche comparaison pourrait s'établir avec Bakou (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 2000) en Azerbaïdjan, bien que l'architecture de Tbilissi soit différente. Les structures vernaculaires de Plovdiv, Tirnovo, Nesebre et Melnik constituent un phénomène parallèle dans le style *Revival* national bulgare des XVIIIe et XIXe siècles. L'architecture de Tbilissi possède aussi des affinités avec les maisons d'habitation de Turquie et de Grèce, où l'on reconnaît des structures de balcons semblables, surtout dans les zones rurales et dans les ensembles monastiques. De plus, les façades des maisons de Tbilissi présentent des caractéristiques stylistiques semblables à celles de l'architecture européenne contemporaine, et la ville offre un choix intéressant d'architecture et d'intérieurs Art Nouveau datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

De ces comparaisons, il ressort que le contexte culturel particulier, la culture géorgienne et les influences occidentales et orientales qui caractérisent Tbilissi donnent à la ville une spécificité qui ne se retrouve nulle part ailleurs. La ville historique de Tbilissi, capable de faire fusionner les différentes influences de manière créative et innovante, forme une entité à forte identité culturelle et historique. On peut regretter le mauvais état physique actuel de ce patrimoine, mais il faut se rappeler que la plupart des autres villes possédant un caractère semblable ne seraient pas dans un meilleur état.

#### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

L'ICOMOS reconnaît la valeur universelle exceptionnelle de Tbilissi, mais recommande que l'État partie poursuive ses efforts pour la sauvegarde de la ville historique et qu'il fournisse les instruments de planification nécessaires à la conservation appropriée et pose comme condition à l'inscription le contrôle de l'évolution de la ville. L'ICOMOS demande aussi à la communauté internationale de faire ce qui est en son pouvoir pour aider l'État partie dans cette importante entreprise.

#### **Brève description**

Le centre historique de Tbilissi, la capitale de la Géorgie, représente une longue évolution historique, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Après avoir traversé une histoire mouvementée, la ville actuelle présente un tissu urbain datant essentiellement des XIXe et XXe siècles, mais comporte aussi des monuments plus anciens, en particulier de nombreux ensembles religieux, les bains et la forteresse de Narikala. Les balcons ouverts et les cours des bâtiments typiques s'intègrent au tissu urbain, lui donnant une transparence particulière qui reflète la culture géorgienne et la société ouverte et pluriculturelle de Tbilissi.

#### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que l'examen de cette proposition d'inscription soit *différé* dans l'attente de l'établissement d'un cadre juridique approprié, de structures de gestion et de directives visant à la réhabilitation, la restauration et le contrôle du changement dans la zone proposée pour inscription.

#### **Recommandation du Bureau**

Le Bureau recommande que la proposition d'inscription du Quartier historique de Tbilissi soit *renvoyée*, pour permettre à l'ICOMOS d'étudier les compléments d'information récemment reçus, incluant une étude comparative du Quartier historique. S'il s'avérait que cette étude correspond aux conditions requises des *Orientations*, du point de vue de l'ICOMOS, l'organe consultatif formulera ensuite sa recommandation pour la session extraordinaire du Bureau en décembre.

ICOMOS, septembre 2001

## Acre (Israël)

No 1042

### Identification

*Bien proposé* La vieille ville d'Acre

*Lieu* Galilée occidentale

*État partie* Israël

*Date* 30 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

Tout au long de son existence, Acre a été un exemple exceptionnel de symbiose entre différentes cultures et valeurs. Sa situation géographique en fait un point de rencontre entre l'est et l'ouest. De par les luttes auxquelles se sont livrées les diverses cultures pour le contrôle de la cité, toutes les parties ont été exposées aux influences des autres.

Le caractère unique d'Acre se fait sentir lorsque l'on examine la ville des Croisés, qui ont amené avec eux en Terre Sainte la technologie de construction européenne, tout en se servant des matériaux du cru et en construisant selon les divers impératifs dictés par la situation géographique de la ville. Leur relation avec le lieu et la population locale a abouti au développement de la cité hybride de cette époque, à laquelle nulle autre ville européenne ne peut être comparée.

Acre évolua pendant 200 ans, atteignant son apogée mondiale à l'époque où elle était la capitale des Croisés, et la principale porte d'entrée, pour beaucoup de visiteurs, en Terre Sainte. L'autre exemple du caractère exceptionnel de la ville est le rôle que joua Acre dans les plans ottomans de construction. Lorsque les Mamelouks prirent la ville, ils tentèrent d'enterrer la cité d'origine. Cependant, pendant la reconstruction du XVIII<sup>e</sup> siècle, les édifices originaux des Croisés servirent de fondations aux nouveaux bâtiments, ce qui conserva ainsi le tracé urbain fondamental de l'époque des Croisades.

### Critère ii

Acre est le vivant témoin de l'existence de deux cultures aujourd'hui éteintes : celle des Croisés en Terre Sainte et celle des Ottomans. Seule la Terre Sainte pouvait voir naître une ville de pèlerins et de Croisés comme Acre. Au fur et à mesure de l'évolution de la région, Acre devint la seconde ville majeure du pays, derrière Jérusalem.

De par son ancien statut de capitale du royaume franc en Terre Sainte, Acre offre aujourd'hui des témoignages uniques du mode de vie particulier des Croisés, qui ne dura

qu'un bref laps de temps, au regard de l'Histoire, avant de disparaître. C'est dans la ville basse que l'on trouve le plus de témoignages de cette culture et de ce mode de vie : là demeurent une multitude de vestiges archéologiques, magnifiquement préservés depuis des centaines d'années. Il suffit de flâner aujourd'hui dans la vieille ville d'Acre pour s'imprégner de la culture ottomane, grâce au degré inhabituel de préservation de ce style de vie dans l'enceinte de la ville et à sa situation géographique, et cela en dépit du fait que l'évolution des conditions socio-économiques ait provoqué un exode massif des classes les plus aisées.

### Critère iii

Acre est un exemple de peuplement et d'utilisation des sols par un grand nombre de gens par des moyens militaires, dans un objectif religieux précis. En fait, ce peuplement n'avait pas pour cible la ville elle-même, qui n'était qu'un marche-pied vers Jérusalem. C'est pourquoi Acre présentait à la fois les aspects d'une ville de garnison et ceux d'une ville étape. Cette forme de peuplement, s'inscrivant dans un processus historique sur un bref laps de temps, est unique.

Les Croisés créèrent sur cette terre une nouvelle culture, qui ne cherchait ni à perpétuer son influence sur la culture locale, ni à absorber l'influence de cette dernière. Ainsi, l'Acre des Croisés cessa d'exister dès sa prise par les Mamelouks et la fin des Croisades. Le mode de vie particulier en vigueur jusqu'à cette date cessa brusquement d'exister.

### Critère v

Acre est directement liée à plusieurs événements mondiaux historiques, ainsi qu'au bahaïsme.

En 1189, les Croisés, menés par le roi Guy de Lusignan, assiégèrent Acre : une opération qui dura deux ans et resta sans rivale dans les contes des guerres médiévales, dans le monde chrétien comme dans le monde musulman. Saladin, Richard Cœur de Lion et Philippe II prirent tous part à la guerre, et Acre se rendit aux forces croisées le 12 juillet 1191. Elle connut alors son âge d'or, en qualité de capitale du second royaume franc, de 1191 à 1291. Elle se dressait à la jonction de routes internationales, et était un important centre commercial entre l'Europe et l'Asie. En 1291, la ville fut finalement conquise par les musulmans, et systématiquement détruite sur les ordres du sultan al-Ashraf.

En 1799, Acre se tailla une renommée mondiale, car l'armée de Napoléon, après un long siège, ne parvint pas à la prendre. Les défenseurs de la cité, avec l'aide active des Anglais, parvinrent à repousser les forces françaises et à les forcer à se retirer. Le « Tell d'Akko », jadis nommé « colline du roi Richard », est rebaptisé « Tell de Napoléon ». L'échec du siège d'Acre marque un tournant décisif dans le règne de Napoléon.

En 1868, Bahá'ulláh arriva à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passa les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'ulláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il fut libéré vers la fin

de l'année 1870 et s'en fut vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y mourut en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour le bahaïsme.

Pendant le mandat britannique en Palestine, neuf résistants combattant pour la liberté furent exécutés dans la salle des potences, une partie de la prison britannique occupant la citadelle.

#### Critère vi

#### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

#### Histoire et description

##### Histoire

Dans l'Antiquité, Acre se dressait sur le Tell d'Akko (ou Tell El Fukhar), à 2,5 km environ à l'est de la vieille ville. Le peuplement de la colline semble avoir commencé au début de l'âge de bronze (vers 3000 avant J.-C.). Aux alentours de 1900 avant J.-C., la ville est fortifiée au moyen d'un haut rempart de terre, doté d'une porte de briques orientée vers la mer.

Acre est fondée sur la péninsule pendant la période hellénistique (IIIe-IIe siècles avant J.-C.) et baptisée Ptolémaïs, du nom de son fondateur, Ptolémée II, roi d'Égypte. Il subsiste de cette période des traces de fortifications, un mur et une tour. Acre, de par sa position stratégique et son port naturel, devient un centre international de commerce.

La ville tombe aux mains des Romains lors de la conquête d'Israël et, au Ier siècle de notre ère, prend le statut de *colonia*. Les premiers pèlerins chrétiens traversent Acre pour se rendre à Jérusalem. En 330, à la période byzantine, la terre d'Israël passe sous le contrôle de l'empire romain oriental. C'est une ère d'expansion économique et démographique, qui voit s'ériger des centaines d'églises et de monastères partout en Terre Sainte. Les grandes villes s'agrandissent encore et sont encerclées de nouveaux systèmes de fortifications ; quant à Acre, elle conserve son statut de principal port d'Israël.

Au début de la période arabe (638–1099), nombre des cités du pays sont abandonnées et détruites. L'importance d'Acre en tant que port international décroît, et les limites de la ville sont révisées afin d'inclure plusieurs quartiers autour du port, où stationne une flotte musulmane. La reprise économique d'Acre prend son essor aux Xe et XIe siècles ; le port et les remparts de la ville sont reconstruits.

La période croisée d'Acre commence en 1104, cinq ans après la chute de Jérusalem. Baudouin Ier, roi de Jérusalem, et la flotte commerciale génoise s'associent pour assiéger Acre depuis la terre et la mer, jusqu'à ce que la ville tombe aux mains des Croisés. Un nouveau modèle particulier de peuplement évolue alors, caractérisé par des

quartiers bien définis et autonomes. Le roi s'installe dans le quartier nord de la ville, où il construit un palais fortifié.

Les marchands génois, vénitiens et pisans bâtissent des quartiers autonomes à proximité du port. Par ailleurs, les ordres militaires s'installent non loin – les Hospitaliers au nord de la ville et à l'ouest du palais, les Templiers au sud-ouest de la ville, et les chevaliers teutoniques près de la muraille orientale. Les autres quartiers importants sont ceux du Patriarche (où fut construite l'église de la Sainte-Croix, principale cathédrale d'Acre), des marchands français (le quartier provençal) et des marchands anglais. Des marchands musulmans et juifs s'installent également dans la ville.

Beaucoup d'édifices publics sont érigés – bâtiments fortifiés, églises, bains publics, boulangeries, cours et hôtels pour les pèlerins et les marchands, halles de marché – mais aussi des résidences privées. Pendant les deux siècles qu'elle passe sous la houlette des Croisés, Acre se transforme en une ville commerciale riche et prospère. Mieux que toute autre, elle symbolise les échanges entre les cultures orientale et occidentale.

En 1187, après la débâcle de Hattin et la destruction de l'armée des Croisés, les Musulmans conquièrent toute la terre d'Israël, et Acre leur appartient pendant quatre ans. Ce n'est qu'en 1191 que la Troisième Croisade, menée par Richard Cœur de Lion, aboutit à la reconquête d'Acre et des côtes septentrionales d'Israël. Un second royaume franc est instauré : Acre en est la capitale, car les Croisés n'ont pu reprendre Jérusalem.

De 1191 à 1291, le deuxième royaume des Croisés étend ses frontières. De nouveaux quartiers sont construits, tels Monmizar, au nord, et Acre est dotée d'un nouveau double rempart. D'autres palais, églises et bâtiments publics sont érigés, à une époque où, en Occident, on passe du style roman au gothique : une évolution du style reflétée à Acre, où de récentes fouilles ont révélé des bâtiments illustrant la transition entre les deux styles et l'établissement du style gothique au XIIIe siècle.

La période mamelouke (du nom des souverains musulmans d'Égypte) commence en 1291 avec la conquête d'Acre et se poursuit jusqu'en 1517. La ville est détruite et totalement désertée ; seuls subsistent quelques bâtiments autour du port.

À la période ottomane (1517–1917), les pèlerins et les marchands qui visitent Acre aux XVIe et XVIIe siècles la décrivent comme une ville fantôme, où se dressent encore quelques rares structures de l'époque des Croisés, certaines émergeant de la terre, d'autres enfouies. La reconstruction ne commence qu'au milieu du XVIIIe siècle, sous Daher El Amar, qui rénove le port, y installe officiels et marchands, se fait bâtir un palais et reconstruit les fortifications.

L'érection de l'Acre ottomane aux XVIIIe et XIXe siècles enterre les vestiges de la cité des Croisés et, ainsi, les préserve. En 1799, le nom d'Acre accède à la célébrité mondiale, lorsque Napoléon ne parvient à prendre la ville, alors sous l'égide du souverain turc Ahmed El Jazar, après un long siège.

Au XIXe siècle, Acre jouit d'un renouveau de croissance économique. Des mosquées, des bains publics et des caravansérails sont construits. De riches marchands s'y installent, et construisent de grandes demeures dans le style néo-classique oriental de la fin du XIXe siècle.

En 1868, Bahá'ulláh, fondateur du bahaïsme, arrive à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passera les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'u'lláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il est libéré vers la fin de l'année 1870 et s'en va vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y meurt en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour les adeptes du bahaïsme.

Après la prise d'Acre en 1918 et le mandat de la Ligue des Nations qui leur donne le contrôle de la Palestine, les Britanniques transforment la forteresse en prison. Plusieurs éminents colons juifs y sont emprisonnés, et des pendaisons y ont lieu. Les Britanniques étendent la ville au-delà des murailles, construisant des habitations et des bâtiments administratifs. Toutefois, ils ne font rien pour altérer le tissu de vie dans l'enceinte de la vieille ville. Le port tombe en désaffection lorsque le port de Haïfa, plus moderne, le supplante.

Lors de la guerre d'indépendance d'Israël, les Juifs prennent Acre le 16 mai 1948. Au départ, seuls quelques résidents musulmans demeurent dans la vieille ville, mais après la fin de la lutte, beaucoup d'Arabes palestiniens venus d'autres villes arrivent pour s'installer dans les vieux quartiers, tandis que les Juifs s'installent en grand nombre dans les nouveaux. Actuellement, les cinq mille habitants de la cité fortifiée sont exclusivement arabes, avec quelques 80 % venus d'autres régions d'Israël.

#### *Description*

La ville bâtie se compose de deux niveaux :

La ville des Croisés, dont il ne reste principalement que des vestiges souterrains partiellement mis à jour et dans un très bon état de conservation – remparts, quartiers (Hospitalier, génois, pisan, vénitien, *Burgus Novos*, etc.), des voies à ciel ouvert et couvertes, des monuments, des tunnels de drainage, des systèmes de passages secrets, des échoppes et des habitations.

La ville ottomane, érigée sur les ruines de la ville croisée, utilisant les structures antérieures comme fondations et aidant ainsi à préserver les vestiges et le tracé de la ville. La ville ottomane se caractérise par ses allées étroites, ses monuments et ses habitations dotées d'une cour intérieure.

Le système de fortifications, qui comprend les remparts, les portes, les tours et les douves. Les murailles sont construites en plusieurs étapes entre 1750 et 1840. Elles incluent les vestiges de la muraille Daher-El-Umar (construite en 1750–1751) et sa porte du Lion, la muraille El-Jazar, et les portes de la ville (la porte de la Terre, construite par El Jazar, la porte de la Mer, et deux entrées dans les murs du nord ouvertes en 1910).

Deux éléments du système d'approvisionnement en eau subsistent : les vestiges de l'aqueduc, construit par Dahar el Umar ou par El Jazar, qui apportait de l'eau depuis la fontaine Kabri jusqu'à la ville et alimentait les bains et la fontaine publics, et un réservoir à cinq voûtes en tonnelle ottomanes.

On compte plusieurs tombeaux de cheikhs et cimetières dignes d'intérêt, notamment le tombeau de Nebi Tzalah dans le cimetière proche de la muraille orientale, celui du cheikh Yanis dans une salle du mur méridional du Jabhane, face la mosquée Jazar, le tombeau du cheikh Ana'am, construit en 1807–1808 par Suliman Pesha, le tombeau du cheikh Az A-dean au nord de la muraille donnant sur la mer (traditionnellement considéré comme le tombeau de Dahar El-Amar), et trois cimetières - le Muzoleom, un cimetière derrière Hann-Shuni et le cimetière de l'église Saint-Georges.

Acre compte quatre églises historiques : l'église de Saint-Jean, bâtie en 1737 par les franciscains, probablement sur l'ancienne église croisée Saint-André, et aujourd'hui utilisée par la communauté catholique romaine, l'église maronite, l'église Saint-André, apparemment érigée sur l'ancienne église croisée Sainte-Anne et aujourd'hui utilisée par l'église grecque-melkite catholique, et l'église Saint-George, l'une des plus anciennes d'Acre, et mentionnée dans une description rédigée par des pèlerins au XVIIIe siècle comme l'église Saint-Nicolas (elle est construite sur des voûtes d'arêtes de l'époque des croisades, ce qui correspond à la description de l'église Sainte-Laurence).

On dénombre huit mosquées dans la vieille ville d'Acre proposée pour inscription. La mosquée El-Jazar, bâtie en 1781 par El-Jazar sur les vestiges de la cathédrale de la Sainte-Croix, est l'une des plus importantes mosquées du pays. Elle abrite des institutions religieuses et une bibliothèque célèbre ; El-Jazar, Suliman Pesha et leurs familles sont enterrés dans la cour. La mosquée El-Zaituna fut construite en 1745 par Husain Abed Elhadi. Des vestiges sont incorporés à cette structure ; l'on croit qu'il s'agit de ceux de l'église des Hospitaliers. Quant à la mosquée Snan-Basha, elle fut bâtie en 1806–1807 par Suliman Pesha au-dessus des ruines de la mosquée édifée par Snan-Basha au XVIe siècle. La mosquée Elmualic était à l'origine une synagogue de la communauté juive d'Acre, et fut transformée en mosquée par Dahar El-Amar en 1746. A l'instar de la plupart des mosquées d'Acre, elle se dresse sur les vestiges d'édifices des croisés : c'est aussi le cas des mosquées A-Ramal (1704) et A-Magdala (1710). La mosquée Shazalia fut construite en 1862 par le cheikh Ali Nur A-Dean El-Yasruti, fondateur du culte Shazalia, dont le corps et ceux de sa famille sont enterrés à proximité. La mosquée El Burg, située près du rempart, au niveau de la porte du Lion, est également importante.

Les deux bains publics sont d'autres exemples superbes de l'architecture islamique à Acre : le grand hammam El-Basha, construit par El-Jazar au XVIIIe siècle, apparemment sur d'anciens bains publics, et le petit hammam construit par Dahar El-Amar au XVIIIe siècle, et utilisé sans interruption jusque dans les années 1940.

Parmi les khans historiques (caravansérails) figurent Khan El Umdan, bâti en 1784 par El-Jazar, Khan El-Farang', construit au XVI<sup>e</sup> siècle par des marchands français dans la cour centrale du quartier vénitien de la période des croisades, Khan A-Shauardee, érigé au XVIII<sup>e</sup> siècle par Dahar El-Amar, Burg' El-Sultan, une tour de croisés, reconstruite par les Mamelouks et plus tard incorporée au khan, le Khan des Ânes, construit en 1810 et détruit par une explosion dans un dépôt de munitions, et le Khan A-Shune, érigé sous Dahar El-Amar sur les vestiges du quartier pisan.

Deux lieux saints du bahaïsme se trouvent également dans la vieille ville proposée pour inscription : la tour Jabotinsky et la maison Abud.

On y trouve aussi deux marchés : le bazar turc (marché El-Jazar) et le souk El-Abyad (le marché blanc) construit par Dahar El-Amar et reconstruit par Suliman Pasha en 1817, à la suite d'un incendie.

Le principal bâtiment d'État est la citadelle, palais des gouverneurs ottomans et prison pendant le mandat britannique. Elle fut construite sur la citadelle des Hospitaliers, qui comprend les salles des chevaliers, le Grand Munier, la crypte, la « Grand-Salle » et la cour. On pense que le séraï aurait fait office de palais de justice à l'époque ottomane.

Le tissu urbain de l'Acre contemporaine repose sur les facteurs essentiels suivants :

- La situation géographique d'Acre, dans une baie naturelle, a joué un grand rôle dans son développement en tant que ville portuaire. Son emplacement, sur une péninsule, et son inscription dans des limites définies par ses murailles et par la mer ont imposé un tissu urbain dense, trait caractéristique des villes médiévales.
- La ville des croisés était construite en quartiers bien définis.
- La ville ottomane, pour sa part, se mélangea aux vestiges des croisés, s'en servant comme de fondations. Elle se caractérise par ses blocs et bâtiments élevés autour de cours intérieures.

À première vue, les rues sinueuses et les pâtés de maisons d'Acre semblent n'avoir suivi aucun plan : il est difficile de percevoir un agencement particulier dans la disposition de la ville. Elle a pourtant été soigneusement pensée : elle s'organise autour de deux hiérarchies complémentaires, celle des zones de transit et celles des zones construites et pâtés de maisons.

Les zones construites se composent de quartiers, de pâtés de maisons, de bâtiments individuels et d'appartements. Les complexes d'appartements forment des blocs organisés autour de cours intérieures, se regroupant ensuite en blocs plus importants puis en quartiers.

La limite de chaque composant construit de la ville est définie par des murs.

- Au niveau de la ville, par les remparts fortifiés qui entourent la vieille ville entière, la séparant et la coupant de l'extérieur.

- Au niveau des pâtés de maisons, par des bandeaux de pierre ininterrompus au niveau du sol, qui constituent un « mur ».

- Au niveau des blocs supérieurs, par la formation des cours intérieures.

Acre a pour caractéristique urbaine d'être tournée vers l'intérieur, reflétant le rôle du foyer dans la société musulmane traditionnelle. Les façades des édifices servent à séparer le foyer de la rue, et ainsi à protéger ses habitants. Les étages supérieurs sont plus récents et reflètent clairement l'influence occidentale : moins fermés et confinés, ils sont dotés de grandes fenêtres panoramiques et de balcons.

Les zones de transit sont elles aussi organisées selon un certain principe hiérarchique, identique à celui que l'on trouve dans les zones construites – division et passage graduel :

- Artères principales entre les églises et les places publiques de la ville, et voie périphérique parallèle aux remparts.

- Allées menant des artères principales aux zones construites d'habitations et allées circulaires encerclant les blocs.

- Allées secondaires en cul-de-sac qui s'achèvent dans les blocs, allant habituellement jusqu'aux cours intérieures et assurant parfois la liaison avec une autre artère.

Les grands blocs s'organisent autour de cours intérieures, donnant ainsi l'impression, vus de l'extérieur, de former un tissu très dense et très fermé. À l'intérieur, les cours forment un espace intime qui donnent accès à l'air frais et à la lumière du soleil. Elles peuvent être de styles divers : en rez-de-chaussée, à ciel ouvert ou couvertes, en terrasse sur les toits. Leurs rôles sont multiples : appartement ou habitation, noyau de plusieurs bâtiments regroupés en blocs, ou séparation entre blocs. Elles font partie des caractéristiques typologiques et morphologiques du tissu bâti de la ville.

## Gestion et protection

### *Statut juridique*

La vieille ville d'Acre est classée site antique aux termes des dispositions de la loi de 1978 sur les antiquités. L'article 29.a interdit les activités suivantes sans l'agrément préalable du directeur de l'autorité des Antiquités Israéliennes :

- construire, paver, ériger des installations, exploiter une carrière, une mine, forer, inonder, dégager des pierres, labourer, planter ou enterrer ;

- Jeter de la terre, du fumier, des déchets ou des ordures, y compris sur une propriété adjacente ;

- Altérer ou réparer une antiquité située sur le site, ou y ajouter quoi que ce soit ;
- Démanteler une antiquité, l'enlever en partie ou la déplacer ;
- Écrire, sculpter ou peindre ;
- Ériger des bâtiments ou des murs sur une propriété adjacente ;
- Réaliser une autre opération désignée par le directeur eu égard à un site donné.

#### *Gestion*

La propriété du bien se divise entre trois grands propriétaires : l'administration du territoire israélien (80 %), le *Wakf* musulman et les églises chrétiennes (15 %) et des propriétaires privés (5 %).

Suite à la fondation de *Old Acre Development Co. Ltd* (OADC) en 1983, un comité de direction de l'urbanisme a rédigé un nouveau plan directeur pour la vieille ville d'Acre entre 1993 et 2000. Celui-ci tient compte du patrimoine international d'Acre et des prescriptions de la loi de construction et d'urbanisme, tout en envisageant la possibilité de faire de la ville une attraction touristique.

Voici ses principales dispositions :

- Préservation du caractère particulier de la vieille ville d'Acre – valeurs culturelles, architecturales et esthétiques.
- Préservation du tissu physique, avec cependant adaptation au mode de vie moderne.
- Apport d'une solution aux habitants en matière de logement résidentiel, d'environnement, de services publics, d'infrastructure, d'emploi et d'implication dans le développement et l'urbanisme.
- Développement du tourisme en tant qu'activité économique principale d'Acre, de la Galilée occidentale, et de tout l'État d'Israël.
- Définition de l'usage autorisé pour chaque lot de terrain et bâtiment.
- Définition des priorités et de la distribution des ressources.
- Planification globale, tout en apportant des solutions à des programmes adéquats spécifiques au stade de la planification et de l'exécution.
- Apport d'une solution pour le cadre de planification – systèmes urbains tels que transport, infrastructures, signalisation, maintenance, gestion et préservation de l'environnement.

L'élaboration du plan a impliqué plusieurs études et enquêtes : étude de l'état des bâtiments, élaboration d'un plan de circulation, étude de la morphologie des maisons résidentielles, enquêtes sur les besoins potentiels des

touristes et sur l'infrastructure de services (eau, électricité, etc.). Ce travail a abouti à l'identification d'un besoin urgent d'intervention et de certaines priorités.

Les instances dotées de pouvoirs de gestion aux termes du plan directeur sont les suivantes : la municipalité d'Acre, *Old Acre Development Company Ltd*, l'autorité des Antiquités Israéliennes (et son département de Conservation), et l'administration du Territoire Israélien (Autorité Nationale du Logement). La gestion du site est sous la responsabilité de l'OADC, organisme professionnel public spécialisé dans la gestion, l'économie et le marketing ; c'est aussi lui qui coordonne les activités des autres partenaires. Le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, dont le personnel se compose d'architectes de conservation, d'ingénieurs, d'archéologues et de conservateurs spécialisés, est responsable de tous les travaux de conservation.

Les activités de suivi et de contrôle conduites en vertu du plan sont les suivantes :

- Inspection municipale aux fins de l'application de la loi sur la construction et l'urbanisme ;
- Inspection archéologique en vertu de la loi sur les antiquités (article 29.a) ;
- Inspection de la conservation ;
- Comité de direction de la conservation, composé de représentants des instances suivantes : département de la conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, ingénieur de district, *Old Acre Development Company Ltd*, Autorité Nationale du Logement, architecte du plan directeur, architecte de district de l'administration du Territoire Israélien, plus un représentant de la communauté locale.
- Police touristique municipale.

La municipalité, l'autorité Nationale du Logement et le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, tous représentés par des inspecteurs sur le terrain, se partagent le suivi quotidien des édifices de la vieille ville.

L'ICOMOS considère que ce plan et sa mise en œuvre remplissent les conditions concernant la planification de la gestion établies au paragraphe 24.b.ii des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

#### **Conservation et authenticité**

##### *Historique de la conservation*

Une approche programmée de la conservation de la vieille ville d'Acre a vu le jour dans les années 1990. La première étude des bâtiments a été réalisée sous le mandat britannique. Une étude approfondie, réalisée en 1962, a servi de base au premier plan directeur. À partir de 1993, une nouvelle série d'études des bâtiments individuels, monuments et blocs ont abouti à la rédaction de plusieurs manuels techniques conçus pour donner aux architectes, aux ingénieurs, aux institutions

et aux particuliers des solutions pratiques portant sur des aspects spécifiques de la conservation et de la restauration des édifices. Sur beaucoup des principaux bâtiments, les travaux de restauration et de conservation s'accompagnent de fouilles scientifiques, qui révèlent les nombreuses facettes de la cité des croisés.

Actuellement, les quartiers résidentiels de la vieille ville présentent peu de signes extérieurs de l'effort de conservation mis en œuvre sur les huit dernières années. En effet, les façades de nombre des bâtiments sont en piètre état, et l'on peut observer des preuves accablantes de l'utilisation de matériaux inadéquats. La surface de beaucoup des petites rues et des espaces ouverts est mal entretenue. Partout sur les façades et les trottoirs court une profusion de câbles et autres éléments infrastructurels.

Les apparences sont cependant quelque peu trompeuses. Les études initiales montrent en effet qu'une grande partie des bâtiments étaient dans un état de délabrement avancé, à tel point qu'ils étaient en danger et que des travaux de consolidation s'imposaient d'urgence. Les travaux structurels intérieurs ont été menés à bien, tout comme la pose de conduites souterraines pour l'électricité, le téléphone et autres services.

Pour la prochaine phase de conservation et de réhabilitation, un projet pilote dans une zone résidentielle traditionnelle a été sélectionné. Les travaux dans le quartier sont en cours ; une approche globale plutôt que fragmentaire, ciblant les structures individuelles, a été adoptée.

Les fouilles de la ville des croisés sous la ville ottomane se poursuivent. Plusieurs solutions novatrices en matière d'ingénierie civile ont été mises au point pour stabiliser les zones mises à jour et permettre la poursuite de l'exploration.

#### *Authenticité et intégrité*

Deux périodes historiques ont façonné le visage d'Acre tel qu'on le connaît aujourd'hui : la période des croisades et la période ottomane. La nature particulière de l'évolution de la ville a permis de préserver son authenticité, ainsi que les valeurs fondamentales de chacune des deux périodes et de la ville en général.

L'Acre des croisés est aujourd'hui presque entièrement souterraine, et n'a commencé que récemment à être mise à jour. Les vestiges bien préservés incluent de larges portions du tissu urbain et des bâtiments parfaitement intacts – murs, quartiers, rues, allées, forteresses, édifices publics ou religieux, habitations et échoppes, ainsi que l'infrastructure souterraine, les détails architecturaux, les plâtres d'origine et la maçonnerie. Les plans de construction sont clairement identifiables ; les techniques et matériaux de construction peuvent être déterminés avec précision.

La ville ottomane a été construite sur la ville des croisés et a pris la forme d'un système urbain d'allées, de cours et de places, reflet des valeurs de la société musulmane. Les conditions géographiques qui ont déterminé son développement, de même que sa structure socio-économique, ont conservé l'intégrité d'Acre en tant que ville essentiellement ottomane, sans changements notables aux XIXe et XXe siècles.

Acre a conservé son caractère de ville portuaire, mélangeant édifices publics, caravansérails (*khans*) et bâtiments religieux aux côtés de marchés, de petites échoppes et de grands quartiers résidentiels, avec un port actif qui demeure une source de revenus et une porte d'entrée dans la ville. La plus grande partie des bâtiments d'Acre ont conservé la forme qui était la leur à l'époque de leur construction, avec peu d'altérations sur les 150-300 dernières années. L'Acre ottomane existe au sein d'une bulle architecturale/sociale où se rencontrent l'Orient et l'Occident.

On peut donc en conclure qu'Acre satisfait tous les critères concernant l'intégrité et la fiabilité des sources d'information exprimés dans le document de Nara et requis par le paragraphe 24.b.i des *Orientations*.

### **Évaluation**

#### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Acre en février 2001. Le Comité scientifique international pour les villes et villages historiques de l'ICOMOS (CIVVIH) a également fourni une évaluation de la « valeur universelle exceptionnelle » du bien proposé pour inscription.

#### *Caractéristiques*

Acre est un exemple magnifiquement préservé de ville fortifiée à l'intérêt historique tout particulier. Elle joua un rôle prépondérant à l'époque des Croisades en Terre Sainte, tout d'abord comme port principal puis comme capitale du second royaume de Jérusalem, pendant un siècle. Après une longue période de déclin, durant laquelle elle n'en demeura pas moins le principal port d'arrivée pour les pèlerins chrétiens se rendant à Jérusalem, elle s'épanouit à nouveau au XVIIIe siècle, en qualité de capitale de l'Empire ottoman dans la région. Son parcours historique lui confère un caractère unique, en ce que d'importants vestiges de la ville des croisés sont préservés, virtuellement intacts, sous la ville musulmane typique d'aujourd'hui, et ont récemment été mis à jour par des fouilles scientifiques.

#### *Analyse comparative*

Il existe trois villes méditerranéennes susceptibles d'être, avec raison, comparées à Acre : en Grèce, Rhodes (déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial), à Chypre, Famagouste (Magussa), et au Liban, Sidon. L'histoire de ces trois villes est longue, et les périodes pertinentes, pour la comparaison, commencent à l'époque des croisades.

Rhodes fut fondée après l'expulsion des croisés de Terre Sainte, et appartenait exclusivement à l'ordre de Saint-Jean (Hospitaliers). À l'inverse, Acre fut fondée à l'apogée des Croisades ; elle devint la capitale du royaume des croisés, ses habitants représentant tous les ordres des croisés, reflet de l'histoire des croisades en Terre Sainte.

La Rhodes contemporaine est plus une ville européenne médiévale qu'Acre, laquelle, sous sa forme actuelle, est ottomane. Elle n'a également subi aucun projet de restauration majeur au XXe siècle.

Après la prise et la destruction partielle d'Acre, Famagouste hérita de sa place de principal port commercial de la région, quoiqu'elle n'ait jamais réussi à rivaliser avec Acre : jamais elle ne connut la même importance, ni n'atteignit le degré de développement qui était celui d'Acre à son apogée. Famagouste représente essentiellement une ville construite pendant le retrait des croisés. De plus, elle ne faisait pas partie de l'itinéraire des pèlerinages en Terre Sainte. À première vue toutefois, Famagouste ressemble à Acre : c'est elle aussi un exemple de cité portuaire ottomane ayant subi quelques changements. Mais il existe une différence fondamentale entre elles : la ville croisée de Famagouste n'est pas entièrement préservée sous la ville ottomane, mais mélangée à cette dernière.

Sidon était elle aussi une importante ville portuaire à l'époque des croisades, mais elle n'était qu'une parmi d'autres, là où Acre était la capitale. Il reste aussi beaucoup moins de témoignages de la ville croisée à Sidon qu'à Acre.

#### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

Les plans fournis avec le dossier de proposition d'inscription ne font apparaître aucune zone tampon pour protéger la vieille ville d'Acre, comme l'exige le Comité du patrimoine mondial. Il convient d'en définir une et de promulguer des réglementations appropriées avant que le bien puisse être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Le problème le plus sérieux auquel sont confrontés les responsables de la conservation et de la maintenance de la vieille ville est de nature sociale. En effet, l'on constate une absence quasi totale de fierté du patrimoine. Aujourd'hui, rares sont les habitants qui ont des liens familiaux avec la ville, et ils ne s'identifient pas à celle-ci. De surcroît, beaucoup des habitants sont au chômage ou mal payés, et n'ont donc pas les moyens de vivre ailleurs. Dès que leur sort s'améliore, ils cherchent immédiatement un logement en dehors de la cité fortifiée, et ne se sentent donc tenus par aucune obligation de respect envers ce qui n'est pour eux qu'un lieu de résidence provisoire.

Les responsables de la vieille ville d'Acre ont donc fort à faire en matière d'éducation, afin d'enseigner aux habitants qu'ils vivent dans une ville dotée d'un riche passé et patrimoine. Les efforts déjà faits sur les deux ou trois dernières années, depuis que l'on sait qu'Acre figure sur la liste indicative d'Israël, doivent être maintenus et intensifiés. Le programme éducatif devrait être accompagné d'un programme social intensif dont l'objectif serait d'améliorer la qualité de vie des habitants d'Acre.

#### **Brève description**

Le paysage urbain de la ville portuaire fortifiée d'Acre est typique de la perception islamique de la conception urbaine, avec des rues étroites et sinueuses, de magnifiques bâtiments publics et de belles demeures. En dessous, presque intacts, se trouvent les vestiges de son ancêtre, la ville croisée, révélée par des fouilles archéologiques.

#### **Déclaration de valeur**

Acre est exceptionnelle en ce que, sous son visage actuel de ville fortifiée à l'architecture islamique typique reposent les vestiges d'une ville médiévale quasi intacte, bâtie sur le modèle européen. Elle représente un témoignage matériel exceptionnel du royaume que les croisés établirent en Terre Sainte aux XIIe-XIVe siècles, ainsi que de l'Empire ottoman des XVIIIe et XIXe siècles.

#### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate. L'État partie devrait aussi fournir des informations au sujet des projets d'éducation et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine. Si l'État partie fournit ces informations, l'ICOMOS recommande que le site soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et v* :

**Critère ii** Acre est une ville historique exceptionnelle, en ce qu'elle préserve d'importants vestiges de ses édifices croisés médiévaux sous la ville fortifiée musulmane actuelle, qui date des XVIIIe et XIXe siècles.

**Critère iii** Les vestiges de l'Acre des Croisés, à la fois au-dessus et en deçà du niveau actuel des rues, offrent un aperçu unique du tracé et des structures de la capitale du royaume croisé médiéval de Jérusalem.

**Critère v** L'Acre actuelle est un important exemple de ville ottomane fortifiée, avec des composantes urbaines typiques, telles la citadelle, des mosquées, des *khans* et des bains publics bien préservés, partiellement construits sur les structures sous-jacentes des Croisés.

#### **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate. L'État partie devrait aussi fournir des informations au sujet des projets d'éducation et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine.

ICOMOS, septembre 2001

## Troodos (Chypre)

No 351bis

### Identification

*Bien proposé* Eglises peintes de la région de Troodos - Palaichori, église Ayia Sotira (église de la Transfiguration du Sauveur) – (extension)

*Lieu* Région de Troodos, district de Nicosie

*État partie* Chypre

*Date* 3 juillet 2000

### Justification émanant de l'État partie

L'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori appartient au type architectural des édifices ayant une toiture en pente recouverte de tuiles plates crochetées. On ne trouve nulle part ailleurs ce type de toiture adaptée à une église byzantine, ce qui fait du groupe des églises à toiture en bois de Chypre un exemple unique de l'architecture religieuse.

Les peintures murales ornant les murs de l'église et datant du XVI<sup>e</sup> siècle sont également d'une importance universelle.

**Critères i, ii, iii, iv, vi**

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *monument*.

### Histoire et description

#### Histoire

Bien que la dernière ligne de l'inscription où figurait la date de la construction et de la décoration de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) ait été effacée, les recherches menées par des spécialistes les situent au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui concerne les peintures murales qui ornent l'intérieur de l'église, les études iconographiques et stylistiques comparatives avec des églises de la région (églises de la Sainte-Croix à Agiasmati, 1494 et Saint-Mamas à Louveras, 1495, Saint-Sozomenus, 1513 et de l'Archange-Panagia Theotokos, 1514 à Galata), ont permis de les dater de la deuxième décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, un mur d'enceinte est érigé sur les flancs sud et ouest de l'édifice.

#### Description

L'église de la Transfiguration du Sauveur est un type de construction caractéristique de la région montagneuse de Troodos. Il s'agit d'un petit édifice, de plan rectangulaire avec une petite abside orientale, couvert d'un toit en bâtière. Des niches ont été ménagées dans les murs latéraux.

Cette église se distingue tout particulièrement par son très riche décor de peintures murales. Sur les murs latéraux, les peintures sont distribuées sur deux registres alors que le mur ouest comprend trois registres plus le pignon. Les scènes du Nouveau Testament se déroulent sur le registre supérieur et les grandes figures des saints ornent la partie inférieure des murs.

Le cycle du Nouveau Testament s'ouvre avec l'Annonciation sur le mur est, se poursuit sur le pignon à l'ouest avec la Crucifixion pour s'achever avec la Descente de l'Esprit Saint au nord.

Plusieurs scènes du Nouveau Testament montrent l'existence de rapports entre la peinture de Chypre et celle de l'art chrétien d'Occident du point de vue stylistique et iconographique. Dans la Crucifixion, si la représentation des voleurs remonte au début de l'art byzantin, certains traits rappellent l'art d'Occident. Pour la Résurrection, le peintre a eu recours à l'iconographie occidentale qui montre le Christ sortant du tombeau et les trois soldats endormis au premier plan. Le décor architectural qui figure à l'arrière plan de plusieurs scènes dont le Repas chez Abraham n'est pas sans rappeler une influence italienne.

L'abside accueille la représentation de la Cène, une des compositions magistrales de l'église. Le Christ apparaît deux fois derrière la table, à gauche, il distribue le pain aux douze apôtres et à droite, le vin, scène de laquelle Judas est exclu. Bien que le traitement des draperies des personnages rappelle celui des peintures du XIV<sup>e</sup> siècle, celui particulier des visages avec sa lumière diffuse confère une certaine émotion à l'ensemble. Dans la Cène, les apôtres sont habituellement disposés par six de part et d'autre du Christ et il ne subsiste à Chypre que deux peintures dans lesquelles les douze apôtres sont représentés deux fois dont celle-ci. L'autre se trouve dans l'église Saint-Nicolas près de Galataria, édifice qui ne figure pas dans le groupe d'églises déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

La scène de la Thisia (le Sacrifice) offre la particularité de montrer le Christ Enfant tant dans la patène que le calice sous le voile de soie soutenu par deux anges. Dans l'art byzantin, le Christ Enfant n'apparaît habituellement que dans l'un des deux vases sacrés.

Le style particulier des peintures murales de l'église de la Transfiguration du Sauveur qui la situent aux limites de l'école crétoise de peinture du XVI<sup>e</sup> siècle, déjà signalé dans la Cène, apparaît plus nettement dans les figures des saints au registre inférieur des murs. Mais déjà, la Vierge Marie représentée dans la voûte d'abside est dépeinte avec plus de simplicité notamment pour ce qui est du traitement de ses vêtements où les plis complexes et soulignés sont abandonnés en comparaison avec les peintures du même thème d'autres églises de la région de Troodos de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (par exemple à l'église de l'Archange Michel de Pedoulas, 1474). Mais, ce qui reste le plus novateur est le traitement du visage de la Vierge Marie dont la lumière

est soulignée par de délicats traits de peinture blanche qui rayonnent pour créer une expression de joie.

Les visages des saints du registre inférieur de l'église tels celui de saint Antoine ou celui de saint André sont traités avec une grande variété, comme s'il s'agissait de portraits, en utilisant de multiples rehauts de peinture blanche.

## **Gestion et protection**

### *Statut juridique*

L'église de la Transfiguration du Sauveur est la propriété de l'Eglise de Chypre et du Comité local de l'Eglise. Tout en étant un bien privé, l'église proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est classée Monument Ancien (N2/40) et protégée selon les dispositions de la loi fondamentale de 1931 sur les Antiquités. Selon cette loi, toute intervention requiert l'approbation des autorités compétentes (département des Antiquités, ministère de la Communication et des Travaux publics). Des peines sévères sont prévues en cas de violation de la législation.

Par ailleurs, cette loi prévoit que les monuments classés soient entourés d'une zone de contrôle dans laquelle la hauteur et le style architectural de toute nouvelle construction sont soumis à un contrôle. Le département des Antiquités et les autorités locales ont déjà procédé à la démolition d'un bâtiment récent à proximité de l'église.

### *Gestion*

La gestion du bien proposé pour inscription revient au département des Antiquités, ministère de la Communication et des Travaux publics, en collaboration avec l'Eglise de Chypre et le Comité local de l'Eglise. Le département des Antiquités est responsable des travaux de réparation de l'église et de la conservation des peintures murales.

## **Conservation et authenticité**

### *Historique de la conservation*

L'église de la Transfiguration du Sauveur est placée sous la responsabilité du département des Antiquités depuis 1935. Les travaux portant sur la structure de l'édifice ont été réalisés par le département en collaboration avec les autorités religieuses compétentes. Dès 1963, les spécialistes du département ont réalisé le nettoyage et entrepris les mesures de conservation des peintures murales. Depuis, ces interventions se sont poursuivies lorsqu'elles s'avéraient nécessaires.

L'église est actuellement dans un bon état de conservation. Toutefois, des mesures de protection devraient être prises pour faire face à l'augmentation du nombre de visiteurs.

L'amélioration des environs immédiats de l'église fait l'objet d'un Plan paysager qui est en cours de préparation. Ce plan prévoit aussi l'aménagement d'un centre d'information, de services sanitaires et d'une signalétique pour les visiteurs. La mise en œuvre de ce plan sera placée sous la responsabilité du département des Antiquités, le

Comité local de l'Eglise, l'Eglise de Chypre et les autorités locales.

L'église a conservé sa destination d'origine de lieu de culte et bien que le nombre de visiteurs ne soit pas très important, des mesures de protection devraient être prises pour faire face à un éventuel accroissement du nombre de visiteurs.

### *Authenticité*

L'église de la Transfiguration du Sauveur répond au critère d'authenticité tant pour sa conception, les matériaux, son exécution et sa fonction. Les travaux nécessaires de conservation de la structure et des peintures murales n'ont en rien altéré l'authenticité du monument.

## **Évaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue en mission à Chypre au mois d'avril 2001.

### *Caractéristiques*

Les remarquables peintures murales « post-byzantines » de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori proposent un cycle complet de peinture de la deuxième décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles ont une iconographie, un style et une technique qui proviennent de différentes sources et elles annoncent, par certaines caractéristiques, l'école crétoise de peinture du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette église de par son architecture et sa décoration forme un tout et complète l'ensemble des neuf églises peintes de la région de Troodos déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères ii, iii et iv.

### *Analyse comparative*

Les spécialistes que l'ICOMOS a consulté pour cette proposition d'extension des Eglises peintes de la région de Troodos ont confirmé qu'il n'existait pas dans la région d'église du début du XVI<sup>e</sup> siècle comparable à celle de l'église de la Transfiguration du Sauveur à Palaichori.

### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

La qualité de cette église est indéniable et elle la rend propre à l'ajout au groupe d'églises déjà inscrites. Toutefois, l'ICOMOS estime que l'État partie devrait être invité à achever l'évaluation de toutes les autres églises de ce type et de cette période dans la région de Troodos et de re-soumettre la proposition d'inscription de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori avec d'autres églises qu'il considère dignes d'être inscrites.

## **Recommandation de l'ICOMOS**

Que cette proposition d'extension soit *renvoyée* à l'État partie en demandant une évaluation complète de toutes les églises de Troodos afin d'identifier d'autres églises qu'il pourrait souhaiter proposer comme extensions du bien déjà inscrit.

### **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour un complément d'informations concernant leur volonté de soumettre d'autres extensions de ce site à l'avenir. Dans cette éventualité, l'État partie sera encouragé à soumettre une étude comparative.

ICOMOS, septembre 2001

## Mudéjar d'Aragon (Espagne)

No 378 bis

### Identification

*Bien proposé* Mudéjar d'Aragon (extension de l'Architecture mudéjare de Teruel)

*Lieu* Région d'Aragon

*État partie* Espagne

*Date* 30 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

En 1986, l'UNESCO a inscrit sur sa Liste du patrimoine mondial cinq monuments de la ville de Teruel représentatifs de l'art mudéjar dans la Communauté autonome d'Aragon. Bien que les édifices en question soient des exemples magnifiques de ce style, des recherches ultérieures sur le sujet et les évolutions de la manière de « voir et comprendre » le patrimoine culturel ont permis d'aboutir à la conclusion suivante : il serait nécessaire d'intégrer à cette proposition d'inscription un certain nombre de monuments mudéjars permettant de rendre compte d'une manière plus universelle du phénomène mudéjar dans toute sa complexité.

A notre avis, l'extension demandée permettrait d'illustrer un phénomène sociologique couvrant plusieurs siècles, survenu principalement dans l'ancien royaume d'Aragon du XIIe siècle au XVIIe siècle. Ce phénomène n'est autre que la coexistence et l'interpénétration de trois cultures : la culture musulmane, la culture chrétienne et la culture juive, qui ont coexisté paisiblement sur toute cette période, avec des échanges de connaissances et d'expériences. À l'heure actuelle, les plus grands témoignages de ce phénomène se trouvent dans l'architecture et les arts décoratifs, ainsi que dans les nombreux mots d'origine arabe encore employés dans la langue espagnole.

Des manifestations matérielles de la culture mudéjare ont traversé l'espace et le temps grâce aux processus historiques de conquête et de colonisation de nouveaux territoires. Les techniques de construction ont été transmises aux îles Canaries, puis à l'Amérique latine, où l'on trouve de nombreux exemples d'édifices construits conformément à cette tradition architecturale. Les traditions ont dépassé les barrières de l'espace mais aussi celles du temps, puisque ces techniques de construction existent encore aujourd'hui, assurant ainsi la survie de nos racines et de nos identités culturelles.

En résumé, cette proposition ne vise pas uniquement à faire inscrire quelques édifices supplémentaires à la Liste

du patrimoine mondial : ces édifices, témoins muets d'une époque révolue, illustrent une page de l'histoire espagnole durant laquelle la culture arabe, la culture chrétienne et, souvent, la culture juive ont su vivre en paix. Diffuser la connaissance de ces phénomènes peut contribuer au développement des valeurs universelles de culture et de paix qui font aussi partie des objectifs de l'UNESCO.

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

### Histoire et description

#### Histoire

L'art mudéjar en Aragon est la conséquence directe de la singulière nature de la reconquête chrétienne, au début du XIIe siècle, d'un territoire dominé par les Maures depuis le VIIIe siècle. Pour diverses raisons pratiques et politiques, les chrétiens permettent aux Maures de demeurer sur les territoires reconquis, et de conserver leur culture et leur religion. Par ailleurs, l'art islamique fascine les chrétiens, qui continueront pendant longtemps à en utiliser les thèmes. Grâce à cette cohabitation, de nombreux édifices islamiques sont préservés, comme le palais Aljaferia à Saragosse, et d'autres palais et mosquées à Tolède, Cordoue, Séville et Grenade. Dans ce contexte culturel apparaît une nouvelle expression, l'art mudéjar, illustrant la fusion de deux traditions artistiques : islamique et chrétienne. La région d'Aragon devient l'un des principaux foyers de développement de ce métissage. Ici, les matériaux les plus faciles à trouver sont la brique, la chaux, la céramique et le bois, qui sont également économiques. La plupart des maîtres d'ouvrage sont des Maures, qui continuent de contribuer à la construction. L'art mudéjar décline graduellement avec l'interruption des relations avec le monde islamique, et l'introduction des concepts de la Renaissance italienne du XVIe siècle.

L'histoire de l'art mudéjar en Aragon peut s'articuler en trois phases : a) le début du XIIe siècle au XIIIe siècle, b) l'épanouissement et l'expansion aux XIVe et XVe siècles, c.) la survie et l'extinction aux XVIe et XVIIe siècles.

Il ne reste que quelques rares exemples d'art mudéjar de la période immédiatement consécutive à la reconquête. Les plus anciens bâtiments subsistants se trouvent à Daroca et à Teruel. Daroca abrite la tour de Santo Domingo, et l'abside de Santo Juan, du milieu du XIIIe siècle. Les deux constructions sont commencées en pierre, mais achevées en brique. À Teruel, les plus anciens exemples sont l'église de Santa Maria de Mediavilla (cathédrale) et la tour Santo Pedro, légèrement postérieure. Toutes deux possèdent des systèmes et des structures décoratifs très similaires : il s'agit de tours carrées à porte, dotées d'un passage sous une voûte en ogive, étayées par des contreforts. L'on sait que, outre leurs fonctions religieuses et militaires, ces clochers avaient également une importante fonction urbaine, car ils servaient à marquer les routes. Le plafond de la cathédrale de Teruel, datant de la seconde moitié du XIIIe siècle, est la réalisation artistique mudéjare la plus intéressante d'Aragon.

L'épanouissement de l'art mudéjar d'Aragon au XIVe et au début du XVe siècle coïncide avec l'introduction du gothique dans la péninsule ibérique. En Aragon, l'art mudéjar continue de prévaloir sur le gothique, hormis dans quelques contrées mineures dans le sud. Les églises les plus courantes présentent une seule nef, avec une abside polygonale de cinq ou six côtés, sans aucun contrefort. Leur structure est dotée de quelques caractéristiques typiques de l'architecture gothique, reflétant les interactions entre ces deux formes artistiques. Beaucoup de ces églises sont plus tard modifiées. Les églises de Saragosse (La Magdalena, Santo Gil et Santo Miguel de los Navarros) correspondent à ce type. Le type d'église le plus notable de cette période possède également une fonction fortement militaire, il s'agit d'une église fortifiée avec des tribunes au-dessus des chapelles latérales, s'ouvrant sur l'extérieur. En fait, les donateurs proviennent essentiellement des ordres militaires.

Dans la dernière période, qui commence au XVIe siècle (1502-1526), les mudéjars sont forcés de se convertir au christianisme, devenant de « nouveaux chrétiens », ou « Mauresques ». C'est ensuite l'avènement d'une période d'intolérance, qui entraîne l'expulsion de ces nouveaux chrétiens en 1609-1610. C'est aussi une ère de déclin et d'extinction pour l'art mudéjar, quoiqu'il donne encore naissance à quelques œuvres intéressantes, à Saragosse, Muniesa, Mara, Tierga, Alcubierre, Utebo, Villamayor et Ricla.

#### Description

Les sites représentatifs de l'art mudéjar en Aragon proposés pour inscription étaient au nombre de 157 dans la première proposition d'inscription. L'État partie a par la suite réduit ce nombre à 64, puis, après discussion avec l'ICOMOS, à 6. Ces sites sont proposés pour compléter les quatre sites de Teruel qui figurent déjà sur la Liste, pour former un total de 10.

L'État partie a fourni un inventaire assez complet des sites mudéjars les plus importants, qui peuvent être classés d'après leurs caractéristiques. Parmi les monuments figurent des églises, divisées en trois groupes, les églises à une nef, les églises à trois vaisseaux et les églises fortifiées. L'autre catégorie comprend les clochers, peut-être l'élément le plus visible de l'architecture mudéjare, caractérisés par la grande richesse de leur décoration : divers motifs géométriques de reliefs en brique, différents motifs de céramiques colorées, des éléments en gypse, ainsi que diverses formes architecturales, niches, fenêtres, contreforts. Leur plan peut varier : base octogonale ou carrée. Plusieurs tours attestent d'une influence chrétienne, et présentent un plan carré ou octogonal, voire un mélange des deux formes. Leur structure interne s'écarte du modèle *Almohades* (avec une tour à l'intérieur d'une autre) et les escaliers en sont une caractéristique supplémentaire. Certaines églises présentent un ciborium au-dessus de la nef, sous la forme d'une tour de plan carré, qui devient ensuite octogonale et est surmontée d'un clocher. L'autre trait caractéristique de l'architecture mudéjare est constitué par les plafonds en bois peints et décorés, dont l'exemple le plus réputé se trouve à Santa Maria de Mediavilla de Teruel (XIIIe siècle), déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. L'architecture mudéjare se trouve également dans les monastères, les châteaux et les bâtiments résidentiels.

La proposition inclut les six monuments suivants, tous situés dans la province de Saragosse :

- Le palais de la Aljafería à Saragosse, datant du XIVe au XVe siècle. Il s'agissait à l'origine d'un palais royal islamique du XIe siècle, devenant par la suite le siège des monarques chrétiens. La chapelle de San Martin, construite sur l'ordre de Pedro IV au XIVe siècle, possède une magnifique porte en maçonnerie de briques ouverte, encadrée d'alfiz décoré de losanges et d'un tympan. Dans diverses parties du palais se trouvent des plafonds sculptés et peints construits à l'époque de Pedro IV et des rois catholiques (XVe siècle). Le complexe palatial possède une riche décoration en plâtre de motifs floraux et ses portes, fenêtres et balustrades sont ornées de décoration géométrique. Certains changements ont été apportés au XVIIIe siècle, avec l'ajout d'une tour baroque, et la destruction au XIXe siècle de la chapelle de San Jorge, datant du XIVe siècle.

- La cathédrale San Salvador à Saragosse, (XIVe au XVIe siècle), a été édifiée au-dessus d'une ancienne mosquée maure et présente plusieurs éléments mudéjars. La chapelle funéraire, la Parroquieta de San Miguel, construite à la fin du XIVe siècle, conserve de magnifiques décorations mudéjares, alliant influences aragonaises et sévillanes. Elle abrite aussi une spectaculaire structure de bois, de technique dite *moamar*. Les absides du bâtiment sont décorées de briques et de céramiques, avec des motifs géométriques, et couronnées de créneaux, typiques de l'art almohade. Le dôme octogonal présente un large réseau de fenêtres, et les élévations latérales sont richement décorées ; les parties basses de la construction initiale subsistent, tandis que la partie supérieure, toujours de style mudéjar, remonte au XVIe siècle et a servi d'exemple à d'autres cathédrales.

- L'église de San Pablo à Saragosse (XIIIe au XIVe siècle). La base de la tour de l'église est de forme octogonale, et son minaret de type almohade est quasiment intact, en dépit de quelques ajouts datant de la Renaissance et d'une flèche baroque. Plusieurs chapelles ont été construites entre les XVe et XVIIIe siècles, et l'édifice s'est vu adjoindre une façade néo-classique du côté sud.

- La collégiale de Santa Maria à Calatayud (XIVe au XVIe siècle) a remplacé une ancienne mosquée maure. Le cloître du XIVe siècle, du côté nord, est la plus grande de ces constructions mudéjares. Elle possède une galerie supérieure construite au XVIIe siècle. L'église présente une abside polygonale décorée de briques, qui a été agrandie au XVIe siècle. La plus belle partie en est la tour octogonale au minaret de type almohade, datant de la fin du XVe siècle. Une chapelle a été ajoutée à la partie inférieure au XVIIe siècle, et une flèche baroque érigée au sommet au XVIIIe siècle. Néanmoins, l'édifice a bien préservé ses caractéristiques mudéjares.

- L'église paroissiale de Santa Tecla à Cervera de la Cañada, a été construite au-dessus d'un ancien château datant de la fin du XIVe au début du XVe siècle. L'église possède des plafonds sculptés et peints dans le chœur, de grandes fenêtres et oculi en plâtre, ainsi que des fresques murales avec des briques parées et des motifs géométriques. S'il y a eu quelques changements et ajouts ultérieurs, les parties essentielles de la structure mudéjare ont été préservées.

- L'église paroissiale de Santa Maria (La Virgen) à Tobed (deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle) a été bien préservée et possède de magnifiques intérieurs avec des plafonds sculptés et peints, construits sur l'ordre du pape Benoît XIII sous l'égide de l'ordre du Saint-Sépulcre. L'hôtel de ville édifié contre le côté ouest de l'église a été démoli en 1984, et le mur a été restauré, dégageant les fenêtres qui étaient auparavant bloquées.

## Gestion et protection

### *Statut juridique*

Deux instruments légaux fondamentaux concernent le patrimoine culturel de la province d'Aragon : la loi nationale du 25 juin 1985 sur le *Patrimonio Histórico Español*, et la loi régionale n° 3-99 du 10 mars 1999 sur le *Patrimonio Cultural Aragonés*. Cette dernière identifie trois différentes catégories de biens à protéger : les *Bienes de Interés Cultural* (BIC), les *Bienes Catalogados* (CAT) et les *Bienes Inventariados*. Les biens proposés pour inscription sont pleinement protégés aux termes de la première catégorie (BIC).

Le département de la culture et du tourisme, fondé en 1999, est entre autres responsable de la protection et de la conservation du patrimoine culturel.

### *Gestion*

Après discussions avec l'ICOMOS, l'État partie a fait un effort pour reformuler la proposition d'inscription, du point de vue de la sélection des sites. Cette nouvelle formulation inclut un engagement en vue de la finalisation et de la mise en œuvre d'un plan de gestion, impliquant l'établissement d'une vision globale de l'art mudéjar en Aragon, l'introduction de mécanismes de protection du patrimoine, le développement des systèmes de présentation et d'interprétation, ainsi que le développement d'un plan durable pour le tourisme. Les institutions impliquées dans la gestion de ce patrimoine comprennent le département de la culture et du tourisme d'Aragon, la direction générale du patrimoine culturel, la fondation aragonaise pour l'art mudéjar, l'unité de gestion du Patrimoine mondial, ainsi que les municipalités, les évêchés, l'ICOMOS Espagne et les représentants des institutions civiques des régions concernées. En outre, les informations seront introduites dans un système GIS, pour une meilleure gestion.

L'article 78 de la loi n°3-1999, *Patrimonio Cultural Aragonés*, demande la préparation d'un *Plan de Promoción y Conservación del Patrimonio Cultural*, et l'article 83 celle de *Planes Territoriales del Patrimonio Cultural Aragonés*. Fondamentalement, la responsabilité de la gestion des biens incombe aux autorités municipales respectives et aux propriétaires. Le département de la culture et du tourisme a formé un groupe de fonctionnaires spécialement chargés des sites du Patrimoine mondial. La fondation aragonaise pour l'art mudéjar proposée devrait agir comme unité de coordination pour les institutions et les groupes devant être impliqués dans la gestion. Le financement peut être de sources diverses, notamment les budgets annuels des autorités responsables, mais aussi de source privée, et dans certains cas européenne. Il existe plusieurs activités promotionnelles du tourisme culturel, telle l'organisation

d'itinéraires choisis pour améliorer la connaissance et la diffusion des informations sur la culture mudéjare.

Chacun des six sites proposés se compose de tout l'édifice (monument) concerné, avec une petite zone tampon, consistant essentiellement dans la zone à ciel ouvert entourant l'édifice. Les monuments sont tous placés dans des zones faisant l'objet de politiques de conservation, et l'on ne prévoit donc aucun risque immédiat. Néanmoins, l'ICOMOS souhaite attirer l'attention des autorités sur le besoin de garantir la protection globale de chaque site dans son contexte urbain. Il est important que cette question soit dûment prise en considération dans le plan de gestion.

## Conservation et authenticité

### *Historique de la conservation*

L'architecture mudéjare est particulièrement vulnérable à divers facteurs de dégradation, dont le climat, les tremblements de terre, les inondations, mais aussi les dégâts causés par l'homme et les animaux. Par le passé, la guerre civile de 1936-1939 a détruit plusieurs biens. La pérennité de l'utilisation a favorisé leur maintenance, mais aussi provoqué des problèmes liés à des changements et altérations non contrôlés. Les décorations en briques et céramiques exposées sont fragiles face à l'érosion du vent, aux changements de température et au gel. Beaucoup des toits et des plafonds ont été détruits par des incendies ou autres désastres. Néanmoins, les six biens proposés pour inscription sont apparemment dans un bon état de conservation.

### *Authenticité et intégrité*

L'architecture mudéjare a vu le jour à une époque particulière, qui commence lorsque les mudéjars se voient autorisés à demeurer en Aragon, au XII<sup>e</sup> siècle, et prend fin avec leur expulsion définitive, au XVII<sup>e</sup> siècle. Cet art puise fondamentalement son inspiration dans deux sources, les connexions islamiques en Afrique du nord et le gothique européen, qui naît à la même époque. On peut se demander jusqu'à quel point ces traditions peuvent être considérées comme ayant poursuivi leur existence au-delà de ces limites, mais il serait plus logique de se restreindre à la considération de la préservation des monuments historiques qui nous sont effectivement parvenus. En termes de restauration, la question est donc de garantir l'authenticité historique des matériaux, et l'exécution des restaurations et changements dans le respect des principes reconnus à l'échelle internationale. Les monuments compris dans la proposition actuelle sont jugés satisfaisants au regard du critère d'authenticité, et l'ICOMOS est satisfait de l'issue de la proposition d'inscription à cet égard.

En ce qui concerne l'intégrité, la proposition d'inscription ne fait pratiquement aucune référence à l'environnement bâti dans lequel s'inscrit le monument. Même la zone tampon se limite principalement à la zone entourant le monument, et n'inclut aucune partie du tissu historique de la ville. Considérant le rôle important des tours et des édifices mudéjars dans leur contexte historique, il serait certainement intéressant de maintenir cette relation intacte et de maintenir les changements dans cet environnement sous un contrôle très strict.

## Évaluation

### Action de l'ICOMOS

Quatre sites mudéjars de la ville de Teruel sont inscrits depuis 1986 sur la Liste du patrimoine mondial, sur la base du critère iv. Un expert de l'ICOMOS s'est rendu dans la région de la présente extension en janvier-février 2001. Suite à cette mission et à d'autres discussions avec l'ICOMOS, l'État partie a révisé le dossier initial de la proposition d'inscription, en sélectionnant six des sites les plus représentatifs. Avec les sites déjà inscrits à Teruel, le total se monterait ainsi à dix monuments.

### Caractéristiques

L'apparition de l'art mudéjar est le fruit de conditions politiques, sociales et culturelles particulières à l'Espagne après la Reconquête, la coexistence des sociétés islamique et chrétienne. Cet art se targue d'influences issues du monde islamique tout autant que du gothique européen, et se caractérise par l'usage extrêmement raffiné et inventif de la brique et de céramiques vernies dans l'architecture, tout particulièrement dans les clochers. Les autres éléments sont les plafonds en bois peint à caissons. Le Comité du patrimoine mondial a déjà reconnu la valeur universelle exceptionnelle de l'art mudéjar, à l'occasion de l'inscription des monuments de Teruel en 1986.

Les édifices mudéjars sont typiquement construits sur des sites existants, et ont généralement fait l'objet de changements et d'ajouts ultérieurs. Si cette proposition d'inscription porte principalement sur la phase mudéjare de construction, on note que ces caractéristiques doivent être considérées à la lumière du contexte historique dans lequel elles s'inscrivent. Les sites proposés pour inscription sont considérés comme étant une bonne illustration des différentes qualités de l'art et de l'architecture mudéjars, à la fois en termes de types de structure et de développement historique.

### Analyse comparative

L'art mudéjar s'est principalement développé en Espagne, quoiqu'il se soit plus largement diffusé, allant même jusqu'en Amérique latine. Dans ce contexte, la région d'Aragon a été reconnue comme celle où cet art a donné naissance à ses œuvres les plus remarquables. La proposition initiale envisageait d'identifier tous ses exemples en Aragon comme sites du Patrimoine mondial. Elle a par la suite été redéfinie, sélectionnant six des exemples les plus représentatifs, et assurant les plans de gestion et les stratégies nécessaires pour l'ensemble. Avec les sites de Teruel déjà inscrits, les monuments donnent maintenant un bon aperçu des différents types de structure et des périodes historiques de l'art et de l'architecture mudéjars. La proposition inclut donc différents types d'église avec des clochers et des caractéristiques décoratives, ainsi qu'un château. La proposition couvre la période du XIIe au XIIIe siècle, jusqu'aux interventions ultérieures du XVIe siècle, en passant par l'épanouissement du style aux XIVe et XVe siècles. Les sites représentent différentes situations, y compris des constructions érigées sur des bâtiments islamiques antérieurs, ou d'autres où des interventions ultérieures ont été intégrées à la construction mudéjare.

### Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Reconnaissant l'effort important de l'État partie pour satisfaire les exigences de la proposition d'inscription au Patrimoine mondial, l'ICOMOS souhaite exprimer sa satisfaction quant à la proposition actuelle. Prenant bonne note de la volonté de l'État partie de préparer un plan de gestion exhaustif, notamment un système de documentation GIS, l'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial soit dûment informé des progrès et des résultats. L'ICOMOS recommande en outre que, dans le plan de gestion, une attention toute particulière soit accordée au contexte urbain des monuments, et que des mesures adéquates soient prises pour garantir le maintien de la relation avec le cadre urbain.

### Brève description

L'apparition de l'art mudéjar est le fruit de conditions politiques, sociales et culturelles particulières à l'Espagne après la Reconquête, la coexistence des sociétés islamique et chrétienne du XIIe au XVIIe siècle. Cet art, d'influence en partie islamique, reflète aussi les différentes tendances européennes qui se sont développées en parallèle, et notamment le gothique. Il se caractérise par un usage extrêmement raffiné et inventif de la brique et des céramiques vernies en architecture, particulièrement marqué dans les clochers.

### Recommandation de l'ICOMOS

Que les sites proposés pour inscription soient acceptés comme extension du site existant du Patrimoine mondial, Architecture mudéjare de Teruel, inscrit en 1986, sur la base du critère iv, comme le site original. L'État partie est invité à achever et mettre en œuvre le plan de gestion requis dans les plus brefs délais, et à prendre les mesures nécessaires pour garantir le maintien de la relation des monuments avec leur cadre historique.

Il est en outre recommandé que le nom de la proposition d'inscription soit révisé, pour devenir « Architecture mudéjare d'Aragon ».

### Recommandation du bureau

Le Bureau recommande que cette proposition soit *renvoyée* pour donner à l'ICOMOS l'opportunité d'examiner la version révisée de la proposition d'inscription récemment soumise par l'État partie. En supposant que le panel d'étude de l'ICOMOS donne un avis favorable, le Bureau recommanderait au Comité que l'extension soit approuvée sur la base du critère iv existant. Il est en outre recommandé que, avec l'accord de l'État partie, le nom du site soit révisé pour devenir *Mudéjar d'Aragon*.

ICOMOS, septembre 2001

## Bolgar (Fédération de Russie)

No 981

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Ensemble historique et architectural de Bolgar
<i>Lieu</i>	République du Tatarstan, <i>Raion</i> (district) de Spasski, ville de Bolgar
<i>État partie</i>	Fédération de Russie
<i>Date</i>	29 juin 1999

### Justification émanant de l'État partie

L'ensemble historique et architectural de Bolgar est le monument le plus septentrional d'architecture islamique médiévale au monde, et un exemple unique de l'architecture bulgare-tatare des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Sa valeur, en tant que monument historique, est inégalable, puisqu'il témoigne de l'existence d'États aujourd'hui disparus (la Bulgarie de la Volga, la Horde d'or), et d'une culture et d'un mode de vie tout aussi éteints. Il a exercé une influence considérable sur le développement de la culture et de l'architecture du Xe au XV<sup>e</sup> siècle.

L'ensemble représente une preuve archéologique de ce passé, et suggère une occupation humaine remontant au milieu du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère. C'est un exemple exceptionnel de conception, et l'ensemble architectural et paysager illustre plusieurs périodes capitales dans l'histoire de l'humanité. Les plus anciens monuments remontent au Mésolithique. Plusieurs monuments du Néolithique et de l'âge du bronze ont été enregistrés dans le secteur d'Aga-Bazar et près de l'ancien lac Stepnoe. On a également découvert plusieurs vestiges du début de l'âge du fer, ainsi que des pièces datant de la fin de l'empire romain dans la ville de Bolgar.

C'est à Bolgar que les Bulgares de la Volga, ancêtres des Tatars de Kazan, embrassent officiellement l'Islam en 922 ; depuis le XV<sup>e</sup> siècle, l'endroit est un lieu de pèlerinage islamique. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la ville est la première capitale de la Horde d'or (quartier général de Batu Khan et d'Ulus Djuchi), où les premières monnaies de la Horde d'or sont frappées, sous le règne de Berké, dans les années 1250.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble attire une multitude d'éminents poètes, auteurs, érudits et artistes. C'est aussi l'une des premières localités de l'Empire russe pour lesquelles le gouvernement comprend la nécessité de préserver et de restaurer les monuments.

Le paysage culturel est demeuré intact pendant mille ans. Le ravin de Ierusalemkii existe depuis les temps pré-mongols. Les limites et fortifications (douve et remparts) du site archéologique de Bolgar n'ont pas changé jusqu'à ce jour, de même que les limites du village fondé au XVIII<sup>e</sup> siècle.

[**Note** L'État partie n'avance aucune hypothèse dans la proposition d'inscription quant aux critères en vertu desquels il considère que ce bien devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, on peut supposer qu'il souhaite que le bien soit proposé pour inscription en vertu des **critères i, ii, iii, iv et vi.**]

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

### Histoire et description

#### *Histoire*

Du fait de sa situation militaire et commerciale stratégique, aux confluent de la Volga et de la Kama, Bolgar joue au Moyen Âge un rôle important dans l'histoire des peuples de la Volga. Aux Xe-XI<sup>e</sup> siècles, cette petite ville aux solides fortifications est la capitale de la Bulgarie de la Volga, l'un des plus grands États d'Europe de l'est du Haut Moyen Âge. Au XII<sup>e</sup> siècle, Bilyar la supplante dans son rôle de capitale, mais elle n'en cesse pas moins de croître, grâce à son commerce florissant avec les Russes et l'Asie centrale. De nouvelles murailles sont construites, et la superficie de la ville, de 9 hectares au départ, passe à 12, puis à 24 hectares au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les Mongols prennent et incendient Bolgar en 1236, avant d'en démanteler les fortifications. Elle devient l'un des *ulus* soumis aux Djuchides, appartenant à la Horde d'or. De celle-ci, elle devient la première capitale, et le centre du *Ulus Djuchi* bulgare, aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. La mosquée-cathédrale est construite sous le règne du souverain mongol Berké.

Les centres politiques de la Horde d'or se déplacent vers le nord mais cela n'empêche pas Bolgar de devenir au XIV<sup>e</sup> siècle une ville forte et prospère, qui finira par couvrir 360 hectares. Le commerce s'étend, tandis que se développent des artisanats et des commerces spécialisés, dont la production de fonte, deux siècles avant l'Europe occidentale. De nombreux monuments sont érigés (palais, caravansérails, mosquées, médersa, bains, mausolées, etc.), et des systèmes élaborés de distribution de l'eau et de drainage installés.

Mais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les dissensions internes au sein de la Horde d'or provoquent des insurrections et des campagnes mongoles et russes. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la ville n'est déjà plus que l'ombre d'elle-même ; son nom même lui a été pris pour désigner une autre localité (probablement Kazan). Au XVI<sup>e</sup> siècle, la Russie annexe les terres de l'ancien État bulgare, et un monastère orthodoxe est fondé au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ne tardera pas à disparaître. Le mausolée bulgare sert de carrière aux structures monastiques.

Quand le monastère ferme ses portes en 1770, le petit village qui le remplace est baptisé Uspenskoe, puis Bolgary. À l'instar des moines, les villageois puisent les matériaux de construction destinés à leurs maisons et à leur église dans les édifices en ruines. En 1870, il n'en reste quasiment rien, hormis des vestiges clairsemés, à peine plus que des fondations.

### Description

L'ensemble historique et architectural de Bolgar est situé au bord du plateau de la Volga, à l'est de la ville de Bolgar. Le rempart de terre qui encercle la ville s'élève par endroits sur 5 mètres ; il est lui-même entouré de douves de 2 mètres de profondeur, et son enceinte couvre 380 hectares. Le site dessine un triangle approximatif dont le sommet est tourné vers le sud. La partie nord-est du site est occupée par deux ravins, le grand et le petit Ierusalemkii, qui forment trois promontoires ; c'est sur le plus occidental de ceux-ci, formé par le grand ravin de Ierusalemkii et le bord du terre-plein de 30 mètres de haut de la rivière que s'installe le premier peuplement de Bolgar.

Les fouilles archéologiques ont identifié sept périodes :

- I. Âge moderne (XXe siècle) ;
- II. Période historique russe (fin du XVIe au XIXe siècle) ;
- III. Khanat de Kazan (milieu du XVe au XVIe siècle) ;
- IV. Période de la Horde d'or (fin du XIII au début du XVe siècle) ;
- V. 2<sup>ème</sup> période pré-mongole (XIe au XIIIe siècle) ;
- VI. 1<sup>ère</sup> période pré-mongole (IXe au Xe siècle) ;
- VII. Peuplements pré-Bolgar (à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.).

Les principales structures du site sont les suivantes :

- La mosquée-cathédrale (Tétragone)

Située au nord de l'ensemble, la mosquée-cathédrale (appelée ainsi en raison de ses emplois successifs) a été construite au milieu du XIIIe siècle, et reconstruite pour la première fois à la fin de celui-ci, puis, pour la seconde fois, au début du XIVe siècle. De plan presque carré (45 x 46 m), elle est bâtie en calcaire. Les murs, les quatre tours d'angle, la base du portail et du minaret, le sol et quelques détails ornementaux subsistent. Du point de vue du style, elle s'inscrit dans une tradition orientale, adaptée toutefois à son environnement nordique.

- Le Mausolée du Nord (cellier du monastère)

Ce mausolée fut construit en face de la mosquée-cathédrale dans les années 1330, et réutilisé par les moines du monastère de la Dormition au début du XVIIIe siècle. La structure est en calcaire blanc, avec un revêtement de blocs de tuf calcaire. Elle mesure 13 mètres sur 18, et ses vestiges se composent essentiellement des fondations, du cœur des murs, des arcatures des portes et fenêtres, et des angles chanfreinés entre la base rectangulaire de la chambre principale et l'octaèdre et la base circulaire de la coupole.

- Le Mausolée de l'Est (église Saint-Nicolas)

Situé près de la façade orientale de la mosquée-cathédrale, il date lui aussi des années 1330, et présente une forme et une construction proches du mausolée du Nord. Il devint une église orthodoxe russe au début du XVIIIe siècle.

- L'église de la Dormition

L'église de la Dormition de la Theotokos se dresse au milieu du site. Les verticales de son bâtiment principal et de son clocher dominant ce dernier et sont visibles de loin aux alentours. De style baroque provincial, elle fut construite en 1732-1734 grâce à la donation d'un marchand de Kazan. Ses fondations reprennent les éléments d'édifices antérieurs, et les plinthes des murs sont des pierres tombales de Bolgar portant des inscriptions arabes et arméniennes.

- La Chambre Blanche

Construite dans les années 1440, la Chambre Blanche tire son nom des blocs de calcaire blanc utilisés pour sa construction et de ses parois intérieures enduites à la chaux. La partie du nord (antichambre des bains) est en briques. Elle se compose de plusieurs espaces rectangulaires de différentes tailles : au total, elle mesure 33 mètres sur 17. C'est un excellent exemple d'architecture bulgare du XIVe siècle, et sa forme s'inspire des bains publics que l'on trouve en Asie centrale, en Crimée et en Transcaucasie.

- La Chambre Rouge

Cet édifice en ruines du XIVe siècle se trouve sur les rives de la Volga, en contrebas de la mosquée-cathédrale. Ce sont les vestiges de bains publics, qui tirent leur nom de la couleur de la peinture intérieure. Les fondations et le bas des murs subsistent, ainsi que les conduits de chauffage, le système d'alimentation en eau, le système de drainage, etc., qui courent sous le sol.

- La Chambre de l'Est (palais ou bains du Khan)

Ces bains publics construits entre le milieu du XIIIe siècle et le début du XIVe siècle ont été sévèrement pillés de leurs matériaux de construction. Leur disposition rappelle celle des Chambres Rouge et Blanche, mais ils sont plus grands que l'une et l'autre.

- La Chambre Noire

Cette structure se dresse à 400 m au sud de la mosquée-cathédrale. Construite en calcaire blanc, elle date du milieu du XIVe siècle. À l'intérieur, les murs sont enduits de plâtre et décorés de moulures d'albâtre. C'était le palais de justice du khan, seul bâtiment civil de cette période toujours debout.

- Le petit minaret

Seul survivant des deux minarets d'antan (le plus grand s'est effondré en 1841), il s'élève à 500 m au sud du complexe central de la mosquée-cathédrale. Il a été construit au début du XIVe siècle avec des blocs de tuf et de calcaire taillés, sur le modèle du grand minaret aujourd'hui disparu. Sa base cubique se fond en douceur, grâce à des chanfreins triangulaires plats, à un niveau intermédiaire octaédrique. Au

plan, il mesure au maximum 4 mètres sur 4 et, sans compter son sommet, il atteint environ 10 mètres de haut. C'est le seul monument de l'ensemble de Bolgar demeuré intact jusqu'à ce jour.

- Le sanctuaire du Khan

À 15 mètres au nord du petit minaret, à l'emplacement d'un ancien cimetière, se trouve le sanctuaire du Khan, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, qui fut reconstruit vingt-cinq ans plus tard pour un usage moins exclusif. C'est une petite structure, sans portail, mesurant 8,5 m<sup>2</sup> et couronnée d'un dôme. Huit tombes dans des *tabut*, certaines sous des pierres tombales en brique, ont été mises au jour.

- Autres mausolées

On discerne encore les fondations de neuf autres mausolées, et l'on en connaît quatre autres, creusés à flanc de collines, dans l'ensemble historique et architectural de Bolgar. Tous sont bâtis en pierre calcaire et ont été construits entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

- La petite ville

Cette zone est située au sud de la Chambre Noire. Il s'agit d'un petit secteur entouré d'un rempart peu élevé et de douves peu profondes. Il abrite une autre zone définie par des remparts et un fossé entourant des bâtiments de pierre. Le côté le plus exposé de l'ensemble comporte un fort. L'architecture est similaire à celle que l'on peut trouver ailleurs dans l'ensemble, bien que la porte monumentale soit inhabituelle : en effet, sa construction implique à la fois une structure de pierre et en pans de bois, une technique probablement inspirée des russes pré-mongols (Kiev, Vladimir, par exemple).

- La Chambre Grecque

C'est une église chrétienne située sur un terre-plein de la Volga, à l'ouest des fortifications. Elle a été construite au XIV<sup>e</sup> siècle, avec des blocs de pierre taillés avec soin. Il ne subsiste plus que les fondations et les deux ou trois premières assises des murs.

## Gestion et protection

### *Statut juridique*

L'ensemble historique et architectural de Bolgar a été inclus sur la Liste du patrimoine historique et culturel fédéral (toute la Russie) par décret du conseil des ministres de la RSFSR n°1327 du 30 août 1960. Il a été créé par décret du conseil des ministres de la République Socialiste Soviétique Autonome des Tatars n°222 du 14 avril 1969. Ces deux mesures le protègent de toute forme d'intervention non autorisée, tel que stipulé par la loi de la RSFSR de 1978 sur la protection et l'utilisation des monuments historiques et culturels et par la loi de 1996 de la République du Tatarstan sur la protection et l'utilisation des valeurs culturelles et historiques.

La zone protégée de l'ensemble est délimitée par la zone du site archéologique lui-même, plus un rayon de 50 mètres

autour des remparts et les ruines de la petite ville et de l'église grecque. La superficie totale est de 415 hectares.

### *Gestion*

La zone tout entière de l'ensemble historique et architectural appartient à la République du Tatarstan. La responsabilité individuelle des monuments classés incombe à l'Office central de contrôle étatique de la protection et de l'utilisation des monuments historiques et culturels, une branche du ministère de la Culture de la République du Tatarstan.

L'administration de la réserve publique historique et architecturale de Bolgar est pour sa part responsable de la gestion du bâtiment d'exposition, du bureau administratif, du bâtiment des collections, du centre d'excursion, du musée d'histoire de la ville de Spassk/Kuibyshev/Bolgar, de l'office de réparation des objets du musée et des autres installations techniques.

Une série de plans portent sur le patrimoine culturel, tant au niveau fédéral qu'à celui de la République. Les plus récents et les plus pertinents sont des décisions du Soviet du district de Kuibyshev des représentants du peuple de la République Socialiste Soviétique Autonome des Tatars de 1978 et 1984, qui traitent de la gestion et de l'amélioration de l'ensemble historique et architectural de Bolgar.

Les plans et décisions mentionnés ci-dessus comprennent des programmes portant sur la gestion de l'ensemble. Le dossier de proposition d'inscription fait référence à un plan de gestion. Voici les principaux domaines de travail :

- Études archéologiques ; travaux de protection et de sauvetage ;
- Acquisition, contrôle et entreposage des collections, inventaire des possessions du musée ;
- Restauration, conservation, reconstruction, protection et organisation des expositions du musée ;
- Développement du territoire de la réserve et organisation des expositions du musée ;
- Développement de la base matérielle et mise à jour de l'ingénierie de la réserve.

Cependant, le dossier de proposition d'inscription ne fournit pas le détail de ce plan.

Le financement des travaux sur l'ensemble provient des budgets de la République fédérale et du Tatarstan, ainsi que de celui du *raion* de Spasski. Les visiteurs apportent également leur contribution, sous la forme de divers droits d'entrée. Ceux-ci se sont élevés à 189 367 USD en 1998 et à 59 433 USD pour les cinq premiers mois de 1999.

## Conservation et authenticité

### *Historique de la conservation*

L'une des premières campagnes pour la préservation des édifices de pierre subsistants a été lancée par Pierre I<sup>er</sup> après sa visite du site en 1722. Cependant, il apparaît clairement qu'elle n'a eu que peu d'impact réel sur leur préservation. Il convient toutefois de noter que la fondation du monastère, en 1712, a eu une influence positive sur la conservation des

vestiges antérieurs, plusieurs de ceux-ci ayant été incorporés dans les nouvelles structures et ainsi préservés.

Le quatrième congrès archéologique, tenu à Kazan en 1877, a reconnu la nécessité de la protection, et la Société d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie a réalisé des travaux de réparation et de maintenance pendant les décennies qui ont suivi.

Après la révolution de 1917, la protection des monuments fut confiée au Département des musées et de la protection des monuments du passé, de l'art et de la nature, sous l'égide du Centre académique du Commissariat à l'éducation du peuple tatar. Un plan de rénovation fut élaboré en 1923 et exécuté en 1926, plusieurs des principaux monuments faisant l'objet de travaux.

L'étude archéologique systématique des vestiges est en cours, avec quelques interruptions, depuis la fin des années 1930, et de manière continue depuis 1954. Les fouilles archéologiques à grande échelle de l'ensemble du site ont débuté en 1969. Des travaux de restauration systématiques ont par ailleurs commencé dans les années 1960, et se poursuivent à ce jour.

#### *Authenticité*

D'importantes archives écrites et graphiques relatent l'histoire de Bolgar depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Les archives datant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier, sont d'une grande valeur à ce niveau là. Elles ont permis d'évaluer l'importance des interventions ayant affecté l'authenticité des vestiges subsistant à ce jour. Il est évident qu'aucun des bâtiments subsistants ne présente un aspect fondamentalement différent de celui qui était le sien il y a 100, voire 200 ans. Cela a également permis la mise en œuvre de projets de restauration et de rénovation respectueux de cette authenticité. Ces projets se sont limités à des renforcements structurels et à l'anastylose ; on peut donc affirmer avec certitude que le degré d'authenticité est élevé.

Il est toutefois nécessaire d'émettre ici quelques réserves quant à la reconstruction du grand minaret. En effet, aucune information n'a été fournie quant à l'envergure ou à la nature de ce projet. On ne sait pas non plus si la reconstruction de la mosquée elle-même est envisagée. Un tel projet ne serait pas souhaitable, car il donnerait une fausse impression de Bolgar : en effet, jamais dans son histoire la ville n'a vu le minaret et l'église se tenir côte à côte en tant qu'édifices en usage.

#### **Évaluation**

##### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité l'ensemble historique et architectural de Bolgar en février 2000.

##### *Caractéristiques*

L'importance de l'ensemble historique et architectural de Bolgar réside dans le fait que les vestiges médiévaux présentent une illustration exhaustive de l'architecture

islamique la plus au nord, se mélangeant à la culture bulgare en place et à celle de la Grande Horde mongole.

##### *Analyse comparative*

Plusieurs autres sites de la région abritent des reliques de la Bulgarie de la Volga et de la Grande Horde : c'est le cas par exemple de Bilyar, Suvar, Djuketau, Kashan, Valyn, Chertovo, Tigashevskii, Solotarevskoe, Yurlovskoe, Tsarevskoe et Vodyanskoe. Toutefois, les vestiges de Bolgar sont plus importants et les plus représentatifs de la fusion de ces cultures au Moyen Âge. L'architecture orientale seldjoukide venant du sud fut adoptée par les maîtres-artisans de Bolgar, non sans quelques adaptations aux techniques de la période pré-mongole.

L'ICOMOS a cependant quelques doutes quant à la validité des références de comparaison présentées dans le dossier de proposition d'inscription. L'ICOMOS est d'avis que l'étude comparative devrait être élargie de façon à prendre en compte les peuplements en dehors du Tatarstan, par exemple l'empire des Ilkhans, où l'art et l'architecture seldjoukide ont également eu un profond impact.

##### *Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

L'ICOMOS est préoccupé par la reconstruction du grand minaret (voir « Authenticité » ci-dessus). Il a également quelques réserves quant à la zone industrielle prévue sur les rives de la Volga. La mission d'expertise a cru comprendre que ce projet a été interrompu, mais ne sait pas clairement s'il s'agit là d'un abandon définitif. Abandon qui serait éminemment souhaitable, car le projet porterait gravement préjudice à l'environnement du monument, jusqu'à présent irréprochable.

Le dossier de proposition d'inscription ne fait pas mention non plus des fermes, pour la plupart du XIX<sup>e</sup> siècle, situées dans la zone proposée pour inscription. Il serait bon de considérer l'acquisition de certaines d'entre elles et leur mise à profit à des fins touristiques.

L'intérieur de la Chambre Noire, le mieux préservé des bâtiments historiques sur le site, donne une impression d'inachevé. On pourrait envisager un traitement de surface plus homogène et l'utilisation du bâtiment pour accueillir une partie de la collection du musée.

De légères modifications devraient être apportées aux limites de la zone protégée : au sud, où une partie de la banlieue (dite « petite ville ») semble avoir été exclue ; en outre, les traces de peuplement de la longue île, disparue après une hausse du niveau des eaux causée par la digue, devraient être protégées.

#### **Réponse de l'État partie**

En août 2001, l'État partie a fourni une documentation complémentaire détaillée concernant les points soulevés ci-dessus.

Une partie est consacrée à l'évaluation comparative de l'ensemble de Bolgar avec des sites de la région qui datent de la même période. Une attention particulière est portée sur

l'ensemble de Khanega en Azerbaïdjan dont il est montré qu'il est semblable dans le contenu mais très différent dans la disposition. Des données comparatives sont fournies pour des catégories spécifiques de monuments (mosquées, mausolées, bains, etc.) dans d'autres régions de Transcaucasie et d'Asie centrale.

Il y a un rapport détaillé sur le projet de reconstruction du grand minaret. Ce projet repose sur les témoignages graphiques considérables qui remontent au XVIIIe et début XIXe siècles, avant l'écroulement du minaret en 1841. Un inventaire d'architecture réalisé en 1827 revêt une importance spécifique. Les matériaux utilisés pour la reconstruction sont identiques à ceux qui ont servi pour la structure d'origine.

Il n'y a aucune intention de reconstruire la mosquée-cathédrale. Les seules interventions qui ont été programmées se limitent à la conservation de ce qui subsiste du portail, la consolidation de la tour nord-est, quelques fouilles et le nettoyage et la conservation du sol.

Une politique de restauration globale et coordonnée est en vigueur et elle garantit que l'intérieur de la Chambre Noire est conservé de façon satisfaisante.

Des assurances ont été données quant à l'abandon définitif du projet industriel. Une certaine confusion s'est installée au sujet des noms : le lieu où l'on avait cru que ce projet devait être réalisé n'est pas celui au nom très similaire où a été proposé la construction d'une centrale nucléaire et qui est situé dans une autre région du Tatarstan.

La délimitation de la zone proposée pour inscription a été ajustée comme proposé par l'ICOMOS.

### **Brève description**

L'ensemble historique et archéologique de Bolgar est un site archéologique vaste, délimité par des remparts massifs et des douves. Les édifices en ruines qu'il abrite ont vu le jour entre le XIIe et le XIVe siècle, et illustrent l'adaptation de l'art islamique oriental aux traditions de construction de la région.

### **Déclaration de valeur**

Les ruines médiévales qui composent l'ensemble de Bolgar, importantes et impressionnantes, se situent à la marge extrême septentrionale de la culture islamique où elle s'est unie et a fusionné avec la culture bulgare existante et celle de la Horde d'or. Il fournit un témoignage important sur des sociétés qui ont disparu comme celles de la Bulgarie de la Volga et de la Horde d'or et sur une culture disparue. Bolgar a eu une grande influence sur le développement de la culture et de l'architecture dans la région du Xe au XVe siècles.

### **Recommandation du Bureau**

À la réunion du Bureau en juin 2000, cette proposition d'inscription a été *renvoyée* à l'État partie, en demandant de plus amples informations sur la reconstruction du grand minaret et d'éventuels projets de reconstruction de la mosquée, la confirmation de l'abandon définitif du projet industriel, ainsi qu'une analyse comparative plus détaillée.

### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du *critère iii* :

*Critère iii* Bolgar représente un témoignage unique de l'histoire et de la culture des Bulgares de la Volga et de leurs ancêtres, les Tatars, et des États disparus d'Europe de l'Est du Moyen Âge, ceux de la Volga de la Bulgarie et de la Horde d'or (Ulus Djuchi).

ICOMOS, septembre 2001

## Zollverein (Allemagne)

No 975

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage industriel et culturel de la mine de Zollverein
<i>Lieu</i>	Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie
<i>État partie</i>	République Fédérale d'Allemagne
<i>Date</i>	4 novembre 1999 (texte révisé)

### Justification émanant de l'État partie

Quand la Mine XII de Zollverein fut achevée, en 1932, elle était réputée être la plus moderne et la plus belle des mines de charbon dans le monde, avec une production qui, à 12.000 tonnes de charbon maigre par jour, était quatre fois supérieure à la normale. Cette même année marqua la fin du Bauhaus, dont le plus noble objectif avait été de travailler à la réalisation du « nouveau bâtiment du futur » en mariant métier et art. De l'avis du fondateur du Bauhaus, Walter Gropius, l'architecture avait pour but de créer des objets et des espaces pour lesquels un nouveau développement des formes devait naître, tout particulièrement des ouvrages d'ingénierie et de l'industrie. La mine de Zollverein applique parfaitement, dans la réalité, la maxime favorite du Bauhaus : la forme doit procéder de la fonction.

Zollverein XII fut créée à la fin d'une phase de bouleversements et de changements, tant politiques qu'économiques, en Allemagne, qui trouve sa traduction esthétique dans la transition de l'expressionnisme au cubisme et au fonctionnalisme. Par ailleurs, Zollverein XII est la vivante illustration de cette courte période de prospérité économique de l'entre-deux guerres, entrée dans l'histoire sous le nom d' « Années Folles ». Cependant, Zollverein est aussi, voire même peut-être surtout, un monument historique industriel, reflet d'un secteur dans lequel la mondialisation et l'interdépendance mondiale des facteurs économiques ont pour la première fois joué un rôle capital.

Les architectes Fritz Schupp et Martin Kemmer ont conçu Zollverein XII, dans le langage graphique du Bauhaus, comme un groupe d'édifices qui combinent magistralement forme et fonction.

### Critère i

Le paysage culturel de la Mine de Zollverein est un témoignage exceptionnel des relations complexes entre la vie et le travail, sous l'égide d'une industrie titanesque, en plein cœur d'un des plus vastes paysages culturels au monde.

### Critère ii

Zollverein XII est un monument individuel d'une importance exceptionnelle au sein du paysage. Durant la phase unique de concentration des groupes d'industrie lourde, il fut construit dans l'esprit de toutes les ambitions visionnaires du rationalisme industriel. Il incarne ainsi l'un des concepts les plus fondamentaux de l'activité industrielle, et ce d'une manière unique au monde.

### Critère iii

Avec sa production quotidienne de 12 000 tonnes de charbon utilisable, Zollverein XII était la mine avec le plus gros rendement au monde. Au vu des difficiles conditions géologiques de la région, une production d'une telle ampleur était un exploit technologique exceptionnel.

### Critère iv

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

### Histoire et description

#### Histoire

La consolidation de la concession minière fut achevée en décembre 1847 : la zone concernée couvrait 13,2 km<sup>2</sup>. À cette époque, c'était la mine la plus au nord de la région. Elle appartient à l'anticlinal de Gelsenkirchen dans lequel les couches de charbon, d'une épaisseur moyenne de 1,17 m, sont profondément stratifiées. Les opérations minières ont commencé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à une profondeur de 120 m environ, et se sont achevées au quatorzième niveau (1200 m). À la fin des opérations minières, les voies souterraines s'étendaient sur plus de 120 km ; on y accédait via douze puits, progressivement ouverts entre 1847 et 1932. À l'époque où Zollverein XII fut ouverte, les premiers puits ne servaient qu'aux mouvements des hommes et des fournitures, tout le charbon extrait étant évacué par le nouveau puits jusqu'à la fermeture de la mine, en 1932. Les méthodes d'exploitation minière évoluèrent parallèlement à la technologie, de l'extraction manuelle à la pioche jusqu'aux haveuses mécaniques à charbon.

Les charbons extraits à Zollverein étaient particulièrement adaptés à la cokéfaction. Par conséquent, c'est là que furent construits les premiers fours de grillage à coke, en 1857. La cokerie s'étendit considérablement au fil des décennies qui suivirent. Toutefois, quand la mine de Zollverein fut reprise par l'aciérie Vereinigte Stahlwerke AG, en 1926, une nouvelle cokerie (le site de Nordstern) fut construite pour traiter tout le charbon extrait de ses mines dans la région. La production de coke retourna à Zollverein à la fin des années 50, quand la compagnie de holding de l'époque pour les mines de la région, Gelsenkirchen Bergwerks AG, décida de construire une nouvelle cokerie pour compléter le site de Nordstern. La production commença en 1961 avec huit batteries, de 24 fours chacune, produisant 8600 tonnes par jour. Des installations permettaient également le traitement des produits dérivés tels le goudron, l'acide sulfurique, le

benzène, les composés ammoniacaux et le gaz. Le site ferma en 1993 du fait de l'effondrement de la demande de coke.

La construction du tronçon de chemin de fer Cologne-Minden entre Oberhausen et Hamm, en 1847, fut décisive pour l'implantation des premiers puits de Zollverein, qui furent creusés à 500 mètres de la nouvelle ligne afin de faciliter le transport du charbon et de la coke. La première gare de passagers n'ouvrit que quarante ans plus tard. Il existait également des liaisons avec la ligne de la vallée d'Emscher, elle aussi inaugurée en 1847, qui coupaient l'angle nord-ouest de la concession Zollverein. Au fil des quatre-vingt années qui suivirent, une série de lignes de liaison intérieure s'ajoutèrent. Elles furent reliées à celles de la mine voisine de Bonifacius quand Zollverein fut repris par la Vereinigte Stahlwerke en 1926.

L'exploitation minière du charbon produisait d'énormes quantités de déchets, déposés dans les caractéristiques terrils. Le plus ancien, à l'est du puits 1/2, fut planté d'arbres en 1895 et devint une aire de loisirs destinée au personnel dirigeant de la mine. Un second se développa à partir de cette époque à l'ouest du puits 1/2. Après 1932, il fut utilisé pour assécher les dépôts boueux de chaudière et le charbon limoneux issus de Zollverein XII. Un terril commencé en 1880 fut partiellement déblayé en 1958 pour accueillir des logements de mineurs. D'autres terrils furent utilisés pour le remplissage de zones où du charbon avait été extrait d'une couche en forte déclivité et sur un aérodrome désaffecté.

L'exploitation minière intensive entraîna l'apparition d'un certain nombre d'affaissements, atteignant parfois 25 mètres de profondeur. Ceci imposa la démolition des maisons et autres installations endommagées au point d'être irréparables. Ces affaissements n'ont fait qu'exacerber les problèmes d'eau dans la zone dite d'Emscher, où l'exploitation minière a eu un impact néfaste sur le courant gravitationnel, créant de vastes marécages. Les industries et municipalités locales mirent sur pied l'association Emscher, qui mena à bien plusieurs projets en faisant appel à des stations de pompage et en créant des polders.

Les effectifs connurent une progression régulière, jusqu'à atteindre 5000, approximativement, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au XX<sup>e</sup> siècle, ce chiffre fluctua entre 5000 et 8000. Étant donné l'absence d'autres promoteurs immobiliers quand le travail commença, en 1847, Zollverein commença à construire des logements pour ses ouvriers. Les projets de construction furent intégrés aux programmes d'exploitation de la mine.

D'importants sites de construction furent achetés et, en 1860, 146 appartements étaient prêts à accueillir leurs locataires ; à cette époque, la mine employait 710 travailleurs. Cette « colonie Hegemannshof » s'accrut régulièrement (à la fin du siècle, elle couvrait environ 90 hectares) et, par la suite, deux autres, « Ottekampshof » et « Beisen », lui furent adjointes. Quand la première guerre mondiale éclata, les biens immobiliers appartenant à la mine couvraient plus de 720 hectares. Toutefois, cela était loin d'être suffisant pour une force de travail qui comptait à l'époque quelques 5000 hommes. À l'entre-deux guerres, de nouveaux logements furent construits, notamment le lotissement construit par le Trust pour le Logement des Mineurs. À la fin des années 20, la mine pouvait fournir à chacun de ses employés et dirigeants salariés un appartement, mais il n'y en

avait que 3000, environ, disponibles pour les 8000 ouvriers. Après la seconde guerre mondiale, de nouveaux lotissements composés d'immeubles furent construits par l'association de logement fondée par la Vereinigte Stahlwerke AG, tels que les complexes Kaldekirche, Westerbruch et Kapitlackner, à partir des années 50. Le lotissement Glückauf est l'œuvre des mineurs eux-mêmes. Les maisons appartenaient à des particuliers. Deux villes Pestalozzi furent également bâties pour les apprentis. En 1958, 7061 logements étaient mis à la disposition d'une force de travail comptant 8000 hommes.

Dès le départ, la mine fournit des produits de consommation à ses employés, vendant de la nourriture et des produits finis à bas prix. Ces services prirent au début la forme d'une coopérative, les bénéfices étant restitués aux consommateurs sous forme de dividendes annuels. Vereinigte Stahlwerke reprit ce programme, avec ses six points de vente, en tant qu'entreprise. Le système connut un déclin progressif à partir de la deuxième guerre mondiale, du fait de la concurrence des magasins commerciaux, et les points de vente restants furent rachetés dans les années 70.

À partir du milieu des années 20, la mine fournit des services d'aide sociale à ses employés. Le premier centre d'aide sociale fut établi en 1928 (et relogé en 1938), le deuxième en 1934. Un centre d'aide social grand et moderne, conçu par Fritz Schupp, vit le jour en 1953. Cependant, Zollverein ferma ses établissements d'aide sociale au début des années 60, suivant la tendance de l'époque dans la Ruhr.

#### *Description*

##### - Les puits

Seules demeurent les fondations des tours Malakow de la mine d'origine ; elles ont été recouvertes par l'actuel chevalement des molettes (Puits 1, 1956-1958 ; Puits 2, construit à la mine Friedlicher Nachbar en 1950, transféré à Zollverein en 1965 ; tous deux construits par Fritz Schupp). Le bâtiment de briques abritant le moteur d'extraction date de 1903, avec une extension conçue par Schupp en 1958. L'entrepôt principal de 1922 possède une structure de béton armé. Les douches du carreau de mine, un édifice en brique, sont capables d'accueillir 3000 mineurs. L'ensemble est complété par un imposant bâtiment administratif (1906), la villa du directeur (1898) et la résidence des officiers de la mine (1878). Plus rares sont les vestiges des structures des puits 3/7/10, 4/11 et 6/9, exception faite du chevalement des molettes du puits 10 (1913), haut de 33 m.

Au puits XII, l'unité centrale de levage (Schupp, 1932), subsiste dans sa quasi totalité. L'axe de construction, parallèle aux voies de chemin de fer de la mine, est défini par les principales installations d'alimentation en énergie. Il s'agit de l'installation à air comprimé (salle des chaudières et salles des compresseurs), au nord, et du poste de contrôle, au sud. La cheminée suivant l'axe de symétrie derrière la salle des chaudières, trait principal de l'ensemble, fut démolie en 1979 pour des raisons de sécurité.

Perpendiculairement à ce groupe se trouvent les édifices de la plaque tournante, surélevée de façon à permettre le passage des wagons. Les bâtiments de l'usine de séparation, le filtre électrostatique et la trémie à déchets, sont annexés à ce groupe. Le pont à courroie transporteuse assure la liaison

fonctionnelle entre la trémie à déchets, la halle de la bande de triage et l'usine de débouillage.

Avec l'abandon des wagonnets au profit de l'extraction par skips, plusieurs parties de la plaque tournante devinrent obsolètes, mais il s'avéra nécessaire de construire un pont à courroie transporteuse supplémentaire, ainsi qu'un bâtiment de liaison. La façade à droite du bâtiment du carreau de mine fut fermée, car les nouvelles structures nuisaient à l'aspect de la « cour d'honneur ».

L'ensemble tout entier est l'œuvre de Fritz Schupp, hormis la superstructure du toit, qui dut être surélevée en 1982 pour faire de la place pour une grande installation de dépoussiérage.

#### - Les cokeries

Les cokeries des puits de Zollverein ont toutes été démolies, mais l'usine centrale a été conservée depuis sa fermeture, en 1993. Les fours s'étendent sur presque un kilomètre, parallèlement à l'ancienne ligne de chemin de fer Cologne-Minden. Les équipements - accrocheurs au puits, station de trempe, atelier de tamisage et stations de chargement - sont tous intacts, à l'instar des installations de traitement des gaz et des sous-produits et des édifices annexes. Le résultat est un exemple unique de complexe industriel à grande échelle, ouvert au public, qui a reçu plus de 200.000 visiteurs en 1999.

#### - Les lignes de chemin de fer

Les lignes de chemin de fer originales (Cologne-Minden et Bergische-Märkische) sont toujours utilisées, dans le cadre du réseau Bahn AG. La liaison ferroviaire entre la ligne Cologne-Minden et le canal Rhin-Herne, via la mine, est également intacte. La voie menant de Zollverein à Bonifacius n'a plus de rails ; elle sert aujourd'hui de piste cyclable.

#### - Les terrils

La plupart des terrils de la mine demeurent intacts ; plusieurs ont été reboisés et servent d'aires de loisirs. Les affaissements ont donné naissance à de petites vallées qui seraient inondées n'eussent été les mesures correctives prises. Les stations de pompage construites dans les années 1960 et 1970 pour résoudre les problèmes liés aux courants gravitationnels sont des structures fonctionnelles standard.

#### - Logements des mineurs

Dans les anciens lotissements de Hegemannshof et Ottekampshof, un nombre considérable de maisons sont quasiment intactes, mais sont néanmoins en mauvais état. Il s'agit pour la plupart de bâtiments réunissant quatre logements, de plan cruciforme. En briques, ils disposent de grands jardins. Néanmoins, d'importantes sections de ces lotissements ont été démolies dans les années 60, dans le cadre de vastes projets de redéveloppement, et ont été remplacées par des immeubles.

Les premiers logements privés, au centre de Katernberg et autour de l'église catholique romaine, n'ont quasiment pas changé. Les façades des étages conservent leurs ornements élaborés. Les édifices entourant la place du marché, tels la poste et l'ancien hôtel de ville, construits sur des terrains que

la mine offrit à la communauté, ont préservé dans l'ensemble leur aspect original.

Les maisons de Glückauf subsistent, tout comme les villages Pestalozzi, avec leurs caractéristiques : de plain-pied, avec des toits à pignons en pente, dans de calmes rues sinueuses. Les immeubles construits par les associations de logement ne présentent pas de style distinct ; ils se différencient des logements antérieurs en ce qu'ils ne possèdent pas de jardins individuels, mais s'inscrivent dans de vastes espaces verts. Le lotissement Kapitalecker a subsisté sous sa forme d'origine, quoiqu'il ait un besoin urgent de réparation. Plus intéressants, les lotissements Westernbruch et Kaldekirche s'enorgueillissent de façades en briques vitrifiées.

Les groupes successifs de maisons constituent une remarquable séquence de l'approche des logements de travailleurs sur 140 ans, période au cours de laquelle de profonds changements sociaux et économiques se produisirent.

#### - Infrastructures de consommation et service d'aide sociale

Deux des infrastructures de consommation subsistent, même si l'une d'entre elles a dû être en grande partie reconstruite après la guerre. L'une est une structure de briques de trois étages ; l'autre s'élève sur deux étages, avec une façade de plâtre ornée. Toutes deux sont aujourd'hui des magasins de vente au détail.

L'ancien centre d'aide sociale 1, sur Viktoriastrasse, remplit toujours une fonction similaire, abritant des cabinets de médecins et d'avocats. Les modifications apportées au bâtiment de brique imaginé par Fritz Schupp en 1938 pour l'adapter à son usage actuel ont respecté la conception et les détails d'origine. Son centre de 1953, aujourd'hui structure d'accueil pour les demandeurs d'asile, a été conservé mais il est en piteux état.

## Gestion et protection

### Statut juridique

Quand l'extraction de charbon a cessé à Zollverein, les limites de la concession minière légalement définie, couvrant 13 km<sup>2</sup>, ont perdu leur pertinence. La plus grande partie, située dans la ville d'Essen, se trouve dans le district administratif de Düsseldorf, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (*Land Nordrhein-Westfalen*). L'angle nord-est appartient à la ville de Gelsenkirchen.

La zone proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est protégée par la loi régissant la protection et la conservation dans l'État Fédéral de Rhénanie-du-Nord-Westphalie du 11 mars 1980.

### Gestion

La zone proposée pour inscription appartient à diverses entités publiques et privées : Landsentwicklungsgesellschaft Nordrhein-Westfalen, Ruhrkohle AG, Kommunalverband Ruhrgebiet KVR et VEBA Immobilien.

Le ministère provincial de l'Emploi, du Développement social et urbain, de la Culture et des Sports, en collaboration

avec les autorités municipales de Düsseldorf et d'Essen, supervise l'application de la législation. La gestion directe a été confiée à deux fondations à but non lucratif, Stiftung Industriedenkmalpflege und Geschichtskultur et Stiftung Zollverein.

Une « Guilde des Ouvriers de Métier », semblable à celles des grandes cathédrales, a été fondée par la ville d'Essen et la Société de Développement Régional pour assurer une maintenance régulière et la formation aux pratiques et techniques de conservation.

Un parc national de la Culture industrielle est également en voie d'établissement ; il fonctionnera conformément à un plan de gestion couvrant toute la zone des sites industriels qui composent Zollverein. La plupart des grandes installations industrielles se sont vues affecter de nouveaux usages : centre de répétitions théâtrales, centre de réunion du conseil municipal, bureau de design de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, galerie d'art privé, ateliers de formation des chômeurs longue durée, etc.

## **Conservation et authenticité**

### *Historique de la conservation*

Un programme de réhabilitation à grande échelle, visant à préserver l'aspect externe du complexe minier, a été mis en œuvre de 1990 à 1998. Les structures d'acier des bâtiments ont été renforcées et conservées.

Les relations entre les différents composants industriels ont été préservées, grâce à la conservation d'au moins un élément industriel majeur dans chaque bâtiment. Dans le cas de la grande halle des chaudières, les énormes équipements sont toujours en place, mais l'intérieur a été adapté de manière à pouvoir maintenant servir de centre d'exposition, conformément aux plans élaborés par le cabinet d'architectes britannique Sir Norman Foster and Partners.

La maintenance est assurée avec l'aide bénévole des anciens ouvriers de la mine de Zollverein. Des programmes de formation liés à la maintenance et à la présentation du complexe ont également été mis sur pied.

Parmi les futurs projets figurent un programme majeur de restauration de la cokerie et des travaux de conservation des terrils.

Il n'existe toutefois pour le site industriel historique aucun plan directeur de gestion énonçant des principes et objectifs clairs en la matière. L'absence de programme de conservation pour les grandes installations, la cokerie ou la « partie propre » des fours à coke, ainsi que pour l'usine de traitement chimique, est tout particulièrement préoccupante. Ce point est essentiel, et impose en premier lieu un inventaire complet de tous les équipements du site.

### *Authenticité*

En tant que paysage industriel, la mine de Zollverein présente un degré élevé d'authenticité. Elle comprend tous les composants d'une exploitation industrielle intensive du XIXe et du XXe siècle - le complexe complet de bâtiments et d'équipements nécessaires à l'extraction et au traitement du

charbon, à la production de coke, le réseau de transport adéquat (dans ce cas, il s'agit de transport ferroviaire), sans oublier les logements et les édifices publics de cette importante communauté ouvrière, ainsi que les énormes terrils.

Les composants industriels individuels ont bien entendu perdu leur authenticité fonctionnelle. Toutefois, une politique de recyclage sensible et imaginative a assuré la subsistance de leur forme, intacte, parallèlement à la préservation d'importants éléments des installations industrielles, et au maintien d'une visibilité claire et logique de leurs interrelations. L'authenticité du grand groupe de bâtiments industriels construit par Fritz Schupp pour Zollverein XII, en particulier, a soigneusement été préservée.

De par l'évolution économique et sociale, l'authenticité des logements ouvriers demeurant est quelque peu variable. Toutefois, tous les efforts ont été faits pour assurer que leur valeur d'ensemble et leur authenticité soient, au moins partiellement, conservées, afin qu'ils illustrent le développement des attitudes envers les logements ouvriers sur une période économiquement et socialement significative de 150 ans.

## **Évaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS-TICCIH a visité le bien en février 2000.

### *Caractéristiques*

Le charbon fut essentiel au rapide développement de l'industrie mondiale au XIXe et au XXe siècle. La mine de Zollverein constitue une preuve matérielle exceptionnelle de l'essor et du déclin de cette industrie prépondérante sur les 150 dernières années. L'image qu'elle présente est un aperçu d'ensemble, couvrant les aspects industriels, économiques et sociaux de façon remarquablement complète. Les bâtiments du puits XII sont des exemples exceptionnels de l'application réussie et de l'adaptation des principes du mouvement moderne aux exigences de l'industrie lourde.

### *Analyse comparative*

Le nombre de mines de charbon en exploitation du XIXe siècle à la fin du XXe n'a jamais été important, les mines ayant fermé une fois les gisements de charbon épuisés, et l'exploitation se déplaçant alors ailleurs. L'usage d'autres sources d'énergie a vu le rôle du charbon grandement diminuer sur la dernière moitié du siècle et les mines ont par conséquent rapidement fermé. Dans la plupart des cas, ce fait s'est accompagné de la démolition des installations de traitement et de manutention du charbon et de la coke. La mine de Zollverein est l'une des rares survivantes, et aucun autre site ne peut lui être comparé.

### *Observations de l'ICOMOS*

La zone proposée pour inscription à l'origine reposait sur les anciennes limites des concessions minières souterraines de la mine de Zollverein. Elle n'a aucun rapport avec les caractéristiques de surface, tronçonne fréquemment rues et

quartiers, et ne comprend pas tous les peuplements historiques, qui sont neuf, au bas mot, sur le plan accompagnant la proposition d'inscription d'origine. L'ICOMOS a suggéré que la zone proposée pour inscription soit limitée à Zollverein XII et aux mines de Zollverein I et II, en y ajoutant la cokerie adjacente. Cette approche aurait le mérite de clairement délimiter le site, bordé par des routes appropriées et dans sa majeure partie enfermé dans l'enceinte d'un mur de haute taille.

S'il était entendu que la zone environnante est un paysage culturel présentant de nombreux et importants complexes de logements ouvriers, villas, bâtiments publics, églises, etc., il pouvait toutefois être plus approprié de faire de celle-ci la zone tampon protégeant le complexe industriel principal. Cette zone devrait être étendue aux banlieues de Katernberg, Schonnebeck et Stoppenberg. Il conviendrait également d'envisager l'inclusion des autres grands sites miniers de la région dans la zone proposée pour inscription.

L'ICOMOS était très impressionné par la conservation et la reconversion des bâtiments des années 30, méticuleuses et pleines d'intelligence. Il était cependant soucieux des interventions réalisées dans la cokerie, aujourd'hui confiée à la gestion d'une organisation artistique. Il était également préoccupé par la proposition d'édifier un bloc de verre de cinq étages au-dessus de l'atelier de lavage, pour installer un institut d'enseignement supérieur d'art et de design.

À sa vingt-quatrième session à Paris en juin 2000, le Bureau du Comité du patrimoine mondial a différé l'examen de ce bien en demandant à l'État partie de reconsidérer les limites de la zone proposée pour inscription et de la zone tampon, d'abandonner les plans de construction d'une nouvelle structure au-dessus de l'atelier de lavage, et de préparer un plan de gestion complet pour ce site industriel, avec un plan de conservation reposant sur la conduite d'un inventaire détaillé.

Par la suite, l'État partie a fourni un nouveau plan qui prend en compte les limites révisées proposées par l'ICOMOS et a donné des assurances sur la gestion à venir de la cokerie et l'atelier de lavage. En novembre 2000, un document intitulé *Régime réglementaire pour la conservation du « Paysage industriel et culturel de la mine de Zollverein »* a été soumis à l'ICOMOS. Ce document avait été étudié par l'ICOMOS et le TICCIH qui considèrent qu'il ne répondait pas complètement aux exigences du Comité.

L'État partie avait fourni un plan de gestion à l'ICOMOS deux jours avant la 25<sup>ème</sup> session du Bureau. Des informations complémentaires étaient également fournies par l'État partie pour ce qui concerne la structure et les responsabilités de la Société de développement de Zollverein (*Entwicklungsgesellschaft Zollverein mbH*). L'ICOMOS et le TICCIH ont étudié cette documentation et ils considèrent qu'elle répond aux attentes du Comité en matière de gestion.

L'État partie avait également indiqué qu'il souhaitait changer le nom du bien proposé pour inscription en « Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein », suggestion avec laquelle l'ICOMOS est d'accord.

### **Breve description**

Le paysage industriel de Zollverein se compose des installations complètes d'un site historique d'extraction de charbon, avec plusieurs édifices du XX<sup>e</sup> siècle d'une valeur architecturale exceptionnelle.

### **Déclaration de valeur**

Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein XII est un exemple important d'une industrie du secteur primaire d'Europe d'une grande signification économique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La mine est particulièrement remarquable en raison de la grande qualité architecturale de ses bâtiments du mouvement moderne.

### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iii* :

**Critère ii** Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein XII est un monument industriel remarquable car ses bâtiments sont des exemples exceptionnels de la mise en application des concepts de design du mouvement moderne en architecture dans un contexte purement industriel.

**Critère iii** Les structures technologiques et associées de Zollverein XII sont représentatives d'une période cruciale dans le développement des industries lourdes traditionnelles en Europe où l'on utilisait à bon escient et de manière harmonieuse des conceptions architecturales d'une qualité exceptionnelle.

### **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée*, pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion demandé et reçu de l'État partie seulement récemment.

ICOMOS, septembre 2001

## Falun (Suède)

No 1027

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel historique de la grande montagne de cuivre de Falun
<i>Lieu</i>	Dalécarlie
<i>État partie</i>	Suède
<i>Date</i>	26 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

La grande montagne de cuivre de Falun et son paysage culturel constituent un exemple exceptionnel d'ensemble technologique s'inscrivant dans un paysage industriel historique, avec des bâtiments et des peuplements uniques.

La mine de cuivre de Falun, également appelée la grande montagne de cuivre (*Stora Kopparberget*) est la plus ancienne et plus importante mine en Suède et dans le monde et, en cela, d'une grande signification internationale. C'est l'un des monuments industriels les plus remarquables que l'on puisse trouver sur la planète. Le paysage alentour de la mine, façonné par la main de l'homme, est remarquable et unique, tant selon les standards suédois qu'internationaux. La mine de Falun a développé et influencé la technologie minière internationale et joué un rôle prépondérant dans l'économie mondiale.

### Critère iv

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

### Histoire et description

#### Histoire

Le plus vieux document subsistant à propos de la grande montagne de cuivre date de 1288, mais des études scientifiques suggèrent que celle-ci remonte au VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, le commerce entre l'Allemagne et la Suède est considérable, à l'instar du peuplement allemand en Suède, et il est probable que l'industrie suédoise s'est alors modernisée, sous l'influence allemande, comme en

attestent les techniques appliquées - grillage et drainage - dont on peut retracer les origines continentales jusqu'au massif montagneux du Harz, par exemple.

En 1347, une charte aboutit à la création d'un paysage humain distinctif. Les mineurs se voient accorder le droit d'établir de nouveaux peuplements dans les forêts sans rien payer aux propriétaires terriens ; parallèlement, ils sont exonérés des taxes foncières ou forestières, et peuvent transmettre leurs biens à leurs enfants.

Le XVe siècle est une période de troubles et de conflits armés. Les ouvriers mineurs de la grande montagne de cuivre y prennent pleinement part, en protestant contre les restrictions commerciales et les taxes. Cette agitation culmine avec le soulèvement de 1531-1534, à la suite duquel plusieurs éminents citoyens de Falun sont exécutés sur les ordres de Gustave Ier Vasa.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la grande montagne de cuivre est la pierre angulaire de l'économie suédoise, plaçant le pays dans les tous premiers rangs des puissances européennes. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'on extrait à Falun 70 % de la production mondiale de cuivre. Le minerai est exporté dans le monde entier : il sert tout aussi bien pour couvrir le toit du palais de Versailles que pour frapper la monnaie espagnole. Les revenus tirés de cette activité financent la désastreuse participation de la Suède à la guerre de Trente Ans (1618-1648).

La grande montagne de cuivre s'organise en corporation, avec des ouvriers mineurs (*bergsmän*) propriétaires de parts (*ffjärdeparter*) proportionnelles à leurs intérêts dans les fonderies de cuivre. La charte de 1347 couvre, entre autres choses, l'extraction du minerai, le peuplement et le commerce dans la région. On peut avec raison considérer cette organisation comme le précurseur des sociétés par actions, et l'on y fait souvent référence comme la « plus vieille compagnie du monde ».

Autour de Falun se développe une région culturelle caractéristique de la Suède, connue sous le nom de Kopparbergslagen. On compte pas moins de 140 fonderies de cuivre dans la région à l'époque, avec, aux alentours, les propriétés et les maisons des ouvriers mineurs. Le paysage agraire est dominé par des pâturages boisés. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un système de rotation quinquennal des cultures, baptisé *lindbruk* ou méthode de Falun, est mis au point dans la région.

En dépit du haut niveau de développement et d'application de la technologie à la grande montagne de cuivre et autour, les accidents sont inévitables. Ils sont particulièrement nombreux au XVII<sup>e</sup> siècle, au plus fort de la production. Le plus dramatique a lieu en 1687, lorsqu'un vaste glissement de terrain creuse la Grande Fosse (*Stora Stöten*).

La ville de Falun est fondée au XVII<sup>e</sup> siècle. Sa population, qui compte quelques 6000 habitants, en fait la deuxième ville dans la Suède de l'époque. Le tracé de 1646 subsiste dans les trois quartiers de Gamla Herrgarden, Östanfors et Elsborg.

Les hauts fourneaux de cuivre adoptent un fonctionnement hydraulique dès le XIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le premier treuil de levage hydraulique est construit en 1555 à Blankstötten, l'une des mines à ciel ouvert. Des bassins, des barrages et

des canaux sont construits pour approvisionner les fourneaux et les mines ; le plus ancien barrage remonte au XIV<sup>e</sup> siècle.

De nombreux scientifiques et hommes d'affaires visitent Falun aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et tous se disent extrêmement impressionnés par le gigantisme de la mine, la fumée des fourneaux, et les remarquables structures industrielles d'exploitation du cuivre. La grande montagne de cuivre devient la première attraction touristique suédoise. La première occurrence enregistrée du mot « touriste » date de 1824.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la région compte parmi les fers de lance du progrès technologique. Parmi ceux qui y travaillent et y font leurs recherches, on note l'ingénieur en mécanique Christopher Polhem et le chimiste Jöns Jacob Berzelius.

Suite à un ralentissement de la demande en cuivre aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la production est élargie à d'autres ressources minières de la grande montagne de cuivre, notamment le soufre, le plomb, le zinc, l'argent et l'or. En 1888, l'ancienne compagnie prend la forme d'une société anonyme moderne, *Stora Kopparbergs Bergslags AB*. Les anciens hauts fourneaux à cuivre sont abandonnés, cédant la place à de grandes usines. En dehors de Falun, la société rachète des mines de fer et installe des usines sidérurgiques et des aciéries, devenant l'une des plus grandes compagnies suédoises du secteur. L'autre secteur d'activité est l'exploitation des forêts pour la production de papier et la sciage.

En 1988, la société célèbre son septième centenaire. Toutefois, en 1992, tous les gisements viables de minerai sont épuisés, et l'activité minière doit cesser : la mine jette ses derniers feux le 8 décembre 1998. La seule activité industrielle restante est la production de la peinture rouge traditionnelle et très caractéristique de Falun, utilisée pour protéger les édifices en bois en Suède et dans d'autres parties de la Scandinavie.

#### Description

Le bien proposé pour inscription se compose de Stora Kopparberg (la grande montagne de cuivre), et de plusieurs zones avoisinantes, qui composent Kopparbergslagen. Le cœur du bien est la mine historique de Falun, accompagnée des installations associées, qu'elles soient au-dessus ou au-dessous du sol. Les autres zones comprennent les hauts fourneaux, les cours d'eau, les bassins, les canaux et les anciens peuplements miniers. Le nord de la mine se compose d'un paysage particulier, fait de crassiers et de vestiges de hauts fourneaux. Il convient d'y ajouter la ville de Falun, avec son plan en damier datant de 1646 et les trois quartiers de maisons de bois (Gamla Herrgarden, Östanfors, et Elsborg). Quatre zones sont des paysages typiques des ouvriers mineurs : la zone au nord du lac Varpan, entre Östera et Bergsgarden, les alentours du lac Hosjö, la vallée de Sundsbornsån et la vallée de Knivaan, de Staberg à Marieberg. Y est inclus également Linnévågen, jadis piste cavalière et chemin de charroi menant à la ville minière de Rörös, en Norvège, baptisée d'après l'illustre naturaliste suédois Carl von Linné (Linnaeus), qui l'emprunta en 1734.

#### - La grande montagne de cuivre

Il s'agit de la mine souterraine elle-même, où les opérations ont pris fin en 1992, et de l'énorme fosse (*Stora Stöten*), de 300 m sur 350, pour une profondeur approximative de 90 m, créée par un colossal affaissement de terrain en 1687. Les visiteurs ont accès à certaines des plus anciennes parties de la mine, notamment l'impressionnant puits de Creutz, d'une profondeur de 208 m, divisé par ce que l'on a coutume d'appeler « la plus haute structure de bois au monde ». Une vaste salle ouverte connue sous le nom de *Allmänna Freden* (paix universelle) présente une sélection d'équipement de travail historique.

Au-dessus du sol, le paysage minier historique comporte des terrils miniers et des tas de « rouge de Suède », ainsi que des édifices historiques des XVII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles. Au fur et à mesure de l'expansion des opérations, plusieurs de ces bâtiments de bois furent déplacés.

Ils incluent des installations minières tels que chevalements, postes de contrôle, dépôts d'explosifs, salles de comptage, bureaux administratifs, ateliers, magasins, moulins et logements. Ils datent de la fin du XVII<sup>e</sup> (le *Bergmästaregarden*) au XXI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs ont été adaptés à un nouvel usage : ainsi, l'ancien bâtiment administratif (*Stora Gruvstugan*) érigé dans les années 1770 est devenu depuis 1922 le musée de la Mine. L'usine de peinture du XXI<sup>e</sup> siècle, en revanche, est toujours en activité, et produit la peinture « rouge de Suède ». Le bâtiment le plus récent est l'auditorium Berget, dessiné par Bo Wederfors et récompensé du prix de l'architecture en bois décerné par l'Association Nationale des Architectes Suédois en 1988.

#### - Le paysage des hauts fourneaux

Il se compose de trois grands crassiers au nord du bien proprement dit : Ingarvshyttan, Syrfabriksågen, et Hyttberget. On trouve entre eux les vestiges d'installations industrielles historiques, comme des hauts fourneaux, des fours de grillage et d'anciennes pistes. Des fouilles archéologiques ont été conduites sur plusieurs de ces sites.

#### - La ville de Falun

Le plus ancien édifice demeurant dans cette ville planifiée, construite en 1646, est l'église de Stora Kopparberg, qui remonte en partie au XIV<sup>e</sup> siècle. Sur la grand place (Stora Torget) s'élève l'église Kristine (1642-1660), le palais de justice (1647-1653) et le siège de la compagnie *Stora Kopparberg Bergslag* (1766). Un gigantesque incendie survenu en 1761 entraîna une reconstruction considérable, et l'on trouve quelques bâtiments particulièrement superbes de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle le long d'Åsgatan.

Falun s'enorgueillit en outre de plusieurs anciennes maisons de travailleurs bien préservées à Elsborg, Gamla Herrgarden, et Östanfors. Comme son nom l'indique, le quartier Villastaden possède pour sa part quelques belles villas du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### - Les paysages des ouvriers mineurs

Le premier de ces paysages, connu sous le nom de *Bergsmanslandskapet*, s'étend à l'ouest du cœur du bien. Il se compose de terrils miniers, de hauts fourneaux et de

peuplements précoces bien préservés. Un réseau de cours d'eau, de canaux, de digues, de bassins et de barrages s'étend de Igeltjärn, au nord-ouest, jusqu'aux digues de la couronne et à la mine au sud-est.

Le paysage Östera-Bergsgården, au nord-ouest de la mine, sur les berges occidentale et septentrionale du lac Varpan, abrite ces deux peuplements d'ouvriers mineurs, dont chacun comptait une dizaine de hauts fourneaux à cuivre et plus de 25 fours de grillage de minerai au XVIIe siècle. Cet âge d'or transparaît aujourd'hui dans les énormes crassiers, les chambres des fourneaux, les maisons des mineurs et les manoirs. Sur cette zone se dressent quelques propriétés d'ouvriers mineurs particulièrement bien préservées.

Les hauts fourneaux à cuivre ont pour la première fois été inventoriés (en 1357) dans le troisième district, celui de Hosjö. On trouve bon nombre de propriétés de mineurs bien préservées ; c'est dans l'une d'elles, Sveden, foyer du célèbre évêque et auteur Jesper Swedberg et de son fils, renommé dans le monde entier, le philosophe Emmanuel Swedenborg, que se maria von Linné en 1739.

Quant à la vallée de Sundbornsan, qui s'étend le long des cours d'eau unissant les lacs Runn et Toftan au nord de la zone de Hosjö, c'est un paysage façonné par l'homme contenant une multitude de vestiges archéologiques du Néolithique et de l'âge du fer. Il y eut ici, du Moyen Âge jusqu'au début du XIXe siècle, beaucoup de hauts fourneaux à cuivre. Là aussi se dressent de belles propriétés de mineurs datant des XVIIIe et XIXe siècles.

La quatrième zone est la vallée de Knivaan, sur la berge orientale du lac Runn, riche en témoignages de son passé minier. Staberg est particulièrement digne d'intérêt pour ses crassiers et ses vestiges de fonderie. On notera tout spécialement Gamla Staberg, une propriété d'ouvrier mineur datant des environs de 1700, dotée d'un magnifique jardin baroque en cours de restauration.

## Gestion et protection

### *Statut juridique*

Les monuments, sites et paysages qui composent le bien proposé pour inscription sont tous protégés par la législation suédoise de protection de la culture et de l'environnement, très exhaustive. Voici les mesures qui leur sont applicables :

- La loi sur les monuments culturels (etc.) (1988: 950) et ses amendements jusqu'au SFS compris (1996:529)

Tous les sites archéologiques et monuments font l'objet d'une protection juridique complète, de même que les bâtiments historiques classés et les édifices ecclésiastiques de l'Église de Suède. Toute intervention doit préalablement être autorisée par la direction du patrimoine national (*Riksantikvarieämbetet*), pour les monuments archéologiques, ou par l'administration de comté compétente, dans le cas du patrimoine bâti.

- Le code de protection de l'environnement (1997)

Ce code pose les principes généraux relatifs à la protection et à la conservation de l'environnement. Il comporte deux

dispositions relatives aux valeurs culturelles. En premier lieu, il spécifie les conditions élémentaires d'utilisation des zones terrestres et aquatiques dans un esprit de maintien de leurs valeurs culturelles. Celles-ci sont applicables aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux particuliers ou aux entreprises. En deuxième lieu, il introduit le concept de réserve culturelle. L'usage et la construction, dans ces zones, sont soumis à des restrictions considérables. Le code est sous la responsabilité des administrations de comté ; il interagit avec la loi de 1987 sur la construction et l'urbanisme et l'arrêté associé.

- La loi sur l'urbanisme et la construction (1987: 10)

Ce texte (appuyé par l'arrêté sur l'urbanisme et la construction, mis à jour en février 1997) confère aux autorités locales une autonomie considérable dans la réglementation, l'urbanisme et le développement au sein de leurs districts respectifs. Toutefois, l'État a le pouvoir d'intervenir dans les questions jugées d'importance nationale, lorsqu'il est considéré que le code de protection de l'environnement n'a pas été correctement appliqué. En ce qui concerne le patrimoine culturel, des conditions générales sont définies pour les bâtiments, les sites et les espaces publics à ciel ouvert. Les altérations apportées aux bâtiments existants doivent tenir compte des valeurs structurelles, historiques, environnementales et architecturales. Les traits particuliers des édifices d'importance historique et architecturale doivent être préservés. Les autorités locales sont tenues de rédiger et de mettre en œuvre des plans exhaustifs, rendus exécutoires par le biais de plans de développement détaillés et/ou de réglementations de la zone.

Toute la zone couverte par la proposition d'inscription se décompose en plusieurs zones déclarées d'intérêt national en 1987, aux termes des dispositions du chapitre 3 du code de protection de l'environnement. La Grande Fosse est protégée depuis 1995 par la loi sur les monuments culturels, en tant que site du patrimoine, de par une résolution du comité administratif du comté. Le bien proposé pour inscription compte actuellement treize sites et monuments archéologiques et bâtiments historiques, la loi les protégeant également en qualité de sites du patrimoine ; quatre autres sont envisagés pour ce niveau de protection. En outre, de substantielles parties de ces zones sont également protégées par la loi sur l'urbanisme et la construction. Toutes les zones du bien proposé pour inscription sont couvertes par des plans de développement et des réglementations de zone des autorités locales.

Les autorités compétentes sont l'administration du comté de Dalécarlie (*Länsstyrelsen Dalarna*), la municipalité de Falun et l'Église de Suède, par l'intermédiaire de la Congrégation ecclésiastique de Falun (*Falu Kyrkliga Samfundet*). La direction du patrimoine national (*Riksantikvarieämbetet*) supervise de façon globale tous les biens culturels.

### *Gestion*

La propriété des biens faisant l'objet de la proposition d'inscription et leur gestion sont réparties entre *Stora Kopparbergs Bergslags AB* (la mine de Falun, gérée par le musée de Dalécarlie à Falun), la municipalité de Falun et des particuliers (propriétés, immeubles).

En vertu du code de protection de l'environnement et de l'arrêté d'urbanisme et de construction, un plan exhaustif a été adopté pour Falun en 1998, appuyé par des plans détaillés de développement dans les autres zones, avec des dispositions spéciales pour la protection des bâtiments et des peuplements d'intérêt historique. D'autres plans détaillés de développement sont également en vigueur pour des zones étendues en dehors de la zone proposée pour inscription. Celles-ci sont couvertes par un plan sur l'environnement culturel couvrant l'ensemble de la municipalité, qui remonte également à 1998. Depuis 1998, des travaux sont en cours pour faire de la mine de Falun et de Kopparbergslagen un écomusée. Il s'agit là d'une initiative conjointe de la municipalité de Falun, du musée de Dalécarlie et de *Stora Kopparbergs Bergslags AB* (ci-après dénommé Stora), en collaboration avec des organismes bénévoles.

Quoique l'extraction ait cessé à Falun en 1992, Stora a respecté ses obligations vis-à-vis du patrimoine industriel en entretenant les bâtiments et l'environnement minier adjacent à la grande fosse, ainsi que le mur de bois géant du puits de Creutz. La société dispose d'un plan de gestion à long terme pour l'ensemble de ses sites appartenant au patrimoine suédois, dont Falun est incontestablement le plus important.

Bien que les plans de développement et ceux de Stora couvrent quasiment tous les aspects des futures exigences en matière de maintenance et de développement pour le bien proposé pour inscription, il n'existe aucun plan de gestion *stricto sensu*.

## Conservation et authenticité

### *Historique de la conservation*

Les compagnies industrielles suédoises sont depuis longtemps conscientes de l'importance de leur patrimoine industriel ; le pays possède d'ailleurs le plus grand nombre de monuments et musées industriels au monde, lesquels couvrent l'industrie minière, la métallurgie, la production de papier et de carton et l'ingénierie. Depuis 1973, plusieurs études et inventaires des biens culturels de toutes sortes ont été réalisés dans la zone couverte par la proposition d'inscription. De celles-ci, la plus complète est vraisemblablement l'inventaire exhaustif et la documentation de la mine elle-même et des bâtiments associés réalisés par la compagnie avant la cessation des opérations minières. D'autres projets d'étude et d'inventaire d'envergure ont été menés à bien par le comité du patrimoine national et le musée de Dalécarlie.

Dans l'exercice de leurs fonctions statutaires, les autorités nationales et locales compétentes ont veillé à ce que les sites et monuments appartenant au patrimoine soient bien conservés. Quant à Stora, elle a assuré que tous les biens lui appartenant soient à cet égard conformes aux prescriptions statutaires.

### *Authenticité et intégrité*

Le degré d'authenticité des bâtiments et monuments individuels de la zone proposée pour inscription est élevé, grâce aux strictes conditions imposées par la législation en ce qui concerne la maintenance et la sélection des matériaux de

restauration, mises en œuvre par les instances compétentes de l'État, du comté et de la municipalité.

L'intégrité de la grande fosse et des bâtiments associés, ainsi que celle du tissu urbain du vieux Falun, a été assidûment préservée par l'application des réglementations légales, renforcées par la volonté des résidents d'assurer la survie du témoignage du superbe patrimoine industriel de Falun.

## Évaluation

### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH s'est rendue à Falun en janvier 2001. L'ICOMOS a consulté les experts du TICCIH sur l'importance culturelle de ce bien.

### *Caractéristiques*

La grande montagne de cuivre et son paysage culturel, à Falun, sont l'un des monuments industriels les plus remarquables au monde. On y a extrait du cuivre depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, au moins, et probablement avant même, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Elle se targue, à juste titre, d'être la plus ancienne société par actions au monde. De nombreuses percées importantes dans le domaine de l'extraction du cuivre et de son exploitation sont originaires de ce site, et le paysage culturel conserve d'abondantes traces de son long et éminent passé technologique. La domination de la Suède dans l'industrie minière du cuivre au XVII<sup>e</sup> siècle a eu un profond impact sur le développement économique et politique de ce pays, et par là sur celui de l'ensemble de l'Europe.

Le paysage est remarquable non seulement pour son patrimoine technologique, mais aussi pour sa multitude de vestiges de la structure sociale de la communauté minière. Il contient beaucoup de petits peuplements miniers et de logements de mineurs, ainsi qu'une ville planifiée du XVII<sup>e</sup> siècle, illustration vivante du cadre socio-économique propre à une grande partie de l'industrie minière européenne jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *Analyse comparative*

Plusieurs sites du Patrimoine mondial sont associés à l'industrie minière : Kutna Hora (république Tchèque), le site de Rammelsberg/Goslar (Allemagne), Røros (Norvège), Banská Stiavnica (Slovaquie) et Blänavon (Royaume-Uni) en Europe, et Guanajuato (Mexique), Potosí (Bolivie) et Zacatecas (Mexique).

En ce qui concerne les sites européens, le dossier de proposition d'inscription de Kutna Hora ne s'étend qu'au centre historique, en omettant les premières mines. La valeur de Banská Stiavnica réside également dans son centre ville historique, ainsi que dans son importance dans la recherche et dans la formation minière : les vestiges industriels ne sont pas comparables à ceux de Falun. Le paysage culturel de Blänavon s'est pour sa part développé autour de l'extraction de houille et de fer et de la sidérurgie, mais il est très nettement différent, à bien des égards, de Falun. Røros est une ville en bois très bien conservée, qui s'est développée autour de ses activités d'extraction de cuivre au XVII<sup>e</sup> siècle. Si elle ressemble en cela à Falun, l'immense patrimoine

industriel de cette dernière lui fait cependant défaut. La région de la mine d'argent de Rammelsberg et la belle ville médiévale et baroque de Goslar sont comparables, sur l'échelle du temps, à Falun, mais leur patrimoine industriel visible est considérablement moins important.

Et, pour ce qui est des trois sites latino-américains, seul Guanajuato possède des monuments industriels significatifs, différents cependant de ceux de Falun que ce soit du point de vue de l'échelle, de la nature ou de la période d'exploitation.

L'on peut donc avec raison affirmer que la grande montagne de cuivre et son paysage culturel autour de Falun sont exceptionnels en ce qu'ils sont l'un des monuments les plus durables et les plus complets du patrimoine industriel mondial.

#### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

Les biens couverts par la zone proposée pour inscription sont protégés par divers instruments législatifs et réglementations. Ils sont également inclus, à plusieurs niveaux, dans des plans d'occupation des sols. De plus, il existe un plan général d'amélioration et de gestion de tous les sites de Stora appartenant au patrimoine industriel. En revanche, il n'existe aucun mécanisme coordonnant la gestion, que l'ICOMOS et le TICCIH jugent essentiel pour la coordination des diverses mesures d'un plan de gestion détaillé (et qui doit inclure un plan portant spécialement sur le tourisme).

#### **Breve description**

La très grande excavation minière connue sous le nom de grande fosse est, à Falun, le trait le plus marquant d'un paysage qui illustre la survie de la production de cuivre dans cette région depuis au moins le XIIIe siècle. La ville planifiée de Falun, née au XVIIe siècle et richement dotée en magnifiques bâtiments historiques et les vestiges industriels et domestiques des peuplements disséminés sur une grande partie de la Dalécarlie dépeignent une image vivante de ce qui a été, pendant des siècles, l'une des plus importantes régions minières du monde.

#### **Déclaration de valeur**

La grande montagne de cuivre et le paysage culturel de Falun sont les représentants de l'une des premières régions mondiales en termes d'extraction minière et de production de métal. Les opérations minières ont pris fin à la fin du XXe siècle, mais la région a exercé au fil des siècles une forte influence sur le développement technologique, économique, social et politique de la Suède et de l'Europe. L'histoire de l'industrie minière transparait dans les abondants vestiges industriels et domestiques caractéristiques de cette industrie qui subsistent encore dans le paysage naturel environnant Falun, façonné et transformé par le génie et les ressources de l'homme.

#### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant l'élaboration d'un plan de gestion coordonné.

Si cette demande est remplie et jugée satisfaisante, l'ICOMOS recommande que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et v* :

**Critère ii** L'extraction minière de cuivre à Falun a été influencée par la technologie allemande, mais le site, qui devait devenir le premier producteur de cuivre au XVIIe siècle, exerça une influence profonde sur la technologie minière aux quatre coins du monde, et ce pendant deux siècles.

**Critère iii** L'ensemble du paysage de Falun est dominé par les vestiges de l'extraction et de la production de cuivre, qui commencèrent dès le IXe siècle et prirent fin dans les dernières années du XXe siècle.

**Critère v** Les étapes successives de l'évolution économique et sociale de l'industrie du cuivre dans la région de Falun, de l'industrie « artisanale » jusqu'à la production industrielle dans toute l'acception du terme, se manifestent dans les abondants vestiges industriels, urbains et domestiques qui caractérisent cette activité et subsistent à ce jour.

#### **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant l'élaboration d'un plan de gestion coordonné.

ICOMOS, septembre 2001

## Cours moyen de l'Adda (Italie)

No 730bis

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Le cours moyen de l'Adda [extension de Crespi d'Adda, inscrit en 1995]
<i>Lieu</i>	Provinces de Lecco, Milan, et Bergame, région de Lombardie
<i>État partie</i>	Italie
<i>Date</i>	26 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

Cette étude confirme sans l'ombre d'un doute que les sites considérés possèdent, à tous les points de vue, les caractéristiques d'une valeur universelle exceptionnelle, comme en atteste la position unanime des experts à ce sujet. La moyenne vallée de l'Adda est un site exceptionnel, quoiqu'il serait peut-être plus juste de dire qu'il s'agit d'un groupe incomparable de sites naturels, technologiques, artistiques et sociaux. La perte de ce système priverait le monde entier d'un groupe de symboles puissants, exemplaires tant par leur caractère unique que par leur importance. Ici, l'histoire, l'art, la nature et la technologie cohabitent, concentrés sur une douzaine de kilomètres à peine.

Les zones avoisinantes qui viennent enrichir ce système - les marais de Brivio (Isola della Torre, Isolone del Serraglio), le ravin de Paderno, la vaste étendue de Trezzo sull'Adda, l'arche de Cassano - ne le déparent pas, bien au contraire. En fait, ils l'enrichissent d'encore plus de profondeur et de trésors.

Il est possible de quitter le système isolé de la rivière et d'atteindre les zones avoisinantes pour suivre un itinéraire thématique - villes historiques, installations industrielles historiques, architecture religieuse ou architecture agricole rurale, zones naturelles, paysages humains, voies historiques, etc., dans un crescendo d'implications et de dérivations légitimes, plausibles et défendables.

[Note L'État partie ne fait aucune proposition dans le dossier concernant les critères en vertu desquels il considère que ce bien devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.]

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

### Histoire et description

#### *Histoire*

La gestion de l'eau - pour le transport, l'irrigation, le drainage - sous-tend toute l'histoire et le développement de la région. Cela commence à l'époque romaine, dès le II<sup>e</sup> siècle après J.-C., quand les premiers efforts sont faits pour rendre navigables les petites rivières traversant un terrain souvent difficile, afin de faciliter les échanges entre l'empire occidental et l'empire oriental.

Au Moyen Âge règne une intense rivalité politique et commerciale entre les villes États de Lombardie. Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Milan se lance dans la construction d'un premier canal, le Naviglio Grande, sur lequel se développe un important commerce de toutes sortes de marchandises. Beaucoup d'autres suivront. Le composant majeur de ce système de voies navigables est le canal de Martesana, construit entre 1457 et 1463 selon les plans de l'ingénieur Bertoli de Novate dans la vallée de l'Adda. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, 90 km de canaux permettent le commerce entre l'Adriatique et Milan.

Cependant, il demeure quelques obstacles physiques à surmonter, notamment les rapides de Paderno, entre Paderno d'Adda et Trezzo d'Adda, où commence le canal de Martesana. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le roi de France, François I<sup>er</sup>, finance une commission d'étude pour un nouveau canal navigable, laquelle préconise l'ouverture des voies entre le lac de Côme et Milan. En 1518, le sénat milanais approuve un projet d'amélioration de la navigation dans la moyenne vallée de l'Adda entre Brivio et Trezzo : un canal est construit pour contourner les segments les plus difficiles de ce tronçon de la rivière.

Les travaux sur le canal de Paderno commencent immédiatement, sous le contrôle de l'architecte et peintre Giuseppe Meda. Ils sont abandonnés en 1599 à la mort de Meda, et ne reprennent qu'en 1773, alors que la Lombardie est tombée sous domination autrichienne. Le canal ouvre officiellement en 1777, mais un problème technique retarde sa mise en service pendant encore deux ans.

L'émergence du chemin de fer (le premier est construit en Lombardie en 1840) entraîne le déclin de l'utilisation des canaux, comme c'est le cas partout ailleurs en Europe. La fin du siècle les voit reprendre une activité : les canaux de Lombardie servent à apporter en Italie le charbon utilisé pour générer de l'électricité. Mais c'est à cette époque que l'on discerne le potentiel de l'eau en matière de production d'électricité. En 1898, la société italienne Edison commence à utiliser le canal de Paderno pour sa centrale hydroélectrique de Bertini. Entre 1901 et 1920, d'autres lui emboîtent le pas (Taccani, Esterle et Semenza). L'électricité produite dans la vallée de l'Adda joue un rôle prépondérant

dans l'expansion économique de l'Italie dans les années qui précèdent le début de la première guerre mondiale.

Le XXe siècle est le théâtre de la désaffection progressive et régulière de l'utilisation des canaux pour la navigation. L'entretien devient si coûteux qu'en 1953 le canal de Martesana est retiré du système navigable. Ils fournissent de l'eau d'irrigation et alimentent certains sites industriels, comme des fabriques de textile et des presses. Ils sont d'ailleurs l'une des raisons qui préside à l'installation de la fabrique de textile et du village ouvrier de Crespi dans la vallée en 1878.

#### *Description*

La zone proposée pour inscription suit le cours de la rivière Adda, du barrage d'Olginate (et un peu plus au nord, le lac Garlate, pour inclure le musée de la soie qui s'y trouve) jusqu'à Cassano d'Adda, où le canal d'irrigation de Muzza rejoint la rivière. Elle couvre 1874,2 hectares et est entourée par une zone tampon (le parc du nord de l'Adda) de 7115 hectares.

À partir du lac Olginate (77 hectares), l'Adda serpente à travers une zone marécageuse qui constitue l'Isola della Torre (l'île de la Tour) et l'Isolone del Serraglio (l'île de la Ménagerie). La zone est intacte et abrite une faune et une flore riche.

Sur la berge gauche se trouve la vallée de la Sonna, avec un ensemble de moulins à eau aujourd'hui à l'abandon. Un plan de sentier pédestre entre Volpino, sur les versants du mont Canto, et Crespi d'Adda, est actuellement à l'étude.

Sur ce tronçon de la rivière, la plus grande ville est Brivio, à l'intersection d'une voie romaine majeure, reliant Milan à Bergame et Aquilée, et de l'Adda (d'où le nom de la ville, qui vient du mot celte qui signifie « pont »). Elle devint un important pôle commercial, mais aussi une place forte sur la frontière.

Le système de gestion de l'eau repose sur le ravin de Paderno, entre Robbiate et Cornate. Il s'agit d'un exceptionnel environnement naturel fait d'abruptes roches érodées ; il n'est pas surprenant que Léonard de Vinci l'ait choisi comme arrière-plan pour l'une de ses toiles les plus célèbres, *la Vierge aux Rochers*. Le canal lui-même est un exemple remarquable de canal étagé. C'est un monument au génie hydrologique de Léonard combiné à l'expertise de l'architecte Giuseppe Meda et du mathématicien Paolo Frisi. La navigation sur les rapides de Paderno est assurée par un système de bassins sur le principe de Léonard de Vinci. Il existe également une série de centrales hydroélectriques le long du canal.

Le cours de la rivière se fait ensuite moins violent, sinuant autour d'un grand méandre à Trezzo sull'Adda, où le barrage de la centrale de Taccani crée un paysage spectaculaire, dominé par la centrale et par le château Visconti, du XIVe siècle.

Sous Trezzo, le Brembo rejoint la rivière, formant ainsi la péninsule de Capriate San Gervasio, où se trouve le site du Patrimoine mondial de Crespi d'Adda. Plus en aval s'étend le paysage pittoresque de Vaprio d'Adda, avec ses villas, ses petites villes et ses sites proto-industriels.

Le petit canal de Martesana court parallèlement à ce tronçon de la rivière, du hameau de Concesa, au sud de Trezzo, jusqu'à La Volta (Cassano d'Adda), où il prend un virage à 90° vers l'ouest pour partir vers Milan. Sur la rive opposée (orientale), entre Vaprio et Cassano, se trouve le peuplement industriel de Fara Gera d'Adda, bâti le long d'un court canal industriel.

Cassano est la dernière ville de la zone proposée pour inscription, notable pour son système complexe de canaux d'irrigation. Le plus vieux de ceux-ci, le canal de Muzza, a été construit en 1220 ; son point de confluence avec l'Adda marque la limite sud de la zone proposée pour inscription.

On compte un certain nombre de bâtiments historiques protégés le long de l'Adda et dans la zone proposée pour inscription ou la zone tampon, parmi lesquels des châteaux, des églises, des abbayes, des bâtiments domestiques, des fermes et des sites industriels.

#### **Gestion et protection**

##### *Statut juridique*

Dans la zone proposée pour inscription, plus de quarante édifices et monuments jalonnant le cours de l'Adda sont classés monuments historiques en vertu des dispositions de la loi n° 1089 de protection des monuments italiens du 1<sup>er</sup> juin 1939. Dix-neuf paysages sont pareillement protégés en vertu de la loi complémentaire n° 1497 de protection de la nature du 29 juin 1939. Aux termes de ces deux textes, aucune modification de l'aspect ou de la propriété des biens ne peut avoir lieu sans la permission de l'autorité nationale compétente.

Au niveau régional, le plan statutaire de coordination territoriale et le plan de contrôle du parc du nord de l'Adda adopté par le conseil régional de Lombardie le 8 janvier 1993 impose des limites très strictes aux activités susceptibles d'avoir un impact néfaste sur les peuplements, les bâtiments et les paysages du parc.

##### *Gestion*

Les biens au sein de la zone proposée pour inscription appartiennent à des propriétaires divers et variés : instances nationales, autorités régionales et locales, Église catholique romaine, entreprises et particuliers.

La gestion globale est sous la responsabilité de l'agence régionale autonome, l'autorité chargée du parc du nord de l'Adda (Parco Adda Nord), fondé (sous le nom de parc naturel du nord de l'Adda) en 1983. Les grandes lignes de ses politiques de gestion sont définies dans une série de réglementations de planification de l'occupation des sols ayant force de loi à différents niveaux administratifs. Parmi celles-ci, on compte le plan régional pour les zones protégées (30 novembre 1983) et le plan territorial de janvier 1983 (cf. ci-dessus).

Dans le cadre de sa structure de base, le parc dispose d'une stratégie globale de protection de l'environnement et de stratégie culturelle. Le document fourni avec le dossier de proposition d'inscription dresse la liste de plusieurs projets internationaux auxquels le parc collabore, notamment un

projet commun avec des parcs nationaux en Catalogne et en France sur la conservation de l'énergie dans les réserves naturelles, et le projet européen «Canaux historiques». Plusieurs projets internes de recherche sont également en cours, étudiant entre autres les aspects de l'écosystème des marais de Brivio et la réhabilitation des pistes traditionnelles.

Plusieurs activités permanentes programmées s'inscrivent dans cette stratégie : l'acquisition de biens de grande valeur naturelle, la réhabilitation des zones dégradées et la restauration de l'environnement, et le contrôle de la qualité de l'eau. Le parc a pour politique de travailler en étroite collaboration avec des entreprises agricoles et forestières, afin de développer un sens de responsabilité. Il dispose également d'un programme visant le développement d'une nouvelle approche et d'un nouveau mode de raisonnement, où la base industrielle traditionnelle est supplantée par l'utilisation touristique des ressources culturelles et naturelles de la zone.

Si le document mentionné n'est pas un plan de gestion au sens strict du terme, il est conforme au concept italien de parc national. Il n'est pas normatif, les sanctions nécessaires contre les contraventions étant stipulées par la législation nationale et régionale. Il se concentre plutôt sur l'étude et l'inventaire des valeurs culturelles, sur l'éducation et sur la réhabilitation et sur le développement économique et social.

## **Conservation et authenticité**

### *Historique de la conservation*

La conservation de la zone que couvre la proposition d'inscription n'a été prise en compte qu'avec la création du parc, en 1983. À l'époque déjà, l'accent était largement mis sur les valeurs naturelles. Les bâtiments protégés étaient soumis à la surveillance des agences compétentes au niveau national et régional, et la législation de planification, y compris les plans au plus bas échelon administratif (*Piani Regolatori Generali*), garantissait un certain degré de contrôle sur le développement urbain et sub-urbain. La coordination résultant de la création du parc et de son programme stratégique représente une approche plus systématique de la conservation d'un paysage complexe et diversifié.

### *Authenticité et intégrité*

Du fait de sa nature hétérogène, il est difficile d'appliquer le test de l'authenticité à ce paysage, dont une grande partie a évolué, ces derniers siècles, au fil des développements technologiques. Il serait probablement plus approprié de se pencher sur son intégrité, comme c'est le cas avec la plupart des paysages culturels.

Le trait qui unit ce paysage c'est, bien évidemment, la rivière Adda et ses eaux. Le paysage visible aujourd'hui constitue un excellent témoignage de son importance politique et technique et de son évolution depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Les travaux hydrologiques inspirés par Léonard de Vinci illustrent particulièrement bien l'importance commerciale de cette voie fluviale à travers l'Italie du nord. L'importance de l'eau pour l'industrie et, par là, pour le développement économique, fournissant tout d'abord une puissance mécanique directe, au moyen de roues hydrauliques, puis

indirecte en mettant la rivière au service de la production d'électricité, est elle aussi parfaitement démontrée, de même que son rôle dans l'amélioration des rendements agricoles grâce à l'irrigation.

## **Évaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH a visité le bien en février 2001. L'ICOMOS a également consulté le TICCIH sur l'importance culturelle de celui-ci.

### *Caractéristiques*

Le tronçon central de la rivière Adda offre un aperçu intéressant de l'exploitation humaine de l'eau, tout d'abord à des fins de trafic commercial, puis au bénéfice direct de l'industrie, en fournissant une puissance mécanique au moyen de roues hydrauliques, et enfin, plus tard, par la production d'électricité dans des centrales hydroélectriques.

### *Analyse comparative*

De par les qualités très diverses de la moyenne vallée de l'Adda, il est difficile de trouver un élément de comparaison précis. La valeur de la conception et de la construction du canal vient du fait qu'ils reposent sur des plans de Léonard de Vinci. Toutefois, en tant que voies de navigation (de simples canaux courant parallèlement à la rivière), ils ne sont pas exceptionnels : on en trouve de meilleurs exemples en Europe – et même, de fait, en Italie (le Naviglio Grande).

De même, la concentration industrielle le long de la rivière est intéressante, mais n'a rien d'unique. Le complexe de l'Adda ne saurait rivaliser, en termes d'importance historique, avec la vallée de la Derwent en Angleterre (proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2001), remarquable pour le travail de pionnier de Richard Arkwright, et parce que c'est là qu'est née l'usine moderne. En outre, le site industriel le plus important de la vallée, Crespi d'Adda, figure déjà sur la Liste du patrimoine mondial.

Si l'on considère la vallée comme un paysage culturel, il est encore une fois possible de citer de nombreux autres exemples de vallées possédant des caractéristiques et des trajectoires historiques similaires.

## **Recommandation de l'ICOMOS**

Que cette extension ne soit pas approuvée.

## **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour lui permettre d'avoir le temps de fournir des informations supplémentaires afin que l'extension soit revue lors de la session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial à Helsinki.

ICOMOS, septembre 2001

## Haut-Douro (Portugal)

No 1046

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Région viticole du Haut-Douro
<i>Lieu</i>	Région du Douro, Trás-os-Montes et Haut-Douro
<i>État Partie</i>	Portugal
<i>Date</i>	30 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

Le Haut-Douro constitue un exemple unique illustrant la relation des hommes à un environnement naturel. Il s'agit d'une association monumentale du travail de l'homme et de la nature. Tout d'abord, le fleuve a creusé la montagne profondément pour y faire son lit. Puis les hommes se sont adaptés aux versants abrupts pour y cultiver la vigne. Utilisant les méthodes et les moyens acquis au cours des âges, ils ont scarifié la terre et construit des terrasses soutenues par des centaines de kilomètres de murs de pierres sèches. Avec une grande détermination et leur génie créateur, ils ont maîtrisé les contraintes physiques de l'environnement naturel et exploité les ressources offertes par le climat et la nature du sol. C'est ainsi que naquit une des plus anciennes régions viticoles du monde, qui produit un vin universellement apprécié : le « vin de Porto. »

Les justifications qui président à cette demande d'inscription et nous semblent les plus adaptées, sont les suivantes :

**Eléments naturels** : les vallées étroites, les pentes abruptes, la rareté de l'eau, les pluies peu abondantes ; la diversité de l'habitat naturel, la transition des influences atlantiques et méditerranéennes ; les récoltes de type méditerranéen : raisins, olives et amandes ; l'éphémère : couleurs, lumière, bruits, silence et odeurs.

**Eléments Culturels** : utilisation du sol : la structure du paysage, les vignes omniprésentes, les établissements humains, l'aménagement du sol par l'homme ou « anthroposol » ; les voies d'accès – le fleuve Douro et le chemin de fer - ; les particularités culturelles – les *quintas* et les *casais* - ; les structures religieuses et les murs de pierres.

La zone du bien proposé pour inscription est un territoire bien défini et précis qui premièrement est véritablement représentatif de la nature de la région du Douro et de ses trois sous-régions, de la plus atlantique à la plus méditerranéenne ; deuxièmement renferme la majorité des

éléments les plus significatifs, et troisièmement, est la partie la mieux préservée.

La valeur internationale exceptionnelle du Haut-Douro est corroborée par trois des six critères culturels :

Le Haut-Douro est le lieu d'importants échanges de valeurs humaines sur une période définie et dans le cadre d'une aire culturelle spécifique. Le bien est un paysage culturel vivant essentiellement évolutif, véritablement représentatif de la région du Douro. Il reflète des techniques spécifiques d'utilisation durable des sols – appartenant à la fois au présent et au passé – et regroupe un ensemble d'habitats naturels importants, typiques d'un environnement méditerranéen.

### Critère ii

Le Haut-Douro est un exemple unique de paysage technologique qui illustre différentes étapes importantes de l'histoire humaine. Malgré une nature hostile à l'installation humaine, l'homme a su adapter les cultures méditerranéennes, en particulier la vigne, l'olive et l'amande, en terrasses aménagées sur les pentes rocheuses abruptes. L'évolution de méthodes employées à travers les siècles est clairement visible dans le paysage.

### Critère iv

Le Haut-Douro est un exemple exceptionnel d'établissement humain et d'utilisation traditionnelle des sols devenus vulnérables sous l'effet de mutations irréversibles. Bien que sa nature géomorphologique et son climat n'invitent pas à l'installation de l'homme, la vigne – ainsi que l'olive, l'amande et d'autre fruit et céréales – ont soutenu une activité économique dynamique.

### Critère v

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

### Histoire et description

#### Histoire

Des découvertes archéologiques récentes ont révélé la présence de très anciens établissements humains dans les vallées plus abritées du Douro et ses affluents et dans les montagnes avoisinantes. Les nombreuses gravures rupestres paléolithiques découvertes dans l'extrême est de la région du Douro, entre les vallées des rivières Côa, Águeda et Douro représentent un ensemble culturel qui possède une valeur universelle exceptionnelle.

Près de Mirandela, des graines de *Vitis vinifera* ont été récemment découvertes sur le site archéologique datant du chalcolithique de Buraco da Pala, vieux de 3000 à 4000 ans. Toutefois, les traces les plus importantes de viticulture et de fabrication du vin datent de l'occupation romaine et en particulier de la fin de l'Empire d'Occident (IIIe et IVe siècles de notre ère). Au début de l'époque chrétienne, les

Romains redéfinirent l'utilisation des sols et restructurèrent les activités économiques dans toute la vallée du Douro. À partir du Ier siècle, ils introduisirent ou encouragèrent la viticulture, la culture des oliviers et des céréales (la « trilogie culturelle de l'agriculture méditerranéenne »), exploitèrent les nombreuses sources et les minerais et construisirent des ponts et des routes. Un des plus importants sanctuaires ruraux en Europe (Panóias, près de Vila Real) montre des traces de cultes religieux locaux, romains et orientaux.

Du début du Moyen Âge jusqu'à la période précédant la naissance du Portugal en tant que nation au XIIe siècle, la vallée du Douro fut dominée successivement par les Suèves (Ve siècle), les Wisigoths (VIe siècle) et les Maures (VIIIe – XIe siècles). L'ouverture de la région à une succession de cultures se chevauchant continuellement se reflète dans l'imaginaire collectif traditionnel. La victoire des Chrétiens sur les Maures dans la péninsule ibérique ne semble pas avoir interrompu l'ancienne tradition d'interpénétration des peuples et des cultures dans la vallée du Douro.

L'occupation de la vallée se poursuivit. La viticulture gagna du terrain pendant la période de l'installation et de l'expansion de plusieurs communautés religieuses dont l'importance pour l'économie fut spécialement remarquable à partir du milieu du XIIe siècle, à savoir les monastères cisterciens de Salzedas, São João de Tarouca et São Pedro das Águias. Ils investirent dans de grandes vignes plantées dans les meilleurs sites et créèrent de nombreuses et remarquables *quintas*. La fin du Moyen Âge connut une augmentation de la population, une expansion des activités agricoles et des échanges commerciaux, le développement des villes et des cités, en particulier les cités fortifiées comme Miranda et Porto. Les échanges commerciaux lointains fleurirent avec le transport fluvial des produits de la région vers la ville de Porto et les liaisons avec les grandes voies commerciales européennes. La demande croissante de vins forts pour alimenter la flotte entraîna une nouvelle extension des vignes de la région, en particulier dans les terroirs dont la renommée grandit rapidement pour la qualité de leurs vins.

À partir du XVIe siècle, la fabrication de vins de qualité à des fins commerciales prit de plus en plus d'importance. La viticulture poursuivit son expansion tout au long du XVIIe siècle, accompagnée de progrès techniques pour la production de vins et une participation accrue sur les marchés européens pour le vin. La première référence au « vin de Porto » dans un document d'expédition pour la Hollande date de 1675. Cette période marque le début d'un commerce florissant à destination de l'Angleterre qui bénéficia largement des guerres entre la France et la Grande-Bretagne. Le Porto devint rapidement le premier vin sur le marché britannique, dépassant le vin de France, d'Espagne et d'Italie. Le Traité de Methuen signé en 1703 entre le Portugal et l'Angleterre consacrait le commerce du Porto en accordant des droits préférentiels aux vins portugais. Durant le XVIIIe siècle, la dépendance de la vente de vins alcoolisés du Douro à l'égard du marché britannique se traduisit par l'adaptation du produit au goût de ce marché et en même temps par un accroissement rapide du nombre de négociants en vins britanniques. La *British Factory House* fut fondée à Porto en 1727.

Des conflits naquirent entre ces intérêts commerciaux et les viticulteurs du Douro. Ces derniers furent contraints d'accepter des prix toujours plus bas en même temps qu'une demande pour des vins toujours plus sucrés, plus forts et plus sombres avec un degré d'alcool toujours plus élevé. L'État entreprit donc de réglementer la production et le commerce de ce produit économique vital, initialement avec la création, par Charte royale, le 10 septembre 1756, de la *Companhia Geral da Agricultura das Vinhas do Haut-Douro*. La région de production fut officiellement délimitée. Le périmètre englobant les vignes fut précisément délimité par 335 grandes bornes de granite, rectangulaires, plates ou semi-circulaires. L'inscription *FEITORIA* et la date de la mise en place (habituellement 1758, parfois 1761), furent gravés sur le côté orienté vers la route.

Ce premier bornage traduit les premières manifestations de pratiques indéniablement modernes. Il implique l'établissement d'un inventaire et la classification des vignes et de leurs vins selon la complexité de la région. Ce fut le début d'une institutionnalisation destinée à contrôler et certifier le produit, et l'élaboration d'un vaste cadre juridique.

Le premier bornage engloba la zone traditionnelle de production viticole, essentiellement le cours inférieur du Corgo. Ce n'est qu'entre 1788 et 1792 que les vignobles s'étendirent au Haut-Douro. La poussée des vignobles commerciaux à l'est des gorges ne se produisit toutefois qu'après les vagues d'épidémies qui attaquèrent les vignobles (en particulier les attaques de l'oïdium en 1852 et du phylloxéra en 1863) qui dévastèrent les vignes des régions viticoles traditionnelles. Le relâchement du contrôle sur la production et le commerce (1865–1907) et la construction de la ligne de chemin de fer du Douro (1873–1887) encouragèrent cette expansion. Lorsque, en 1907, l'État entreprit une profonde révision de la législation qui réglementait le secteur viticole, la nouvelle délimitation couvrit la totalité de la zone occupée par les vignes, y compris le Haut-Douro, jusqu'à la frontière espagnole.

En 1876, les fermiers du Douro commencèrent à récupérer les vignobles qui avaient été atteints par le phylloxéra. Comme partout en Europe, la solution ne fut trouvée qu'avec l'introduction de ceps américains sur lesquels furent greffés des variétés locales. Le retour à la production du vignoble du Douro et l'introduction de nouvelles techniques de plantation et de soins de la vigne eurent des conséquences importantes sur le paysage, avec la construction de plus grands *socalcos*, de murs plus hauts et plus géométriques, très différents des anciennes terrasses aux murs plus bas et plus tortueux d'avant le phylloxéra.

Tout au long du XXe siècle, la région délimitée du Douro avait connu plusieurs modèles de réglementation. Le comité interprofessionnel de la région délimitée du Douro (CIRDD) a été institué en 1995. Le mécanisme principal de réglementation de la production repose toujours sur le système de distribution du *beneficio*, selon lequel la quantité de moût autorisée pour fabriquer le vin de Porto est attribuée en fonction des caractéristiques et de la qualité des différents vins. La mécanisation a été introduite de manière quelque peu hésitante dans les années 1970 pour aider quelques-unes des tâches les plus dures telles que la scarification de la terre, ce qui permit aussi de mettre en

culture de nouvelles zones sur des terrains en forte pente selon des techniques nouvelles de « plantation verticale » qui n'exigent plus la construction de murs pour soutenir les terrasses. L'impact esthétique de ces nouveaux vignobles sur le paysage est variable, mais la viticulture de montagne du Douro continue de se faire presque exclusivement manuellement. La nature rocheuse du terrain, les versants abrupts et les terrasses existantes sont extrêmement difficiles à adapter à l'utilisation des machines, ce qui n'empêche pas le produit, le vin de Porto, d'être élaboré dans des établissements viticoles modernes totalement mécanisés.

#### Description

Protégé des forts vents de l'Atlantique par les montagnes de Marão et de Montemuro, le bien proposé pour inscription est situé dans le nord-est du Portugal, entre Barqueiros et Mazouco, sur la frontière espagnole. Le climat méditerranéen dans ce paysage de schiste et de collines abruptes loin de la mer ajoute une saveur unique au sentiment qu'il existe un *genius loci*. On dit ici : « Neuf mois d'hiver et trois mois d'enfer ».

Les terrasses, en se fondant à l'infini dans les courbes du paysage, donnent au bien un caractère unique. Vu d'en haut, les vignobles ressemblent à des multitudes de pyramides aztèques.

Le Douro et ses principaux affluents - Varosa, Corgo, Távora, Torto et Pinhão - constituent la structure du bien proposé, lui-même défini par une succession de lignes de partage des eaux. Les eaux du Douro sont retenues et sa vallée dans les limites du bien compte un long réservoir de 100 à 200 m de large. Bien que le barrage apporte un changement important par rapport à la situation écologique et esthétique antérieure, la partie inondée de la vallée n'était ni habitée ni cultivée. Les limites correspondent à des caractéristiques naturelles du paysage – cours d'eau, corniches et chaîne de montagne, routes et chemins.

La zone du bien proposé est composée de :

La région viticole du Haut-Douro	24 600 ha
La zone tampon	225 400 ha
La région délimitée du Douro	250 000 ha

Le paysage de la région délimitée du Douro est formé de collines abruptes, de vallées encaissées et de hauts plateaux s'étendant au-dessus de 400 m. Le fond de la vallée du Douro est actuellement rempli des eaux du barrage. Les pentes sont de plus 15 %, en particulier les versants du cours inférieur et du cours supérieur du Corgo. Le sol étant quasi-inexistant, des murs furent construits pour retenir la terre rapportée sur les pentes abruptes. Façonné de la main de l'homme qui cassa la roche, le sol est appelé « anthroposol ».

La principale caractéristique du paysage est évidemment le vignoble en terrasse qui s'étend sur toute la région. Au cours des siècles, les terrasses ajoutées les unes aux autres ont été construites selon des techniques différentes. Les *socalcos*, les terrasses les plus anciennes, utilisées avant le phylloxéra (avant 1860), étroites et irrégulières, soutenues par des murs de pierres schisteuses, sur lesquelles étaient

plantés un ou deux rangs de vignes, étaient régulièrement défaits et remontés.

Les longs alignements de terrasses régulières datent essentiellement de la fin du XIXe siècle, lorsque les vignobles du Douro ont été reconstruits après l'attaque du phylloxéra. Les nouvelles terrasses ont changé le paysage, non seulement à cause des grands murs qui ont été construits, mais aussi parce qu'elles étaient plus larges et légèrement en pente pour assurer un meilleur ensoleillement. De plus, ces terrasses ont été plantées d'un plus grand nombre de rangs de vignes, plus espacés afin de favoriser l'utilisation des charrues tractées par des mules. La grande majorité des centaines de kilomètres de murs qui couvrent les rives du Douro datent de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Sur le cours inférieur et le cours supérieur du Corgo, de nombreuses vignes en terrasses ont été plantées après le phylloxéra et représentent jusqu'à 50% de la superficie viticole dans chaque commune. La transformation de l'environnement naturel, la préparation de la terre et la restructuration des versants des collines ont demandé une main d'œuvre importante venant de l'extérieur.

Les techniques de construction des terrasses les plus récentes, les *patamares* et les plantations verticales qui ont commencé dans les années 1970, ont profondément modifié l'apparence de ce paysage construit. De longues parcelles de terre, légèrement en pente, plantées de deux rangs de vignes, ont été disposées de manière à faciliter la mécanisation du travail. On continue d'essayer de nouveaux systèmes afin de trouver des solutions de rechange aux *patamares* et de minimiser l'impact des nouvelles méthodes sur le paysage. Parmi les vignes, il reste des zones qui sont demeurées intactes depuis l'attaque du phylloxéra, des *socalcos* abandonnés, que l'on appelle les *mortórios*. Ils sont recouverts de végétation ou plantés d'oliviers. De plus importantes oliveraies ont été plantées sur le pourtour des vignes. Dans le cours supérieur du Douro, les cultures des oliviers et des amandiers dominent bien qu'elles soient progressivement remplacées par des vignes. Les rives basses du Douro et des cours d'eau dans les collines sont plantées d'orangeraias parfois entourées de murs. Sur les hauteurs, au-delà de l'altitude à laquelle les vignes peuvent pousser, la terre est couverte de broussailles et de taillis et, ici et là, de boqueteaux d'arbres. Il reste quelques forêts sur les crêtes et les rochers escarpés.

Pendant les longs étés chauds et secs, l'eau était collectée dans des bassins souterrains sur les collines ou même parmi les vignes. De là, elle était canalisée dans des gouttières de pierre vers des citernes, habituellement faites de granite, réparties dans les *quintas*. À l'inverse, durant l'hiver très pluvieux, l'eau dévale les collines à torrent. Des conduites souterraines et des tuyaux d'écoulement ou de drainage raccordés en haut des murs de retenues tentent d'empêcher la destruction des *socalcos*.

Des moulins étaient installés sur les cours d'eau, mais les villages sont peu nombreux dans ces lieux tourmentés par la maladie. Au-dessus, des villages aux murs blancs, d'origine médiévale, et des *casais* sont installés habituellement dans les vallées, à mi-hauteur des collines. Autour d'une église paroissiale du XVIIIe siècle, souvent imposante, des rangées de maisons ouvrant directement sur la rue forment un réseau de ruelles tortueuses comportant

des exemples remarquables d'architecture vernaculaire, dont le charme est parfois dénaturé par des bâtiments récents inappropriés. Les *quintas* du Douro sont des éléments importants du paysage, facilement reconnaissable aux différents corps de ferme et bâtiments viticoles groupés autour de la maison principale. Bien qu'elles soient réparties dans toute la région, elles sont notablement nombreuses dans les cours supérieurs du Corgo et du Douro.

Le bien proposé ne comporte aucune église ni aucun sanctuaire d'importance particulière, bien que le paysage soit parsemé de petites chapelles blotties en haut des collines ou à côté des manoirs. Quelques chapelles et sanctuaires ont été construits à l'emplacement d'anciens établissements, la plupart du temps des forts érigés au sommet de collines. Le folklore du Douro est un ensemble de contes et légendes d'origines mixtes, celte, arabe et chrétienne.

## Gestion et protection

### *Statut juridique*

Le paysage culturel du Haut-Douro est la propriété de tous. Les divers éléments qui le composent sont toutefois généralement détenus par des particuliers en grand nombre, pour la plupart résidant sur place. Aujourd'hui, 48 000 ha sont plantés de vignes sur plus de 100 000 parcelles ainsi que des dizaines de milliers d'hectares d'oliveraies et d'autres cultures.

La région ne bénéficie d'aucune protection juridique particulière, car la jurisprudence portugaise ne fait pas mention de paysages culturels. Les instruments qui gouvernent l'utilisation des sols et la protection des paysages sont les plans directeurs municipaux, créés par le décret-loi de 1990 No 69. Tous les plans des municipalités incluses dans la région délimitée du Douro sont en vigueur. Ces plans comportent trois chapitres principaux : la cartographie générale, la carte des restrictions mise à jour et les réglementations. Il revient au plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro d'intégrer les différents Plans.

### *Gestion*

Les actions de gestion dans la région délimitée du Douro se sont rapidement multipliées ces dernières années avec la prise de conscience du fait que des pressions accrues exigeaient une gestion active afin de préserver le paysage et surtout de sauvegarder sa fonction de région viticole. La réglementation actuelle de la région, affiné au cours des siècles, est centrée sur la réglementation, l'octroi d'autorisation et le contrôle de la plantation et de la culture des vignobles. Le processus de réglementation progressive du contrôle local et de la gestion des sols a culminé avec l'approbation, dans les années 1990, des plans directeurs municipaux. Ceux-ci sont centralisés et constituent des instruments uniformes de réglementation et de gestion de l'utilisation et de l'occupation des sols dans le comté.

Les éléments-clés sont :

- Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro (PIOT), orienté vers la conservation et l'amélioration du paysage culturel vivant évolutif ;

- Le Bureau du Haut-Douro, composé d'un personnel d'assistance à la gestion technique qui agit en coopération étroite avec une association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro ;
- L'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro, organisation chargée d'encourager les entités publiques et privées intéressées et/ou impliquées dans la propriété de biens, la préservation, la sauvegarde, l'amélioration et la promotion du Haut-Douro.

La responsabilité de la gestion du territoire et de la gestion et de la protection des biens territoriaux et des infrastructures locales revient aux municipalités. Le bien proposé couvre treize municipalités, plus huit autres qui se trouvent dans la zone tampon. La responsabilité de la gestion des vignes et de toutes les terres agricoles et forestières revient à leurs propriétaires.

Lorsqu'il sera créé, le Bureau du Haut-Douro entreprendra de sauvegarder et de protéger le paysage en coordonnant l'assistance à la gestion technique au niveau local, en collaboration directe avec les municipalités et l'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro.

Plusieurs plans basés sur des directives de l'Union européenne concernent actuellement le paysage du Haut-Douro. Les huit communes de la zone tampon possèdent chacune leur plan directeur municipal et plusieurs plans d'urbanisme pour les chefs lieux. De plus, il existe trois plans principaux, actuellement en phase ultime de préparation : le plan pour le réservoir de Carrapateiro, le plan pour le réservoir de Bagaúste et le plan pour le bassin du fleuve Douro. Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro devrait être prêt d'ici la fin de l'année 2001.

Les sources de financement proviennent de l'Europe, de l'État portugais et de la région du Douro. Il est prévu que lorsque les programmes en cours auront été achevés, des financements similaires permettront la poursuite de programmes du même type. Le programme PRODOURO (1996-1999) par exemple se poursuivra de 2000 à 2006 dans le cadre du troisième programme cadre de soutien communautaire. De même, la partie consacrée au tourisme du Programme Économique Opérationnel, permettra sans doute de renforcer la place du Douro en tant que destination touristique.

Le processus engagé par la proposition d'inscription du Haut-Douro sur la Liste du patrimoine mondial a stimulé l'intérêt pour le développement de structures d'accueil touristique. Cette démarche aboutira probablement à la création d'un programme structurel intégré pour le tourisme régional dans le Haut-Douro qui offrira une structure de soutien à de nombreux projets publics et privés pour le développement du tourisme dans la région dans les prochaines années. Certains de ces projets sont déjà réalisés, par exemple la route des vins de Porto, les routes du Moyen Âge, les routes romanes, les trains historiques du Douro, entre autres. Bien qu'important, l'afflux des visiteurs dans la région est atténué par la taille du bien et n'a créé, d'après le dossier de proposition, aucun problème majeur (à l'exception d'au moins quatre cas répertoriés et d'autres, comme ailleurs, implicites). Néanmoins, il n'existe pas de discussion sérieuse sur la nature prévisible

d'un tourisme en expansion ou de son impact à long terme sur le caractère de la région et sur ses besoins en gestion.

Le Haut-Douro offre déjà quelques services aux visiteurs, tels que les bureaux de tourisme municipaux. Il est toutefois essentiels que le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro traite la question de la création d'un réseau qui intègre tous les services touristiques. Du point de vue de l'industrie du tourisme, le Douro a progressivement acquis une renommée nationale et internationale en tant que nouvelle destination, et le nombre de visiteurs augmente constamment, de 10 à 20 % par an. Les croisières sur le Douro, par exemple, attirent 100 000 personnes par an ; le palais Mateus attire 40 000 visiteurs par an; le Festival de Notre-Dame du Remède à Lamego, attire 10 000 visiteurs. Des promoteurs locaux ont augmenté le nombre de lits dans les hôtels, en particulier dans la catégorie supérieure. Les structures hôtelières existantes pourraient assurer un plus grand nombre de nuitées à condition que le tourisme soit promu tout au long de l'année.

Le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro vise essentiellement à améliorer le paysage et son patrimoine, réduire toutes les nuisances affectant le paysage et augmenter la qualité de l'environnement et le niveau de vie dans la région. Les programmes doivent s'attacher à améliorer les caractéristiques du paysage, par exemple les murs et les terrasses, étudier le patrimoine, encourager les activités rurales et artisanales, améliorer l'accueil des visiteurs, l'organisation de festivals et des foires paysannes. Sous la rubrique « recherche et développement, éducation, formation et assistance », il convient de dispenser localement une formation sur l'interprétation et la connaissance des paysages. Le plan entraîne aussi la mise en application par le Bureau du Haut-Douro de politiques de gestion et de conservation plus spécifiques, y compris de suivi.

Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro formulera une série de mesures adaptées afin de suivre l'état de conservation du paysage. Parmi les principaux indicateurs, les plus importants sont ceux qui tiennent compte de l'état de conservation des murs, les méthodes de création de nouveaux vignobles, la planification associée d'autres cultures, les arbres utilisés en bordure des propriétés avec les vignes verticales, l'élimination ou la réduction des intrusions dans le paysage et l'établissement d'un état du patrimoine vernaculaire et de sa conservation.

## **Conservation et authenticité**

### *Historique de la conservation*

La conservation en tant que « concept du patrimoine » a été mise en application dans cette zone depuis peu. La viticulture dominant toutes les autres activités, ce sont les besoins fonctionnels qui orientent les actions de maintenance. En conséquence, l'état de conservation du Haut-Douro, en particulier celui de la majorité des murs de soutènement des terrasses, est remarquablement bon et très supérieur à celui de la zone tampon. Là, bien qu'une grande partie de la terre soit exploitée en vignes dans des *quintas* et des *casais* et qu'il existe un patrimoine

vernaculaire considérable, les établissements ont souffert et perdu beaucoup de leur caractère d'origine.

### *Authenticité et intégrité*

Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple éminent de la relation unique de l'homme à son environnement naturel. Il se définit par une gestion sage de ressources limitées en eau et en terre sur des pentes très abruptes. C'est le résultat d'une observation constante et perspicace, d'essais persévérants et d'une profonde connaissance des moyens d'adaptation de la viticulture à des conditions extrêmes et défavorables. Le paysage exprime le courage et la détermination des habitants, leur dévouement et leur génie créatif au service des cycles de l'eau et des matériaux et leur attachement passionné à la vigne. Dans le paysage, la présence simultanée de différents modes de conduite et de soins de la vigne est un exemple extraordinaire de l'aptitude de l'homme à maîtriser les contraintes physiques, ici la création du sol et la construction d'un immense ensemble de *socalcos* soutenus par leurs murs. Le paysage résulte du travail d'une multitude d'artistes anonymes qui ont créé une œuvre collective que l'on peut qualifier de *land art*.

Ce paysage est néanmoins un ensemble en constante évolution, avec de nouvelles formes de terrasses traduisant le recours à de nouvelles technologies. Le paysage est une mosaïque de cultures, de plantations, de cours d'eau, d'établissements et de bâtiments agricoles disposés en *quintas* (grandes propriétés) ou *casais* (petites fermes). Aujourd'hui, celles-ci assument un rôle social actif dans le paysage, et la poursuite d'une économie durable et prospère. L'identification populaire avec la région est renforcée par l'harmonie qui existe entre la région telle qu'elle se présente actuellement et ses limites d'origine.

La région viticole du Haut-Douro a toujours eu une signification différente selon les groupes d'intérêt. Il est certain qu'elle a une signification différente pour le viticulteur qui vit au milieu de ses vignes, qui sont à la fois son seul horizon depuis qu'il est né et sa seule ressource de revenu, et pour l'homme de la montagne qui se souvient des jours heureux où la *roga* coulait joyeusement dans les collines jusqu'à *Terra Quente* et où il passait quelques semaines à faire les vendanges. Le Douro appartient aussi aux petits commerçants et aux intermédiaires de la région, aux propriétaires des *quintas* – portugais et étrangers – qui vivent ici à différentes périodes de l'année, aux négociants en vin sur le Douro et à Vila Nova de Gaia et à tous les gens au Portugal et dans le monde qui ont appris à célébrer chaque grand moment de leur vie ou de la destinée des nations avec un verre de vin de Porto.

Le paysage façonné par l'homme qui revêt tant de significations présente des vues impressionnantes et les rouages complexes de son fonctionnement toujours actuel. Le Haut-Douro possède une valeur universelle exceptionnelle à la fois en tant que construction monumentale dans un environnement exigeant et en tant que site de production unique d'un produit exceptionnel. L'état général de ce paysage historique et sa conservation sont satisfaisants. Il y a eu quelques modifications, mais elles ne semblent pas porter atteinte à l'intégrité du paysage. Quelques terrasses ont beaucoup souffert de pluies torrentielles à la fin du mois de janvier 2001, et un

effort spécial sera nécessaire pour restaurer une partie des vignes.

## Évaluation

### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté le comité scientifique international ICOMOS-IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels.

### *Caractéristiques*

Le paysage offre des panoramas impressionnants entièrement reconstruits par l'homme. C'est le témoignage des efforts gigantesques déployés par de nombreuses générations de vignerons presque anonymes pour maîtriser les contraintes physiques d'un environnement naturel afin de créer les conditions favorables à la production de vins (et d'autres récoltes) dont la qualité et les caractéristiques originales sont saluées dans le monde entier depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. La spécialisation dans l'élaboration de vins de qualité et l'assimilation ancienne des vins du Douro dans les circuits internationaux a exposé la vallée du Douro à un système de relations cosmopolites.

Les vins du Douro, en particulier le vin de Porto, représentent une création culturelle collective. Depuis des générations, les habitants du Haut-Douro développent des techniques viticoles et d'élaboration des vins, dont beaucoup ont été introduites à l'époque romaine et ont été perfectionnées au Moyen Âge par les communautés religieuses. À partir du Moyen Âge, la vallée du Douro a attiré un grand nombre d'ouvriers de l'extérieur et c'est en grande partie leur monument. Le rôle de la vallée du Douro à la fois comme lieu de destination et lieu de passage des gens et des cultures se poursuit aujourd'hui, transmis dans les coutumes et les traditions orales de ses habitants.

### *Analyse comparative*

La région délimitée du Douro est une des plus anciennes de toutes les régions viticoles du monde. C'est le premier modèle institutionnel constitué pour organiser et contrôler une région viticole. Au contraire de ce qui se passa à la suite des premières démarcations d'autres régions viticoles (Chianti 1716, Tokay 1737), la démarcation du Haut-Douro s'accompagna de mécanismes de contrôle de la qualité du produit soutenus par un cadre juridique et un système de classification et de définition des vins. Par bien des aspects, la législation portant sur l'élaboration des vins de cette région a ouvert la voie aux législations modernes adoptées depuis lors par de nombreux pays producteurs de vins.

Toutes les grandes régions de montagnes productrices de vins dans le monde, y compris la région délimitée du Douro, sont membres du *Centre de Recherches pour la Viticulture de Montagne et/ou en Forte Pente* (CERVIM). Par comparaison avec ces régions, le Haut-Douro est la plus grande, la plus historique, la plus continue et celle qui possède la plus grande variété biologique de vignes qui ont été perfectionnées sur place.

De tous les vignobles historiques de montagne en Europe, celui du Haut-Douro, avec ses 36 000 ha de vignes plantées sur les versants abrupts des collines, est l'exemple le plus important de ce type de viticulture. Il représente environ 18% de tous les vignobles de montagne d'Europe enregistrés au CERVIM.

Les autres régions viticoles déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial - Cinque Terre (Italie), Saint-Émilion (France) et la Wachau en Autriche - sont toutes des paysages culturels. Les prochaines inscriptions concernent vraisemblablement la Région du vin de Pico aux Açores (Portugal) et le Vignoble Champenois (France).

Les *socalcos*, les terrasses d'origine créées pour la plantation des vignes sont une particularité du Haut-Douro. Ce type de construction est purement fonctionnel, mais le paysage qui en résulte, comme aux Cinque Terre, est l'expression des siècles de labeur passés à transformer un sol rocheux couvert de taillis inhospitaliers en une région viticole fertile.

Toutes les régions viticoles du CERVIM – le Haut-Douro tout particulièrement – partagent les mêmes pratiques d'élaboration des vins de qualité, enracinées depuis l'époque romaine et que traduit bien le dicton : « Bacchus aime les versants abrupts ». La vallée du Douro est universellement connue puisqu'elle est la source de l'un des meilleurs vins fortifiés du monde, le vin de Porto.

Cependant, alors que la production du vin contribue largement à l'économie nationale et régionale, paradoxalement, la région des vignobles ne bénéficie que d'un quart de la valeur ajoutée de ce produit. Cela, à l'inverse de la majorité des autres régions de vignobles, explique l'extrême opposition entre l'opulence du paysage et la modestie des édifices.

En tant que paysage agricole, le Haut-Douro présente une manière unique d'optimiser les conditions naturelles : les ressources en eau, très précieuses, sont très étroitement contrôlées afin d'assurer la récolte. En ce sens, il est comparable à un autre paysage appartenant déjà au patrimoine mondial, à savoir les rizières en terrasses de Banaue aux Philippines, un chef-d'œuvre de l'hydrologie de montagne qui a produit un paysage exceptionnel.

### *Commentaires et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

L'ICOMOS considère que le Haut-Douro ne montre pas particulièrement un « échange important de valeurs humaines » (critère ii). Le critère iii est bien plus approprié, car le Haut-Douro offre réellement un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle vivante. S'il est sans aucun doute un exemple exceptionnel d'un type de paysage, il n'illustre pas particulièrement bien « les étapes importantes de l'histoire humaine » (critère iv) parce que, malgré la longueur de l'histoire qui s'est déroulée dans cette zone, une bonne partie du paysage visible actuellement date de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le Haut-Douro pourrait encore satisfaire au critère iv si la phrase « paysage technologique » était incluse dans le libellé du critère, car cela correspond exactement à ce qu'il est, à savoir un paysage reflétant des réponses aux changements technologiques dans le contexte d'une relation évolutive entre l'homme et les éléments

naturels. L'ICOMOS recommande par conséquent que la proposition d'inscription soit considérée au titre des critères iii, iv et v, comme celle de Saint-Émilion qui lui est très comparable.

L'ICOMOS apprécie l'attrait que représente le développement du tourisme en tant que phénomène relativement nouveau dans la région et encouragerait les autorités dans cette action tout en les informant et en les sensibilisant aux conséquences qui peuvent en découler. Il est en effet décisif d'assimiler des notions telles que la planification et les « mesures appropriées » en termes d'échelles, de conception, de matériaux pour les diverses infrastructures hôtelières et touristiques considérées comme nécessaires qui doivent être intégrées au paysage spectaculaire et fragile de cette proposition. Comme cela s'est produit pour beaucoup d'autres régions, en plus de la laideur, le tourisme peut apporter d'autres risques, comme l'érosion du tissu social, phénomène très inquiétant pour un paysage culturel tel que celui-ci qui, pour rester vivant, requiert un grand nombre d'habitants possédant le savoir-faire et totalement dévoués à leur œuvre. Faute de comprendre pleinement les conséquences du tourisme sur une région pauvre et profondément rurale et en l'absence d'une gestion saine et intelligente des aspects sociologiques et esthétiques du paysage, l'expérience montre que cette région pourrait être fortement compromise dans les 25 ans à venir. La gestion de sauvetage amorcée en réponse au processus de dégradation est reconnue dans la proposition d'inscription. Il est crucial qu'en cas d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial l'alourdissement des pressions qui risque de se produire puisse être immédiatement pris en charge localement.

Il n'est nulle part fait mention d'un quelconque plan de gestion spécifique à la zone dans la proposition d'inscription. Toutefois, la mission d'expertise de l'ICOMOS a constaté qu'il en existe un en préparation. L'ICOMOS recommande que celui-ci traite les questions de contrôle du développement dans la zone tampon et du maintien des caractéristiques de l'infrastructure du paysage, en particulier les routes locales, étroites et pavées, l'architecture vernaculaire et, surtout, la capacité d'entretenir et de reconstruire les revêtement en pierre des terrasses. Jusqu'à présent, les changements dans les techniques viticoles, y compris les plantations dans les champs dans le sens de la hauteur plutôt qu'en longeant les contours, n'ont pas affecté le paysage ; ils ont ajouté à la profondeur temporelle et à la diversité visuelle. Il est essentiel que les développements futurs de ce « paysage évolutif », par exemple en réponse aux changements techniques, se produisent sur le même mode.

Après la finalisation du plan intercommunal de la région viticole du Haut-Douro, le Bureau du Haut-Douro devrait préparer un plan de gestion spécifique à la zone et au statut de la zone du site du patrimoine mondial, en tenant compte des plans de gestion existants pour des biens comparables.

### Brève description

La région viticole du Haut-Douro produit un vin de renommée mondiale, le Porto, un vin de qualité, défini et réglementé depuis 1756. Centrée sur la vallée du Douro, à présent inondée, la topographie de la région se caractérise par des vignobles plantés en terrasses de différentes

configurations. La plupart datent d'après l'attaque du phylloxéra, au milieu du XIXe siècle, mais certaines sont plus anciennes – la viticulture est pratiquée dans la région depuis au moins l'époque romaine – et celles qui furent ajoutées au XXe siècle portent des nouveaux types de vignes et répondent aux évolutions technologiques et au besoin constant de contrôler l'eau et prévenir l'érosion. Il résulte de ces ouvrages un paysage impressionnant, toujours exploité avec profit selon des techniques traditionnelles par des propriétaires respectueux des traditions.

### Déclaration de valeur

Le Haut-Douro produit du vin depuis quelque deux mille ans et, depuis le XVIIIe siècle, son principal produit, le vin de Porto, est célèbre dans le monde entier pour ses qualités. Cette longue tradition a produit un paysage culturel d'une beauté exceptionnelle qui est en même temps le reflet de son évolution technologique, sociale et économique.

### Recommandation de l'ICOMOS

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie afin de lui permettre d'achever et de mettre en œuvre un plan de gestion pour la région viticole du Haut-Douro. Si la proposition est soumise à temps pour la réunion du Comité du patrimoine mondial en décembre 2001 et si elle remplit les conditions requises, l'ICOMOS recommande que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et v* :

**Critère iii** La région du Haut-Douro produit du vin depuis bientôt 2000 ans et son paysage a été façonné par les activités humaines.

**Critère iv** Les composants du paysage du Haut-Douro illustrent toute la palette des activités associées à la viticulture – terrasses, *quintas* (complexes agricoles d'élevage viticole), villages, chapelles et routes.

**Critère v** Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple exceptionnel de région viticole européenne traditionnelle, reflet de l'évolution de cette activité humaine au fil du temps.

### Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion intégré reçu récemment de la région viticole du Haut-Douro.

ICOMOS, septembre 2001

## Aranjuez (Espagne)

No 1044

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel d'Aranjuez
<i>Lieu</i>	Aranjuez, Madrid
<i>État partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	30 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

Au fil du temps, Aranjuez a été le témoin de divers échanges culturels, dans une région qui a eu une influence énorme sur le développement de ses grandes étapes et la création de son paysage.

#### Critère ii

Aranjuez offre un exemple splendide de plusieurs styles architecturaux et de paysages variés, dépeignant des époques clés dans l'histoire de l'humanité.

#### Critère iv

Aranjuez représente un modèle d'utilisation de son territoire par une culture donnée. Toutefois, la ville est devenue de plus en plus vulnérable, avec la disparition, au début du siècle, de la Cour Royale qui avait joué un rôle notable dans son développement.

#### Critère v

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. C'est aussi un *paysage culturel* aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

### Histoire et description\*

#### Histoire

Déjà habitée depuis des temps reculés, la région d'Aranjuez devient, à l'époque romaine, une place-forte stratégique. Sa situation, au confluent de deux rivières et au carrefour de deux routes - un facteur doublement important - lui confère un rôle majeur dans la géographie politique de l'époque. Située dans une région peu peuplée, elle est offerte par la Couronne à l'ordre militaire de Saint-Jacques de Compostelle à l'époque médiévale. Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les chevaliers construisent un château au milieu des bois, où le gibier abonde.

Aranjuez devient un site royal au XV<sup>e</sup> siècle, mais c'est Philippe II, au XVI<sup>e</sup> siècle, qui marque le début de sa splendeur. Il y construit un nouveau château et de vastes jardins d'ornements et potagers géométriques, tentant de symboliser sa souveraineté impériale mondiale fondée sur un État centralisé tout en célébrant le retour à la nature, sa structure, et la suprématie de l'homme selon les canons de l'humanisme. C'est aussi une retraite privée et personnelle. Parallèlement, Philippe II poursuit des expérimentations botaniques, acclimatant des espèces végétales venues des quatre coins du monde, et introduit une ingénierie hydraulique imitant les meilleures pratiques observées en Europe centrale et en Italie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Aranjuez prospère comme demeure annuelle de la royauté, lieu d'apparat et de chasse, et source d'inspiration et d'influence pour quelques-uns des plus grands poètes espagnols du Siècle d'or.

La splendeur du XVIII<sup>e</sup> siècle culmine avec la construction d'une nouvelle ville à proximité du château. Sous le règne de Charles III, la ville et ses environs deviennent un terrain expérimental pour les idées physiocratiques, agricoles, scientifiques et sociales au cœur du siècle des Lumières. Le roi cherche à créer une référence en matière de pratique horticole et de conception de fermes modèles. Mais cette grandeur culturelle s'éteint lorsque, sous la pression conjuguée des idées révolutionnaires françaises et des ambitions napoléoniennes, le soulèvement d'Aranjuez à la fin du siècle sonne le glas de l'Ancien Régime espagnol.

Après un bref renouveau qui ajoute une nouvelle touche de modernisme et d'éclectisme au site royal dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la fin du règne d'Isabelle II marque la fin du rôle exclusif de la Couronne dans ce complexe communautaire en bord de fleuve. Un conseil municipal indépendant du pouvoir royal est instauré (1836), et la famille royale cesse peu à peu de se rendre à Aranjuez. À la Révolution, en 1868, tous les biens de la Couronne reviennent à l'État et, bien que de grandes parties d'Aranjuez soient initialement épargnées, il ne reste plus aux mains de la Couronne, au début des années 1870, que des fragments de

\* Aranjuez et son histoire ont élégamment été présentés par Carmen Añon Feliu dans sa contribution à von Droste B., Plachter H. et Rössler M., *Cultural Landscapes of Universal Value – Components of a Global Strategy* (Fischer Verlag, Jena, Stuttgart et New York, 1995), pp 295–306. La proposition d'inscription, élaborée, suit cependant étroitement son travail, en utilisant en particulier sa catégorisation des types de paysage d'Aranjuez (comme le Guide soumis avec la proposition d'inscription). La présente « Description » en reprend donc la structure.

ses anciennes propriétés. Parallèlement, la population augmente et une ligne de chemin de fer (1851) stimule une activité économique vigoureuse, au prix, cependant, du sacrifice des vues orientales du palais et de la division du jardin du Picotajo. Au XXe siècle, Aranjuez devient une ville satellite de Madrid, à la population dense, pôle industriel et culturel où le souvenir et la maintenance du site royal se dégradent. Néanmoins, le site conserve globalement son intégrité et, à la fin du siècle, de nouvelles études, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes des travaux reflètent le changement des attitudes et un regain de respect pour le site royal.

### Description

Le bien proposé pour inscription se dresse à la jonction du Tage et du Jarama, au sud de Madrid et au nord-est de Tolède. La zone tampon regroupe des parties des vallées des deux fleuves en amont d'Aranjuez lui-même et la rive sud de la vallée en aval, en direction de Tolède. Toute la zone « flotte », pour ainsi dire, aux côtés et au-dessus de centaines de canaux de dimensions variées, qui vont de la véritable voie navigable à d'étroites rigoles d'irrigation. En conséquence, elle apparaît comme une oasis de verdure au sein d'un paysage par ailleurs plus évocateur d'une sierra, sec, brun et assez stérile, dû au climat, à la géomorphologie et à l'exploitation excessive des sols. Cet « effet naturel » repose sur les véritables ressources naturelles du site, mais c'est en fait le résultat artificiel d'un effort consciencieux pour créer un lieu de plaisir et de bien-être, sorte d'Eden pour ses habitants et ses visiteurs.

Le site comprend une ville planifiée, de grands jardins, des potagers et des vergers, des lagon, des rivières et des ouvrages hydrauliques, des bois et des landes. Les principaux éléments sont :

1. *Le château et le jardin de l'Île* : Le château se dresse sur la rive sud du Tage, organisé autour d'une place avec, à l'est, le jardin du Roi, son plan irrégulier et ses fontaines, et, à l'ouest, des avenues et des vues finalement coupées par le chemin de fer. De l'autre côté d'un canal au nord, à l'intérieur d'un méandre de la rivière, après le jardin des Statues et une fontaine, se trouve le jardin de l'Île, géométrique et riche en fontaines et structures diverses. Viennent ensuite les jardins potagers, avec des bois occupant l'extrémité et les côtés de la péninsule.

2. *Le grand jardin historique (Huertas históricas)* : Il se compose d'une série de jardins qui, ensemble, forment la majorité du bien proposé pour inscription. À l'ouest, à la jonction des rivières, se trouve le jardin du Legamarejo, composé d'une multitude de petites parcelles irriguées, aux limites donnant sur les canaux qui les alimentent, le long des berges du fleuve et partiellement relié à un axe sud-ouest depuis le jardin des Douze Routes (cf. ci-dessous). Au nord-est, se trouve le jardin du Picotajo, avec quelques canaux d'irrigation et des parcelles généralement plus grandes, plus étroitement relié dans ses grandes subdivisions à la géométrie de la ligne axiale mentionnée. Il est coupé en deux par la principale ligne de chemin de fer vers Madrid. Plus au nord-est encore, se trouve le jardin des Douze Routes, une zone à peu près triangulaire, avec un point central d'où rayonnent douze droites marquées par des routes et des pistes. La plus longue est celle du sud-ouest, traversant les deux jardins déjà décrits. Quatre autres vont vers l'ouest, vers le jardin du Rebollo adjacent, dont tout le côté sud

borde la rive nord du Tage. À l'instar du jardin du Legamarejo, il se caractérise par des canaux d'irrigation, mais son plan est plus frappant, puisque c'est une vaste zone de parcelles régulières et rectilignes organisées de chaque côté d'un canal central et parallèles au fleuve.

3. *La zone urbaine* : Aux fins de la présente proposition d'inscription, elle est divisée en deux : une zone industrielle à l'ouest du palais, comprenant la gare et les jardins à l'ouest du palais (cf. 1. ci-dessus), et la ville du XVIIIe siècle qui est aujourd'hui le cœur historique de l'Aranjuez moderne. Le plan original de la ville est intact, incorporant en particulier, au nord, deux larges avenues irradiant depuis l'aile est du palais et plus anciennes que le plan urbain géométrique en damier, quoiqu'elles semblent le couper. À l'angle nord-ouest de la ville, à côté du palais, se dresse un complexe de bâtiments officiels autour de la place de San Antonio, avec d'autres importants édifices civils, religieux et privés, dont cinq palais de la noblesse, jalonnant la symétrie mesurée du tissu urbain. Au sud de la ville s'élève la place des taureaux.

4. *Le jardin du Prince* : Ce jardin de la fin du XVIIIe siècle / début du XIXe s'étend le long de la rive sud du Tage, au nord-est de la ville. Sa lisière sud, tirée au cordeau, longe la *Calle de la Reina*, la troisième et la plus au nord des lignes de l'est rayonnant depuis le palais (cf. para. 3 ci-dessus). Il abrite deux zones distinctes, chacune avec d'autres subdivisions, unités distinctes de jardins paysagers. La moitié ouest est divisée en huit jardins, tous à peu près géométriques, exception faite de la moitié du *Jardín Séptimo*, organisée autour d'un bassin de forme irrégulière, avec une île où s'élève un ermitage. La magnifique collection botanique contient dix-huit arbres monumentaux. La moitié orientale, le *Parque de Miraflores* (1848), était un parc de style anglais, en fait une pépinière irriguée, où le fonctionnalisme prend le pas sur la géométrie ornementale. Aujourd'hui en ruines, il n'est pas ouvert au public. Globalement, le réseau de canaux dans le jardin du Prince mesure plus de 6000 m de long, et irrigue naturellement tout le jardin.

Ces éléments sont réunis dans une série de paysages entremêlés, comme les perçoit la proposition d'inscription, qui se combinent tous, sur le plan conceptuel, pour créer un paysage culturel :

- Le paysage aquatique : des fleuves, des canaux, des barrages, des rigoles, des fontaines

À l'époque médiévale et avant, la vallée était pleine de zones marécageuses, de coulées de boue, de cours d'eau, de forêts et de marais. L'archéologie montre d'anciennes tentatives pour contrôler cet état à l'époque romaine et wisigothe. L'histoire documentée d'Aranjuez commence par une tentative de contrôler ses fleuves, en les jugulant, en les coupant et en les dirigeant. Les cours d'eau étaient jalonnés de barrages, de jetées, d'affluents et de ponts, finissant par donner naissance à un système avant-gardiste de l'ingénierie hydraulique. Les fleuves exigeaient et permettaient à la fois le développement d'un système complexe d'irrigation qui enrichit les traditions arabe et médiévale de l'ingénierie de la Renaissance. Philippe II construisit en particulier des canaux dans le cadre d'un système d'irrigation des sols fertiles de la vallée, tentant de créer dans le centre de l'Espagne une parcelle de paysage semblable à ceux qu'il avait vu dans les Flandres et dont il avait entendu parler à propos de l'Italie.

L'eau omniprésente est à la fois symbolique et fonctionnelle. D'une part, elle raconte une histoire de vie et de bonheur, et sert de cadre à des chantiers navals et à des flottes métaphoriques, ainsi qu'à des statues et à des fontaines iconographiques. De l'autre, elle libère la fertilité du sol, qui donne naissance à des récoltes comestibles, tout en apportant une dimension mouvante à la géométrie statique et formelle des jardins ornementaux.

- Le paysage agricole : jardins potagers, vergers, pépinières et pâturages

Les cultures comestibles à Aranjuez dépendent de la fertilité des sols et du succès de l'irrigation, non seulement dans l'apport de l'eau mais aussi dans le contrôle des inondations. La royauté bannit les légumes « communs » et encourage les variétés « dignes et royales ». Aranjuez donne son nom à des fruits et légumes exquis, notamment des fraises, des asperges, des prunes et des poires. Les expérimentations agricoles reposent sur des modèles venus des Flandres, de Suisse et de Valence. Le domaine abrite un poulailler, une étable et, surtout, les Haras Royaux, qui ont grandement contribué à l'élevage des chevaux espagnols.

- Les jardins, un paysage délicieux

Les jardins le long du Tage sont représentatifs de l'expérience espagnole dans ce domaine : ce sont des jardins de la Renaissance avec une note arabe, des jardins baroques et classiques français, d'autres anglo-chinois, et des jardins bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle. Des arbres et des arbustes y sont apportés des quatre coins de l'empire espagnol, pour y être acclimatés et croisés, souvent avant d'être retournés à leur lieu d'origine.

- Paysage et géométrie

Il n'y a pas d'axe ou de grille géométrique unique pour l'ensemble du site, mais ce dernier est tout entier affecté par des motifs géométriques qui vont des grands alignements de Philippe II et du grand jardin Historique à l'organisation minutieuse des pépinières. S'il y a un axe principal, c'est la *Calle de la Reina* établie par Philippe II dans cette idée ; s'il y a un point de contrôle, c'est le noyau du jardin des Douze Routes, car son influence axiale s'étend sur toute la propriété au nord du Tage et de l'autre côté du fleuve, jusqu'aux lignes irradiant depuis le palais et la géométrie de la nouvelle ville. Le plan en damier apparemment asymétrique, rectiligne de la nouvelle ville, ajout tardif à un paysage déjà géométriquement complexe, est particulièrement remarquable pour la façon dont il a été « mortaisé » par les lignes axiales émanant du palais royal et des jardins. La géométrie a également influencé certaines parties du système hydraulique, quoique d'autres facteurs aient clairement joué ; l'hydrologie a alimenté les fontaines et les bassins, placés habituellement à des points précis déterminés par la géométrie, quoique servant une fonction esthétique (par exemple dans le jardin de l'île et dans les zones occidentales du jardin du Prince).

- Le paysage bâti : routes, architecture, ville

La « Nouvelle Ville » fut édifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle face au Tage. Elle fut conçue sous la forme d'un nouveau jardin, où des bâtiments remplaçaient les parterres de fleurs. Un schéma de lignes radiales et en treillis se superpose au plan géométrique. Le *Canal de las Aves* traverse en zigzaguant le

centre-ville ; des rues droites, bordées d'arbres, longent des canaux. L'architecture et les espaces urbains sont faits pour servir de décoration à l'abondante végétation du paysage de rue, et visible depuis ce dernier. L'ensemble est lié au niveau visuel, au niveau du plan, au niveau hydrologique et botanique au paysage environnant ; pourtant, la ville s'intègre à ce paysage dans une composition unique.

## Gestion et protection

### Statut juridique

Il existe deux instruments juridiques propres à Aranjuez. En 1983, toute la zone a été déclarée complexe historique en vertu de la loi sur le patrimoine espagnol, qui énonce les directives fondamentales à suivre pour assurer la préservation et la maintenance de la zone historique de la ville, ainsi que des principaux monuments, palais, vergers, avenues et bosquets. Quant au plan de développement urbain, il définit les objectifs en matière de statut et de préservation de la ville, et les analyse, en définissant les activités à encourager et à proscrire. En outre, le bien proposé pour inscription est couvert par un large éventail de réglementations instituées par d'autres instances gouvernementales (la communauté de Madrid et le conseil municipal d'Aranjuez, par exemple).

### Gestion

Les agences nationales, régionales et locales sont toutes impliquées séparément, mais il semble désormais probable que des agences spécialisées contrôlent la préservation du complexe historique. Les voici : le Patrimoine national, chargé des biens de la Couronne comme les palais et les jardins, la Commission du patrimoine local, composée de représentants des gouvernements régionaux et locaux, l'Institut technologique du développement agricole, le ministère de l'Environnement, qui gère les vergers et les avenues historiques, et la Confédération hydrographique du Tage, responsable de la gestion de l'eau et de ses structures associées.

La proposition d'inscription décrit ces organismes et autres questions de gestion, mais aucune analyse n'est donnée quant à leur efficacité, non plus que des propositions pour l'établissement de priorités, la coordination, l'étude ou la révision. L'ICOMOS souhaite souligner la nécessité d'informations de gestion de haute qualité, basées avant tout sur des données historiques fouillées, mises en œuvre par une gestion consciente du caractère prioritaire de l'historicité, par un travail d'entretien et d'amélioration du site.

## Conservation et authenticité

### Historique de la conservation

Le bien-être d'Aranjuez est essentiellement soutenu et favorisé par les bons soins royaux jusqu'à la révolution de 1868. La propriété est alors fragmentée et le site est négligé, vulnérable aux pressions de la croissance industrielle, commerciale et démographique. En dépit de la ligne de chemin de fer et de la nationale qui la traverse, malgré le développement économique alentour, elle a remarquablement survécu à cette phase, et a fait l'objet de

programmes de restauration et d'une gestion de la conservation mieux informée à la fin du XXe siècle. L'Ayuntamiento, par exemple, s'est lancé dans un programme de rénovation et de réparation des avenues et des routes associées dans l'ancienne propriété royale, où elles sont un élément clé de la disposition historique. La mission de l'ICOMOS a cependant noté que beaucoup des composants du site nécessitent des réparations, des rénovations, des améliorations, voire même, dans certains cas, une reconstruction, afin d'améliorer l'intégrité historique et sa compréhension pour le visiteur d'aujourd'hui.

#### *Authenticité et intégrité*

Les bases naturelles et géométriques du site dans son ensemble ont remarquablement bien survécu, avec relativement peu de pertes, et mises à part les voies de communications modernes, sans intrusion inappropriée. Les édifices majeurs, ainsi que la disposition de la ville, ses jardins et ses avenues bordées d'arbres, ont été préservés comme les caractéristiques d'une communauté urbaine nichée au milieu des vergers et des bosquets, imitant le plan au sol des jardins ornementaux de l'autre côté du fleuve. Quoique certains des jardins aient besoin d'une restauration, l'état de préservation global est tel que le site peut démontrer clairement, non pas son état à un moment donné de l'histoire, mais les différentes étapes de son développement du milieu du XVIe au milieu du XIXe siècle.

Le plus important facteur qui rend Aranjuez et son paysage si particuliers, et en fait un candidat au statut de site du patrimoine mondial, c'est la façon dont il a été façonné et développé par les intérêts des rois et reines d'Espagne et de leurs cours entre le début du XVIe siècle et le milieu du XIXe siècle. Charles Quint et Philippe II étaient tous deux des figures importantes dans l'Europe et le monde de leur temps, et donc dans l'histoire de l'Europe et du monde. C'était des souverains extrêmement bien informés, à l'influence immense et aux richesses incommensurables. Le site actuel représente encore de façon reconnaissable l'âge d'or d'Aranjuez, non seulement comme une création de la royauté espagnole mais aussi comme un lieu représentatif d'une époque où des idées et des matériaux venus d'une grande partie du monde connu sont arrivés à Aranjuez, dont les idées et l'influence ont ensuite irradié longtemps après le XVIe siècle.

Détail important : on arrivait jadis au palais par l'ouest et non l'est, c'est-à-dire à la fois de Tolède et de Madrid. C'est aujourd'hui impossible, car les deux ponts sur le Tage ont disparu.

La mission de l'ICOMOS a aussi noté dans la proposition d'inscription l'omission inexpliquée de plusieurs structures et caractéristiques qui semblent pourtant faire partie intégrante de l'ensemble : les écuries royales près du Tage, à l'est du Jardin du Prince, la Casa de la Monta, et la ferme modèle de la fin du XVIIIe siècle, le Real Cortijo de San Isidro.

Autre question concernant le paysage plus vaste : les vues depuis la zone proposée pour inscription, et la façon dont cette dernière s'inscrit dans le paysage alentour, constituent des aspects importants de la nature du site et de son intégrité. En particulier, la limite nord-ouest devrait se situer de l'autre côté du Jarama, et non pas le long du fleuve.

La circulation importante entraîne chaque jour une perte d'intégrité, qui affecte non seulement la ville mais aussi le palais, les jardins et le paysage environnant. Il faut apporter des améliorations et les garder sous surveillance.

Le site est en général d'une grande intégrité et conserve un degré élevé d'authenticité, tant en termes de lieu que de conception, d'architecture, d'hydrologie et, étonnamment, de fonction, quoiqu'il ait bien sûr perdu son rôle de résidence royale.

#### **Évaluation**

##### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les jardins historiques et paysages culturels, ICOMOS-IFLA.

##### *Caractéristiques*

La ville d'Aranjuez, distincte du paysage global, fait partie intégrante du paysage culturel. Dans ce contexte, sa relation avec le système de gestion de l'eau et la dimension géométrique du paysage planifié est remarquable. En tant que ville, ses caractéristiques les plus marquantes sont couvertes par les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 27, où elle tombe dans la catégorie (ii), et paragraphe 29 où elle remplit les critères définis pour l'« organisation de l'espace, la structure, les matériaux, les formes et... les fonctions » qui « doivent essentiellement témoigner de la civilisation ou de la suite de civilisations au titre desquelles ce bien est proposé », et tombe dans la catégorie (iii), celle « des « centres historiques » recouvrant exactement le périmètre de la ville ancienne, aujourd'hui englobée dans une cité moderne » En d'autres termes, la ville d'Aranjuez est un ensemble urbain distinctif et distinct qui aurait pu être envisagé seul pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Cependant, elle est présentée de façon appropriée dans son contexte paysager, ce qui ajoute à la compréhension de sa nature et représente un élément clé du paysage culturel proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Les diverses étapes du développement de ce paysage, du milieu du XVIe au milieu du XIXe siècle, se voient nettement sur le terrain et sur le plan. C'est particulièrement important car plusieurs de ces étapes retiennent l'essence de phases marquantes dans le développement de la pensée européenne, de la recherche scientifique et du paysagisme.

La situation naturelle, alliée à l'eau courante, à la gestion hydrologique, à un sol fertile, à une horticulture scientifique, son magnifique paysagisme, son contexte palatial royal et son développement urbain planifié, a donné naissance à un paysage culturel exceptionnel, inscrit dans la tradition occidentale de pensée et de réalisation physique, mais exprimant des valeurs d'intérêt universel, telles les relations homme/nature, la technologie, l'esthétique, et la façon dont les souverains peuvent au mieux utiliser leurs pouvoirs et ressources.

## *Analyse comparative*

La proposition d'inscription n'avance aucune analyse comparative. Le guide qui l'accompagne contient cependant une carte des « Sites royaux européens », dont on peut présumer qu'ils représentent le contexte dans lequel on souhaiterait voir Aranjuez considéré. Ceux-ci incluent : en Espagne, l'Escorial (Site du patrimoine mondial – SPM) et La Granja groupés avec Aranjuez autour de Madrid ; Sintra (SPM) et Queluz près de Lisbonne ; Caserte (SPM) près de Naples ; Schönbrunn (SPM) à la périphérie de Vienne ; Potsdam (SPM), Berlin ; Compiègne, Versailles (SPM) et Fontainebleau (SPM) près de Paris ; Greenwich (SPM), Hampton Court et Windsor près de Londres ; et Mariefred à la périphérie de Stockholm.

Les références constantes que fait le texte de la proposition aux sources d'inspiration sous-tendant le développement d'Aranjuez impliquent également des comparaisons. Philippe II, en particulier, a été très influencé par le paysage aquatique des Flandres. Exemple totalement différent d'influence extérieure, le Petit Trianon de Versailles, la référence immédiate aux cours d'eau et bassins artificiels disposés irrégulièrement autour des pavillons classiques et des folies d'inspiration chinoise et turque, des obélisques, des fausses ruines et des tertres dans le jardin du Prince.

Malgré une conception et un contexte culturel complètement différents, cette proposition d'inscription semble, au niveau mondial, conceptuellement proche du paysage culturel de Vat Phou, au Laos, parmi les propositions d'inscription actuelles.

### *Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

À bien des égards, la documentation de la proposition d'inscription est exemplaire, mais elle a compliqué la tâche de l'ICOMOS plus qu'elle ne l'aurait dû en faisant abstraction d'une analyse comparative et en omettant l'échelle dans tous les plans.

Aucun plan de gestion n'a été soumis avec la proposition d'inscription. Tous les éléments nécessaires à un plan de gestion sont présents dans la documentation, mais ils y sont éparpillés. Les quelques éléments manquants cependant sont un exposé des objectifs sur le court et le long terme (cinq et vingt ans ?) et un mécanisme formel d'étude de la mise en œuvre du plan et de révision en conséquence.

L'ICOMOS recommande également que cette révision inclue la reconsidération des limites du bien proposé pour inscription, dont certains bâtiments sont inexplicablement omis. Plus généralement, les limites extérieures de la zone tampon, de l'autre côté du fleuve, au nord-ouest et à l'ouest du site, doivent être repensées. Bien que le fleuve lui-même constitue une ligne de démarcation commode, l'ICOMOS est désireux de voir une protection mise en place pour les vues du cœur de la zone sur le paysage environnant.

Il convient également de considérer plus avant un exposé des politiques, générales et spécifiques, applicables au site proposé pour inscription et à la zone tampon en ce qui concerne leur conservation, leur entretien et leur usage. Il serait également utile d'offrir des explications plus détaillées sur la structure de gestion pour la mise en œuvre de ces

politiques. Des mécanismes de coordination, de suivi et d'étude s'imposent.

En ce qui concerne la capacité exécutive, l'ICOMOS note la complexité familière de l'organisation et le chevauchement des responsabilités et des expertises dans la gestion du site. Il recommande donc que les autorités concernées envisagent très sérieusement l'établissement, sous contrôle démocratique, d'une agence exécutive uniquement concernée par la promotion, le soutien et, le cas échéant, la défense des intérêts du bien proposé pour inscription. Cette solution pourrait s'avérer idéale pour un paysage culturel si vaste et présentant tant de facettes, qui ne peut recevoir toute l'attention qu'il mérite de la part d'institutions aux responsabilités multiples. Il faudrait imiter le cas de la vallée de la Loire, et offrir une proposition similaire à celle du Haut-Douro, Portugal (actuellement en cours d'évaluation).

L'ICOMOS réitère son appréciation du site et de la qualité du travail réalisé sur la proposition d'inscription. Sa réponse inhabituellement détaillée reconnaît ces faits, et est motivée par la splendide opportunité de créer un site du patrimoine mondial exemplaire si toutes les parties concernées consacrent le temps et les efforts nécessaires à une proposition d'inscription correcte.

Qu'Aranjuez soit ou non inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, le fait que huit complexes royaux de palais/parc/jardins en Europe soient déjà inscrits tend à suggérer que, dans une perspective mondiale, la Liste est maintenant raisonnablement représentative de ceux-ci (et ce d'autant plus qu'elle inclut d'autres parcs/jardins européens non royaux).

### **Brève description**

Le paysage culturel d'Aranjuez est une entité riche en relations complexes entre l'homme et la nature, l'horticulture et le jardin ornemental, les structures fixes et l'eau mouvante, les voies d'eau sinueuses et lignes droites d'un paysage géométrique, rural et urbain, les paysages arboricoles et l'architecture délicatement modulée des édifices palatiaux, les ornements de jardin et le paysage de rue. Trois cent ans d'attention royale portée au développement et à l'entretien de ce paysage l'ont vu exprimer diversément des concepts tels que l'humanisme et la centralisation politique, et intégrer des valeurs comme celles du XVIII<sup>e</sup> siècle du jardin baroque de style français, puis, un peu plus tard, d'une vie urbaine côte à côte avec la pratique scientifique de l'acclimatation botanique et de l'élevage au siècle des Lumières.

Une documentation complémentaire, comprenant un plan de gestion, a été soumise par l'État partie en mai 2001, après la réunion de la Commission de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial. L'ICOMOS a étudié le plan de gestion détaillé et il considère qu'il répond aux exigences du Comité. Les points qui ont été soulevés par l'ICOMOS concernant les politiques de conservation, la structure de gestion et les mécanismes de co-ordination sont traités de manière satisfaisante et les limites du bien proposé pour inscription ont été modifiées.

### **Déclaration de valeur**

Aranjuez représente la fusion de diverses influences culturelles créant ainsi un paysage culturel qui a eu une influence formatrice sur les évolutions ultérieures dans ce domaine. Ces composants illustrent les avancées fécondes dans la conception des paysages.

### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

*Critère ii* Aranjuez représente la réunion d'influences culturelles diverses pour donner naissance à un paysage culturel qui a eu une influence formatrice sur les évolutions ultérieures dans ce domaine.

*Critère iv* Le complexe paysage culturel d'Aranjuez conçu par l'homme, fruit de diverses influences, marque une étape déterminante dans le développement du paysagisme.

### **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* pour permettre à l'ICOMOS d'avoir le temps d'étudier le plan de gestion intégrée récemment reçu pour le paysage culturel d'Aranjuez.

ICOMOS, septembre 2001

## Lac de Neusiedl-Fertö (Autriche/Hongrie)

No 772rev

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Site naturel et paysage culturel du lac de Neusiedl-Fertö
<i>Lieu</i>	Burgenland, Autriche Comté de Győr-Moson-Sopron, Hongrie
<i>État Partie</i>	République d'Autriche et République de Hongrie
<i>Date</i>	27 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

Le lac de Neusiedl-Fertö et ses environs constituent un exemple exceptionnel d'établissement humain et d'occupation de territoire, traditionnel et représentatif d'une culture. Le caractère actuel du paysage résulte des formes d'occupation millénaires des terres et d'une économie basée sur l'élevage et la viticulture ayant atteint des proportions inconnues dans les autres régions lacustres d'Europe. Le centre historique de la ville franche médiévale de Rust constitue un exemple éminent d'établissement humain représentatif de la région. La ville offre un aspect architectural particulier dans lequel se reflètent harmonieusement les modes de vie et la culture des populations citadines et rurales de la région.

### Critère v

#### Notes

- i. D'autres éléments relevant du critère v ont été présentés par les États parties mais sont exclus de la présente proposition parce qu'ils se trouvent en dehors de la zone du bien proposé pour inscription.
- ii. Ce bien est proposé en tant que *site mixte* ; la valeur de son aspect naturel a été évaluée par l'UICN dont la recommandation qu'il ne soit pas inscrit sur la base des critères naturels a été acceptée par le Bureau au cours de sa 25<sup>ème</sup> session de juin 2001.

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Selon le paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

### Histoire et description

#### Histoire

On distingue deux grandes périodes historiques, la première allant de 6000 ans av. J.-C. jusqu'à la fondation de l'État hongrois au XI<sup>e</sup> siècle et la seconde du XI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Le bien proposé se trouve dans une région qui fut un territoire hongrois du Xe siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Le paysage a commencé à se développer à partir du VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, avec l'installation des premières communautés néolithiques dans une série de grands villages permanents dont les vestiges d'une série d'entre eux sont encore visibles le long de la rive sud du lac. Les liens culturels et commerciaux avec les régions voisines sont caractéristiques d'une période plus tardive du Néolithique. Des éléments caractéristiques particuliers permettent d'identifier une phase au début du IV<sup>e</sup> millénaire au cours de laquelle différents sites ont été occupés par des groupes sédentaires vivant de l'élevage. La métallurgie fut introduite vers 2000 av. J.-C.. Tout au long du II<sup>e</sup> millénaire, la région partagea avec le reste de l'Europe ce qui semble avoir été une ère de prospérité, dont l'une des manifestations fut le commerce de l'ambre. La route de l'ambre qui reliait la Baltique à l'Adriatique passait à proximité du lac.

À partir du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., une occupation dense des rives du lac commence avec des peuples de la période de Hallstatt (âge du fer) et se poursuit jusqu'aux périodes préhistoriques tardives et à l'époque romaine. Pratiquement tous les villages bordant le lac conservent dans leurs champs des vestiges de villas romaines. À Fertőrákos, deux de ces villas jouxtent un temple mithriaque du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., ouvert aux visiteurs. L'hégémonie romaine s'éteint à la fin du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., sous le coup de la première d'une longue série d'invasions. Commence alors une période d'instabilité très complexe au cours de laquelle des peuples se succédèrent jusqu'à l'installation de l'empire des Avars au IX<sup>e</sup> siècle. Les Hongrois occupèrent le bassin des Carpates et devinrent les seigneurs de la région du lac vers l'an 900 de notre ère.

Un nouvel État et un nouveau système d'administration furent mis en place au XI<sup>e</sup> siècle. Sopron, établissement aux origines préhistoriques puis romaines, devint le siège du bailli et le centre du comté du même nom. La formation du réseau des villes et villages d'aujourd'hui remonte aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, leurs marchés ayant prospéré à partir de 1277, date à laquelle ils furent exonérés de nombreuses taxes. La migration des colons allemands débuta au XIII<sup>e</sup> siècle et se poursuivit tout au long du Moyen Âge. Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'invasion Tatar épargna cette région qui bénéficia d'un développement ininterrompu du Moyen Âge jusqu'à la conquête turque à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La région vivait de l'exportation des vins et des animaux d'élevage.

La ville de Rust en particulier prospéra grâce au commerce du vin. Avec l'élévation de nouvelles fortifications au début du XVI<sup>e</sup> siècle, en réponse à la menace ottomane, commença une période de construction qui se poursuivit du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle par l'édification et l'amélioration des maisons et des édifices à usage d'habitation. L'abolition du servage après 1848 et la situation politique d'après 1867 favorisèrent le développement et le renouveau de l'activité de construction. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les

événements les plus marquants pour la région furent la construction des chemins de fer et l'achèvement des ouvrages hydrauliques.

La frontière austro-hongroise fut créée après la Première Guerre mondiale et coupa la région en deux. Cette division ne devint effective entre les deux pays qu'à la fermeture du rideau de fer entre le monde communiste et le reste de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Ce fut à Fertőrákos, « le lieu où fut ouverte la première brèche dans le mur de Berlin, » que les participants à un pique-nique paneuropéen découpèrent les barbelés et rouvrirent la frontière qui traverse encore le lac.

### *Description*

Le site transfrontalier du lac de Neusiedl-Fertő s'étend entre les Alpes, distantes de 70km, et les plaines sur le territoire de l'Autriche et de la Hongrie. Le lac est en voie de sédimentation et envahi par les roseaux. Pendant 500 ans il a connu un régime hydraulique actif. Au XIXe siècle, la canalisation de la Hanság isole le lac de la région marécageuse d'eau vive. Depuis 1912, la construction d'un barrage circulaire se terminant à Hegykő au sud a supprimé les inondations.

Le lac est entouré d'une première ceinture de seize villages et d'une ceinture extérieure de vingt autres villages. Toutefois, trois d'entre eux seulement – Podersdorf, Illmitz et Apetion – sont entièrement intégrés dans la zone proposée pour inscription ainsi que certaines parties de Rust et de Fertőrákos. Le palais de la ville de Nagycenk est une enclave isolée et rattachée au bien proposé, de même que le palais de Fertőd, ce dernier étant situé dans une enclave extérieure à la zone tampon.

Parmi les quelque trois douzaines de villages situés dans la zone tampon, plusieurs se distinguent par l'intérêt particulier qu'ils représentent pour le bien proposé : Rust tout d'abord, mais aussi Mörbisch, avec ses ruelles étroites typiques, Donnerkirschen, avec sa structure urbanistique homogène, le village fortifié de Purbach, Breitenbrunn avec sa tour et Fertőrákos, installé à l'origine au bord de l'eau mais actuellement loin de la rive, les eaux du lac ayant diminué. À souligner toutefois que, mis à part certaines parties du premier et du dernier de cette liste, aucun village ne se trouve dans la zone du bien proposé pour inscription. Ils ne seront donc pas décrits ici.

Deux palais sont situés sur des parcelles indépendantes de la zone principale proposée pour inscription. À l'extrémité sud du lac, le palais Széchenyi de Nagycenk est surtout associé au comte István Széchenyi (1791–1860), l'un des grands personnages de l'histoire moderne de la Hongrie. La ville elle-même fut créée par la fusion de plusieurs petits villages médiévaux. Construit à la place d'un ancien manoir, le palais est un ensemble de bâtiments indépendants érigés au centre d'un grand parc, au milieu du XVIIIe siècle. Il acquit en partie son apparence actuelle vers 1800. Dans les années 1830, à l'instar des modèles anglais, on y ajouta le confort sanitaire ainsi qu'un haras à l'est comportant vingt étalons et soixante juments importés d'Angleterre par le comte Széchenyi pour régénérer l'élevage des chevaux en Hongrie. Le jardin baroque du palais date du XVIIe siècle. Son allée principale, longue de 2,6 km, mène au lac. À la fin du XVIIIe siècle, un jardin à l'anglaise y fut créé. Suivant la mode, de grands arbres furent plantés dans les années 1860.

Ce jardin a survécu à la Seconde Guerre mondiale mais le bâtiment a été très endommagé.

De 1769 à 1790 les oeuvres de Joseph Haydn furent jouées pour la première fois au palais Esterházy, à Fertőd. Ce fut le château le plus important de la Hongrie du XVIIIe siècle, construit sur le modèle de Versailles. Les plans du château, des jardins et du parc, de forme géométrique, rejoignent le nouveau village d'Esterháza, construit en bordure du domaine. Là se trouvent des bâtiments publics, des usines et des quartiers résidentiels. Le château lui-même est disposé autour d'une place aux angles arrondis vers l'intérieur. Au sud s'étend un grand jardin baroque à la française, dont la principale allée fait plus de 1 km. Le jardin a été remanié plusieurs fois, mais le tracé actuel est celui de 1762. Le jardin a été reconstruit en 1904 après une longue période d'abandon et, bien que de nombreux éléments aient nécessité une restauration, la composition baroque est pratiquement intacte.

### **Gestion et protection**

#### *Statut juridique*

Le mode de propriété du bien proposé pour inscription est complexe : dans la partie autrichienne, l'État possède moins de 1 %, la plus grande partie des 41 590 ha appartenant à des propriétaires individuels ou à des communes. Dans la partie hongroise, l'État possède 10790 ha (86 %) dans la partie comprise dans le parc national de Fertő-Hanság, les autres propriétaires du parc national et de la zone du bien proposé pour inscription étant des administrations locales, l'Église et des propriétaires privés.

Le bien culturel, qui comprend des monuments exceptionnels, des groupes de bâtiments et des objets, est couverte par la loi autrichienne de 1923 sur la protection des monuments, modifiée ensuite à plusieurs reprises. La totalité du centre historique de la ville franche de Rust est protégée par une ordonnance de protection. En Hongrie, la situation juridique continue d'évoluer. Le parc national de Fertő-Hanság est une création de 1994 et la nationalisation des terrains qui constituent le parc national, appartenant à des coopératives, est en bonne voie. De nouvelles lois visant à remplacer l'approche centrée sur les objets et les monuments sont en cours d'élaboration. La loi n°65 de 1990 fait obligation aux communes et au gouvernement local du comté de protéger l'environnement bâti. La loi n°54 de 1997 vise à promouvoir la préservation des monuments dans un concept total de protection de l'environnement bâti qui tient compte d'un grand nombre d'autres facteurs, y compris la prise de conscience du public à l'égard du patrimoine culturel. Le palais Széchenyi, à Nagycenk, et l'ensemble des monuments historiques sont visés par cette loi. Il en va de même du palais Esterházy de Fertőd ainsi que de l'ancien palais des évêques et son jardin, situés dans la zone protégée de Fertőrákos. La loi n°78 de 1997 a pour objectif la protection des paysages urbains et de la campagne environnante.

La partie hongroise du bien proposé pour inscription est régie par le plan national d'utilisation des sols qui reconnaît le parc national Fertő-Hanság comme zone de priorité extrêmement sensible du point de vue du patrimoine culturel. Le parc a récemment obtenu des aides étrangères importantes pour le développement de son

infrastructure. Globalement, l'objectif est de préserver la totalité du patrimoine en tant qu'entité unique.

#### *Gestion*

La responsabilité de la préservation des biens culturels de part et d'autre de la frontière est répartie entre les niveaux local, provincial et fédéral. En Autriche, les effets conjugués de la loi sur la protection des monuments et de la réglementation sur la restauration des villages dans un contexte touristique encouragent un tourisme durable. Dans la pratique, les travaux et les ressources sont confiés au service culturel du gouvernement provincial, à l'association pour le tourisme du Burgenland, aux musées provinciaux et aux conseils consultatifs pour la rénovation des villages. Ces derniers organes ont produit des plans de rénovation des villages qui offrent un cadre pour la gestion et le développement.

La gestion consiste à contrôler et assurer le suivi de l'état de conservation. Un inventaire complet des monuments et des sites, établi au niveau de l'État, est disponible à des fins de préservation et de gestion. Des mesures similaires sont prises du côté hongrois.

#### **Conservation et authenticité**

##### *Historique de la conservation*

La région entière est une zone de protection de la nature et du paysage depuis 1965. Elle est classée en tant que réserve au titre de la convention de Ramsar depuis 1983. Le lac de Neusiedl-Fertő est une réserve de la biosphère (MAB). En Autriche, le parc national Neusiedler See-Seewinkel (1993) se trouve à l'intérieur de la zone concernée par la convention de Ramsar. La partie sud du site proposé pour inscription (Hongrie) est un paysage protégé depuis 1977 et le parc national Fertő-Hanság a été créé en 1992.

L'aspect extérieur, l'esthétique et la structure d'origine des monuments d'architecture traditionnelle compris dans la zone du bien proposé pour inscription et dans la zone tampon sont bien conservés. La préservation et l'entretien continus des matériaux de construction des bâtiments historiques sont garantis. En 1975, le conseil de l'Europe a nommé Rust « ville modèle » authentique d'une région viticole.

Le gouvernement provincial du Burgenland reconnaît le principe du tourisme durable et les besoins particuliers d'une région qui se caractérise par un ensemble naturel et paysager et des programmes de conservation des monuments. Depuis 1976, il cherche à réduire le tourisme de masse au profit du tourisme individuel. Des politiques et des programmes destinés à présenter et promouvoir la région sont en place dans plusieurs villes et villages et dans le parc national. Néanmoins, en particulier dans la partie autrichienne de la zone tampon, des modifications du tissu urbain en plusieurs endroits et l'apparence de nombreux bâtiments modernisés de manière intempestive au cours des dernières décennies du XXe siècle ont nuit à l'historicité d'un élément important du paysage. Le tourisme s'est développé pendant la seconde moitié du XXe siècle et les autorités reconnaissent néanmoins que des maisons et des paysages urbains convenablement entretenus comptent parmi les principales attractions touristiques de la région. Le parc national

hongrois possède un service spécial responsable du tourisme « doux » ou durable dans une région visitée par environ 500 000 personnes par an.

#### *Authenticité et intégrité*

##### - Authenticité

L'ensemble du paysage ainsi que l'échelle, la structure interne et l'architecture rurale caractéristique des villes et des villages témoignent d'une utilisation agricole des terres et d'un mode de vie paysan qui n'ont connu aucune interruption depuis l'époque médiévale. Le dossier de proposition d'inscription indique que « la zone proposée pour inscription et la zone tampon sont caractéristiques d'une occupation continue depuis le Moyen Âge ». Le mode d'occupation de plusieurs sites correspondant aux villages actuels remonte à l'époque romaine et à des périodes plus anciennes encore. Les bâtiments, les murs d'enceinte et les vues ont été préservés dans des villages comme Donnerskirchen et Purbach, tous deux cependant soigneusement exclus de la zone proposée pour inscription.

Il existe divers modes de propriété se reflétant dans la remarquable architecture rurale des petits villages situés dans la zone tampon ainsi que les palais Esterhazy, à Fertőd, et Széchenyi, à Nagyecenk, qui sont des exemples exceptionnels d'architecture destinée à la noblesse des XVIIIe et XIXe siècles.

##### - Intégrité

Le paysage de la région du lac de Neusiedl-Fertő possède des caractéristiques climatiques et naturelles qui le rendent propice à l'agriculture et à l'élevage depuis plusieurs millénaires. L'eau, les chenaux sillonnant les marais plantés de roseaux, les prés salés autrefois inondés, les collines bordant la rive ouest du lac, plantées de forêts et couronnées de vignes, présentent non seulement des caractéristiques naturelles et géographiques exceptionnelles mais rappellent aussi des siècles d'utilisation traditionnelle, faisant de la région un exemple de communauté humaine vivant en harmonie avec la nature. Les carrières de calcaire de Leitha, à l'ouest du lac, exploitées depuis l'époque romaine jusqu'au milieu du XXe siècle, ont fourni la pierre de construction des villes de Sopron et de Vienne ainsi que des localités voisines.

#### **Évaluation**

##### *Action de l'ICOMOS*

Une mission conjointe d'expertise ICOMOS-UICN a visité le site en mars 2001.

##### *Caractéristiques*

La région dans son ensemble présente un très grand intérêt culturel quoiqu'une grande partie du paysage concerné s'étende dans la zone tampon. La zone proposée pour inscription se limite essentiellement au lac et à ses rives et ne constitue pas en elle-même un paysage culturel. Le lac se modifie en affectant les environs. La valeur culturelle de la région repose cependant sur les qualités authentiques et pérennes des modes de vie et du paysage, orientés vers l'exploitation traditionnelle et durable de ressources choisies

– en particulier, l’habitat destiné à l’exploitation du roseau, à l’élevage, à la pêche et ou à la viticulture. Le phénomène du tourisme, relativement bien maîtrisé et adapté à la région, qui apporte à la fois diversification et changement, est identifié depuis longtemps. Essentiellement dans la zone tampon, l’insertion d’éléments ostensiblement modernes s’est limitée à certaines des principales bourgades et n’apparaît pas dans le paysage ou les fermes. L’architecture vernaculaire est bien préservée et considérée par beaucoup comme très attrayante. Deux palais, l’un des grands palais d’Europe et un autre d’intérêt national, sont situés dans la zone centrale du bien proposé. Situés sur la rive sud du lac, ils sont tous deux, comme tout ici, étroitement liés au lac.

#### *Analyse comparative*

La zone se caractérise par une longue tradition viticole. Depuis l’époque romaine, les vignes élevées sur les basses terres entourant le lac donnent des vins rouges capiteux, les vins blancs légers étant produits par les vignes plantées sur la rive est. Le lac Balaton en Hongrie est une région comparable, si ce n’est que les vignes sont étagées sur des coteaux et descendent jusqu’à la rive, exempte de roseaux. Traditionnellement, le bétail élevé en bordure du lac, sur les prairies de l’Aföld, est vendu sur les marchés autrichiens et allemands. Avec ses riches pâturages, la région bordant le lac présente des caractéristiques naturelles particulières très propices à une économie d’élevage qui rappelle les conditions d’Europe centrale et des grandes prairies d’Asie, inconnues à l’ouest du lac de Neusiedl-Fertő.

Au chapitre « Analyse comparative », le dossier de proposition d’inscription affirme que « la situation géographique du lac a contribué à un processus d’évolution ininterrompu où plusieurs civilisations se sont succédées sur une période de deux mille ans. Ce type d’évolution organique, d’interaction et d’association entre le lac et la population locale ne se retrouve autour d’aucun autre lac comparable ». Toutefois, l’analyse comparative des éléments culturels se limite aux quelques détails précisés ici, alors quelle indique par ailleurs que « Les associations historiques et évolutives des hommes et de l’environnement écologique de la région du lac de Neusiedl-Fertő est unique parmi les lacs salés du monde ». L’analyse comparative des éléments culturels proposée par les États parties présente toutefois des faiblesses : deux affirmations ne constituent pas une argumentation solide. La zone du lac de Neusiedl-Fertő proposée pour inscription et son environnement immédiat ne sont pas présentés comme étant exceptionnels du point de vue de la qualité culturelle ou historique.

Depuis l’avènement de la domestication des animaux vers 6000 av. J.-C., l’occupation de terres lacustres à des fins d’élevage et de pêche est chose courante à travers toute l’Europe. À titre d’exemple, ce type d’occupation s’est développé au deuxième millénaire av. J.-C. autour des lacs suisses, au premier millénaire dans les marais du Somerset en Angleterre et, au premier millénaire après J.C., autour des lacs écossais et irlandais. L’association des activités d’élevage, de pêche et de viticulture en bordure du lac est cependant moins commune et, par la force des choses, confinée à des régions où la viticulture peut se pratiquer. On trouve des régions semblables dans les régions méditerranéennes et dans les vallées du Rhin, du Rhône ou de la Moselle. Dans le cas du lac de Neusiedl-Fertő, il faut

cependant noter une particularité : la salinité du lac, qui ajoute un élément original, inconnu ailleurs. En effet, les rives d’autres lacs salés, par exemple en Israël, n’autorisent ni viticulture ni élevage. L’UICN a préparé une analyse comparative portant sur l’intérêt naturel des lacs salés dans le monde.

Il ressort de l’analyse comparative qu’il existe probablement au lac de Neusiedl-Fertő une rare combinaison de facteurs, notamment des interactions entre les hommes et la nature. Il convient toutefois d’élargir la réflexion sur cette dimension culturelle et naturelle du paysage, en précisant à la fois ce qui mérite d’être proposé pour inscription et les motifs de la proposition et en développant la meilleure argumentation susceptible de défendre la cause du paysage culturel en tant que patrimoine mondial.

#### *Commentaires et recommandations de l’ICOMOS pour des actions futures*

i Le dossier ne présente qu’un seul *critère culturel* (v) pour justifier cette proposition d’inscription. La totalité de la zone constitue un « exemple d’établissement humain ou d’occupation traditionnelle du territoire » et un seul critère peut suffire mais la majeure partie de l’établissement humain est exclue de la zone proposée et l’argumentation concernant l’utilisation du territoire se limite à de simples répétitions. L’ICOMOS insiste sur l’importance de prouver qu’une zone est un paysage culturel en termes de patrimoine mondial par la production de preuves culturelles patentes (par exemple par la recherche documentaire) et par des arguments pertinents.

ii L’ICOMOS note en particulier que la proposition repose trop sur la répétition de l’importance des établissements en chaîne le long du lac qui – à en juger par le soin avec lequel la limite de la zone centrale les évite – sont néanmoins délibérément exclus de la zone proposée pour inscription. Cette discordance entre les textes et les graphiques n’est expliquée nulle part. De plus, aucun établissement, ni aucun des deux palais qui sont dans la proposition, n’est illustré par un plan. La section sur le « Bien culturel », qui concerne essentiellement les villages exclus de la zone centrale, est donc largement sans fondement, trop longue et difficile à comprendre.

iii L’absence de plans est préjudiciable à la compréhension du détail et des nuances de cette proposition. La signification de la dimension « culturelle » de l’occupation humaine et le mode d’occupation ne semblent pas avoir été compris. Il n’existe pas d’analyse spatio/temporelle sérieuse des établissements humains, alors qu’elle renforcerait l’intérêt de la proposition d’inscription, à plus forte raison si quelques-uns au moins de ces établissements, soigneusement sélectionnés selon des critères précis, étaient inclus dans le bien proposé : ces établissements font physiquement partie du paysage culturel et devraient être associés au bien tel qu’il est défini, à la fois dans le concept et dans la pratique. L’ICOMOS considère cette question comme centrale pour une proposition correctement formulée et encourage les parties à la traiter.

iv Parallèlement aux demandes de précisions sur les limites principales de la zone centrale, il y a plusieurs autres questions sur des détails des limites telles qu’elles sont définies actuellement.

v L'ICOMOS note que ce bien est proposé en tant que site mixte, l'aspect culturel étant assimilé à un paysage culturel. L'ICOMOS recommande que si l'on doit considérer le lac Neusiedl-Fertö comme tel, le bien proposé pour inscription devra être profondément réexaminé, tant dans les limites de sa zone principale que dans le concept qui le définit. Les États parties devraient être invités à préciser leur réflexion et leur présentation des villages du bord du lac, des champs, des systèmes agricoles, de préférence en les rattachant aux villages.

#### **Déclaration de valeur**

La zone du lac de Neusiedl-Fertö est le lieu de rencontre de peuples migrants ou conquérants. Le dynamisme du lac a représenté un défi à relever et une ressource à exploiter pour les hommes installés sur ses rives depuis leur arrivée il y a quelque huit cents ans. Le riche paysage culturel dont il est le cœur a été façonné au cours d'un processus évolutif naturel et par l'homme travaillant et vivant en symbiose avec son environnement naturel.

#### **Recommandation de l'ICOMOS**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* aux deux États parties en leur demandant de la revoir comme le proposent les « commentaires et recommandations de l'ICOMOS » du présent rapport, paragraphe v. Dans le cas où le texte révisé serait soumis à temps et jugé satisfaisant, l'ICOMOS recommande que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du *critère v* :

*Critère v* Le lac de Neusiedl-Fertö est un carrefour culturel depuis huit millénaires, comme en atteste son paysage varié, résultat d'un processus évolutif et symbiotique d'interaction entre l'homme et son environnement physique.

#### **Recommandation du Bureau**

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* aux deux États parties en leur demandant de la revoir comme le propose les recommandations de l'ICOMOS.

ICOMOS, septembre 2001

## Sikhote-Aline (Fédération de Russie)

No 766rev

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Ensemble naturel du Sikhote-Aline central
<i>Lieu</i>	Districts de Ternejski, Krasnoarmejski, Dalnegorski et Pozharski, Région de Primorski
<i>État partie</i>	Fédération de Russie
<i>Date</i>	27 juin 2000

### Justification émanant de l'État partie

Parmi les monuments archéologiques, il y a des sites datant de la fin du paléolithique qui recèlent des matériaux analogues à ceux trouvés sur l'île de Hokkaido (Japon), rappelant ainsi que le bien occupe une situation géographique clef dans l'étude des relations entre l'Eurasie et les régions plus à l'est, y compris l'Amérique du Nord. Le bien comporte également des sites datant de l'âge du bronze et du Moyen Âge.

Les traditions, la langue et la culture matérielle du peuple udege d'hier et d'aujourd'hui sont préservées et respectées. Un vocabulaire particulier désigne les différents types de constructions : *kumirni* par exemple désigne à la fois les cabanes mortuaires et les maisons où les femmes donnent naissance. Les vêtements traditionnels sont réservés aux cérémonies, festivals et événements rituels.

### Remarques

i Le dossier de proposition d'inscription ne précise pas les critères selon lesquels le bien est proposé pour inscription : les critères culturels les plus appropriés, si la proposition d'inscription était approuvée, seraient iii et v (et ces deux critères seulement selon le matériel actuel).

ii Ce bien est proposé pour inscription en tant que *site mixte* au titre des critères naturels et culturels. L'UICN fournira une évaluation complémentaire des caractéristiques naturelles.

iii En 1996, une proposition d'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial a été différée par le Bureau aux motifs que les limites du bien n'étaient pas justifiées, qu'une base juridique ne concernait que 14 % de la zone du bien et que le gouvernement régional souhaitait participer à une révision de la proposition d'inscription. La dernière de ces conditions a été remplie et la seconde l'a peut-être été, mais la proposition ne contient pas de déclaration spécifique à cet égard.

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Selon le paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

### Histoire et description

#### *Histoire*

Le peuplement de la zone remonte à la préhistoire. Au VIIe siècle de notre ère, l'arrivée de populations de Zabaikalie créa une nouvelle société parlant une langue Tungus, les Mukri, qui se développa sous la double influence turque et mongole. Au milieu du XIXe siècle, la région d'Ussuri fut intégrée à la Russie. A partir de ce moment-là, des influences « occidentales » atteignirent la culture locale dans une certaine mesure. Ainsi, malgré l'isolement, les matières des vêtements traditionnels furent remplacées par des tissus dès le XIXe siècle pour l'usage quotidien. Une population d'environ 1900 chinois s'installa, apportant avec elle la pratique d'un taïisme naïf qui se mêla au paganisme des Udeges. Il faut aussi rappeler l'arrivée de croyants russes, chrétiens ultra-orthodoxes fuyant les persécutions, qui trouvèrent refuge dans les montagnes et les vallées reculées qui constituaient les territoires de chasse et de cueillette de la population indigène.

La collectivisation n'épargna pas la région de Sikhote-Aline centrale. À la fin des années 1930, la population vivant dans la zone proposée pour inscription fut regroupée en deux établissements seulement, dont l'un d'eux, Krasny Yar, est toujours l'établissement principal. En 1993, le territoire ethnique de Sikhote-Aline a été formé autour du concept de l'homme dans sa relation avec la taïga (forêt de conifères), qui relève du principe, admirablement exprimé dans le dossier de proposition, « de l'utilisation raisonnable et économe des ressources naturelles » si caractéristique des peuples indigènes de cette région dans les temps anciens comme aujourd'hui. La poursuite du mode de vie indigène est cependant en grand péril actuellement, à la fois à cause de la taille réduite de la population (environ 2000 personnes) et de l'influence extérieure.

#### *Description*

Le bien proposé pour inscription est situé sur la côte est de l'Asie, entre l'extrême nord-est de la Chine et la mer du Japon. Sa superficie totale est de 1 549 179 ha, répartie en cinq zones. Il est peuplé de 2000 habitants seulement, soit une densité faible, même par rapport à la densité moyenne de la population de la Sibérie. Il s'agit d'une région exceptionnelle, avec localement des régions essentiellement boisées, des forêts de pins coréens à feuille large des deux côtés de la vallée du Bikim au nord-ouest et, au sud dans la réserve naturelle de Sikhote-Aline et le long de la côte, des forêts de mélèzes et de chêne japonais. Globalement, l'environnement est remarquablement stable et non pollué.

Dans le dossier de proposition d'inscription il est fait référence à l'existence de sites datant de l'âge du bronze et du Moyen Âge, mais aucun renseignement n'est fourni sur leur nombre et leur importance.

Le territoire abrite les derniers représentants du peuple udege, 700 d'entre eux vivant dans un seul village, Krasny Yar, dans la vallée du Bikin, immédiatement à l'ouest d'une des zones proposées pour inscription. La chasse et la pêche sont la base de leur activité, de même que le ramassage des fougères et la cueillette des baies, des champignons et des graines. La survie des Udeges dépend de leur capacité à gérer les ressources en gibier et à préserver leur habitat en évitant d'entamer les forêts. Le cours moyen et supérieur du fleuve Iman est le territoire de 122 habitants appartenant au groupe Iman des Udeges. Il recèle un habitat particulier, d'une importance considérable et d'une très grande fragilité. Il abrite une grande variété d'espèces, du ginseng au tigre de l'Amour.

## **Gestion et protection**

### *Statut juridique*

La totalité de la zone proposée pour inscription est la propriété de la Fédération de Russie.

La zone proposée pour inscription consiste en quatre zones définies statutairement (numérotée ici comme sur la carte n°2, mais pas comme dans le dossier de proposition d'inscription) :

- 1 Réserve naturelle de la biosphère de l'État de Sikhote-Aline ;
- 2 Réserve zoologique de Goralij ;
- 3 Réserve du paysage de Verkhnebikinski ;
- 4 Territoire voué à l'utilisation traditionnelle par les peuples indigènes du district de Pozharski sur les deux rives du fleuve Bikin.

### *Gestion*

La gestion est déléguée par la Fédération à plusieurs agences, notamment celle de la Réserve naturelle. Cette agence est financée actuellement par des fonds fédéraux et internationaux, aucun financement ne provient de la région. En 1999, les ressources internationales fournissaient plus du double du budget fédéral et 65% du total (72 237 USD). Sur les 154 employés, six d'entre eux travaillent pour le département de l'Écologie. Onze stations de recherche sur le terrain, implantées dans la réserve, effectuent le suivi. L'activité économique dans la réserve naturelle est nulle, et très limitée dans les zones voisines. Seul le braconnage cause quelques inquiétudes. L'incendie est la menace principale.

La figure n°1 du dossier de proposition d'inscription prétend montrer une zone tampon autour de la réserve naturelle de la biosphère de l'État de Sikhote-Aline, mais il semble, au moins à l'échelle de la carte, (non mentionnée), qu'elle correspond à la limite de la réserve naturelle. Aucune zone composant le bien proposé ne présente de zone tampon.

Malgré les différentes réglementations, les quatre zones cherchent globalement à protéger l'environnement, préserver l'habitat et maintenir la population indigène en place comme une société viable. Seule la zone 4 intéresse directement l'ICOMOS, et les renseignements donnés dans le dossier la concernant font état d'une inquiétude croissante au cours des années 1990, comme exprimée dans les documents statutaires, pour l'avenir de la petite communauté Udege.

En réponse aux demandes du Centre du Patrimoine mondial, un plan de gestion a été ajouté au dossier de proposition d'inscription (4 septembre 2000). Le document en question est intitulé *A Biodiversity Conservation Strategy for the Sikhote-Alin (2000)* ; son premier objectif « en tant que document préparatoire à la gestion est de définir les conditions d'utilisation des terres, déterminer un ensemble d'objectifs sociaux, économiques et écologiques et les moyens potentiels d'y parvenir ». Ce n'est pas un plan de gestion comme on l'entend habituellement à l'ICOMOS. Il faudra donc attendre le rapport de la mission conjointe pour l'évaluer. Par ailleurs, ce document traite surtout les aspects naturels du bien proposé pour inscription.

La stratégie comporte néanmoins dans son chapitre 7 la présentation d'un système de territoires protégés et de territoires soumis à des restrictions spéciales pour l'utilisation des ressources, assortie de diverses propositions d'extension des zones protégées, de réduction des activités modernes telles que l'exploitation forestière. L'objectif de ces propositions est en partie d'assurer un cadre de vie approprié au mode de vie des indigènes. Une des principales propositions concernant les sources du Bikin, par exemple, est de supprimer l'exploitation commerciale des bois, proposition qui, si elle est appliquée, aurait des répercussions sur les habitants. La stratégie reconnaît officiellement la volonté de fusionner les limites des « Territoires ethniques » et ceux de la zone reconnue comme importante pour la préservation de la nature.

Le mode de vie traditionnel des habitants de cette région est actuellement en grand danger de disparaître. Son sauvetage est probablement une tâche plus importante que la simple protection physique du territoire proposé pour inscription. Face à tous les dégâts causés par l'homme sur la nature, l'existence d'un ensemble culturel et ethnique fort et d'un mécanisme de gestion intégré est plus fiable que toutes les lois que le gouvernement pourrait voter.

## **Conservation et authenticité**

### *Historique de la conservation*

Aucune information n'est fournie à cet égard (par exemple les premiers efforts de protection, les dates de fondation des parcs nationaux, etc.).

L'incendie, accidentel et criminel, est la principale cause de changement pour la zone proposée pour inscription. Ses effets ne sont pas nécessairement désastreux ou de longue durée.

Actuellement, un effort important, soutenu par des fonds internationaux, est fourni pour promouvoir la préservation de la nature et le tourisme, en particulier sur le cours moyen et supérieur du fleuve Bikim, l'accent étant mis sur la culture traditionnelle indigène. Il existe des programmes pour faire revivre les artisanats traditionnels et encourager le tourisme écologique. En 1999, 85 personnes ont fait une excursion dans la réserve tandis que 10 à 200 visiteurs par jour se baignaient à la station touristique de la côte. Le tourisme se développe, bien que les chiffres restent très faibles dans la région de Bikin. Actuellement, dix à douze groupes de touristes étrangers visitent la région chaque année.

#### *Authenticité*

L'éloignement et les difficultés d'accès à la zone signifient que les contacts culturels avec l'étranger sont difficiles et leur influence, limitée. Malgré des changements superficiels, par exemple dans l'habillement, la petite population indigène vit toujours culturellement dans une économie durable de chasseur-cueilleur qui préserve la diversité naturelle de la flore et de la faune. L'authenticité et l'intégrité sont, d'un point de vue culturel, relativement inchangés et raisonnablement intacts, mais risquent de succomber au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **Évaluation**

##### *Action de l'ICOMOS*

Pour des raisons climatiques et logistiques, la mission conjointe ICOMOS-UICN ne pourra pas visiter le bien avant juillet 2001.

##### *Caractéristiques*

Les caractéristiques de ce bien principal sont l'éloignement, l'environnement non pollué, la relation durable homme/nature et un petit reste de population en danger de disparition.

##### *Analyse comparative*

Aucune information culturelle comparative n'est fournie dans le dossier de proposition d'inscription. Les fouilles archéologiques des plus anciens vestiges du bien mettent à jour des matériaux analogue à ceux du Japon plutôt qu'à ceux du continent asiatique.

##### *Commentaires de l'ICOMOS*

Ce bien est proposé en tant que site mixte, à la fois sur la base des critères naturels et culturels. Toutefois, il existe une relation très étroite entre l'environnement naturel et l'élément culturel. Il s'agit en fait d'un paysage culturel, dans lequel une partie de l'environnement naturel a été et continue d'être subtilement modifié par la société des chasseurs-cueilleurs Udege.

Cela pose une question importante : doit-on envisager, dans une perspective globale, la nécessité de « préserver » les petites populations indigènes, essentiellement non occidentales, dans leur environnement « naturel », comme c'est le cas des Udeges qui vivent dans une économie non agricole, non mécanisée, selon un mode de vie non monumental et une culture matérielle minimale. L'ICOMOS recommande donc que l'on commence cette étude.

#### **Brève description**

L'ensemble naturel du Sikhote-Aline central proposé pour inscription est une immense zone très importante du point de vue de l'histoire naturelle, composée de plusieurs zones distinctes en grande partie boisées. Il abrite une population restreinte de chasseurs-cueilleurs dont les activités consistent à exploiter l'environnement naturel d'une manière durable et ont en même temps un impact non négligeable sur la flore et la faune.

#### **Observations de l'ICOMOS**

L'ICOMOS a été officieusement informé, après la mission conjointe, que l'État partie retirait la proposition d'inscription de ce bien sur la base des critères culturels. La confirmation officielle n'avait pas encore été reçue à la date d'envoi de cette évaluation pour impression.

ICOMOS, août 2001